LA REVUE DE
TEHERAN
MENSUEL CULTUREL IRANIEN EN LANGUE FRANÇAISE
N° 18, MAI 2007, 2e ANNEE
PRIX 500 TOMANS
rdt @ etelaat.ir

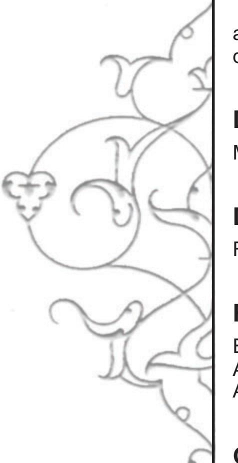
Le luth fou
Lalla Gaïa au Caire

Le Musée National d'Iran

Image de la Perse dans les *Lettres persanes* de Montesquieu

1er mai: journée mondiale du travail

www.revuedeteheran.com



La Revue de Téhéran

affiliée au groupe
de presse Ettelaat

Directeur & Rédacteur en chef
Mohammad-Javad MOHAMMADI

Directeur adjoint
Rouhollah Hosseini

Rédaction
Esfandiar Esfandi
Amélie Neuve-Eglise
Arefeh Hedjazi

Graphisme et Mise en page
Monireh Borhani

Site Internet
Mortéza Johari

Correction française
Béatrice Tréhard

Correction persane
Mohammad-Amin Youssefi

Service postal
Mohammad Reza Pourmoussa

Adresse:
Etelaat,
Ave. Nafte Jonoubi,
Bd. Mirdamad,Téhéran
Code Postal:1549951199
Tél: 29993615
Fax: 22223404
E-mail: rdt@etelaat.ir

Imprimé par Iran-Tchap



Premier mensuel iranien en langue française
N°18 - Ordibehecht 1386 / Mai 2007
Deuxième année
Prix 500 Tomans

Sommaire

Etat des lieux de la situation de l'emploi en Iran

Arefeh HEDHAZI

Le 1er mai est la journée internationale du travail. Cette journée est peut-être également l'occasion de faire le bilan sur la situation de l'emploi en Iran. Le chômage n'est pas un problème récent pour l'économie iranienne, même si avec un taux actuel de 11,4 %, ce problème a pris une envergure considérable nécessitant la mise en place de solutions urgentes sans délais. Les problèmes de l'après-guerre, le changement des structures sociales, l'urbanisation massive, les changements des cadres du marché etc., ont contribué à l'émergence d'un nouveau problème que les gouvernements successifs ont été incapables de gérer: créer suffisamment d'emplois pour les quelques 4 millions de jeunes baby-boomers qui arrivent sur le marché de l'emploi chaque année, suite à l'explosion démographique des années 1980. De 1976 à 2006, la population iranienne est passée de 34 millions à 70 millions d'habitants. Selon les estimations, la part de la population âgée de 15 à 24 ans est passée à 25%. Ceci alors que jusqu'à maintenant et depuis des années, l'Etat n'a été capable de répondre qu'à 60% à peine de ce besoin de création d'emploi. Résultat, le taux de chômage n'a cessé d'augmenter depuis 27 ans avec un record de 9% par an durant les années 90. Il est d'autant plus urgent de trouver une solution à cette question que les plus touchés par le manque de travail sont les jeunes de 15 à 24 ans dépourvus d'expérience professionnelle. Ainsi, le taux de chômage de cette couche de la population atteint les 22%, c'est-à-dire 10% de plus que celui de l'ensemble de la population active. Le manque de travail est la raison principale de l'augmentation de l'âge du mariage des jeunes citadins. Pourtant, il faut préciser qu'avec la spécialisation du travail et l'augmentation du nombre des centres de formation professionnelle, ce chiffre tend à baisser progressivement. Les femmes sont également touchées par le chômage. En Iran, le taux de chômage des femmes est largement plus élevé que celui des hommes. Cela tient d'une part à la structure sociale iranienne, caractérisée par le fait que beaucoup de femmes se consacrent à temps plein à leur famille, et d'autre part à leur niveau d'études qui est, malgré les profonds changements de ces dernières années, moins élevé que celui des hommes. Cela dit, le chômage touche plus les citadines que les femmes des zones non urbaines. Le nombre des femmes professionnellement actives est plus élevé dans les

zones rurales où nombre d'entre elles travaillent au sein de coopératives agricoles et il est à signaler que plus de 40% des coopératives en Iran sont dirigées par des femmes.

Concernant l'emploi, un autre défi à lever par le gouvernement est de remédier à la disparité des taux de chômage entre les différentes provinces. Dans certaines régions telles le Kurdistan ou l'Azerbaïdjan, le taux de chômage est de moins de 5% alors que dans le Lorestan, il dépasse les 15%. Le ministère de l'économie et de l'emploi tente actuellement de résorber la baisse de création d'emploi observée au cours de la première année du quatrième plan quinquennal où, à cause du changement du gouvernement et des élections, le secteur de l'emploi eut tendance à être négligé avec pour conséquence la création de 100 000 emplois de moins que ce qui était prévu initialement.

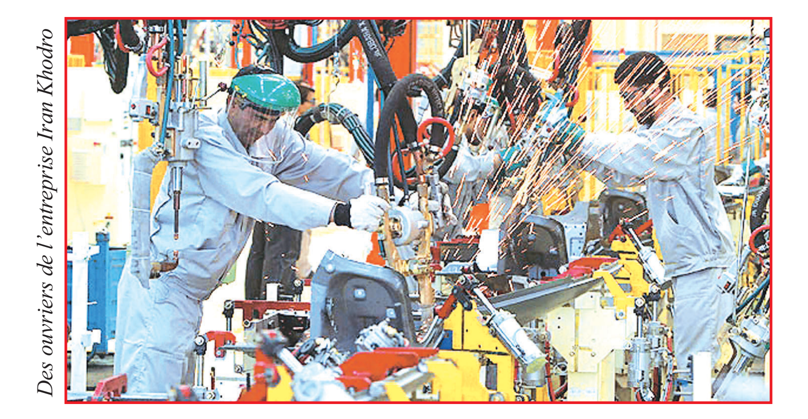
Pourtant, cette année débute avec de bonnes nouvelles. Le taux de chômage a baissé de 1% sur l'ensemble de l'année, passant de 12,1% au début de l'année 1385 (fin mars 2006) à 11,1% début 86 (fin mars 2007). Le quatrième plan quinquennal prévoit de ramener le taux de chômage à 8,4%. Ce plan prévoit la création de plus de 2,5 millions de nouveaux emplois jusqu'à la fin de ce plan. Cette baisse du taux de chômage est due aux nouvelles réformes amorcées depuis un an et demi par le neuvième gouvernement et tout particulièrement la nouvelle loi 44 de privatisation qui comprend la privatisation d'une grande partie du secteur jusqu'alors public. En Iran, la mainmise de l'Etat sur plus de 85% du secteur économique avait constitué jusqu'alors un frein important au progrès économique. Depuis près de cinq ans, de nouvelles réformes visant à réorganiser une économie au rendement insatisfaisant ont été mises en place. Ces dernières se sont montrées efficaces mais insuffisantes. Cela dit, il est encore trop tôt pour savoir quel sera leur résultat à long terme.

Plus précisément, cette année et l'année passée ont été abordées par le gouvernement sous la bannière de la création d'emploi et par une volonté de mettre en œuvre une politique favorable à la création d'emploi et au soutien des travailleurs, la priorité remplaçant celle de l'insertion professionnelle et des relations employeur/employé qui avait mené à apporter quelques modifications au code du travail, dont l'efficacité était cependant restée douteuse. Quoiqu'il en soit, depuis un an et demi, le ministère de l'Emploi a changé d'orientation. Depuis sa création en 1953, il a suscité de nombreuses espérances même s'il a été prouvé qu'il ne peut créer tout au plus que 100 000 postes par an et que la création d'emplois ne fait pas partie de ses prérogatives et obligations. Aujourd'hui, il tente cependant de trouver des solutions effectives au problème du chômage, sur la base des statistiques les plus récentes et en exploitant une documentation précise et inédite, résultat d'un travail préliminaire de quatre mois. Le but est de découvrir et planifier les stratégies conduisant au développement du potentiel humain, réglementer ces stratégies et finalement veiller à leur bonne exécution.

Parmi les plans effectivement appliqués jusqu'à maintenant, on peut faire allusion au triplement du nombre d'écoles professionnelles, à l'assouplissement du code du travail afin de favoriser la constitution de groupements de travailleurs et la mise en place d'un centre de documentation et de statistiques, sorte d'observatoire de l'emploi.

Mais la plus importante innovation

Le chômage n'est pas un problème récent pour l'économie iranienne, même si avec un taux actuel de 11,4 %, ce problème a pris une envergure considérable nécessitant la mise en place de solutions urgentes sans délais.


Des ouvriers de l'entreprise Iran Khodro

La plus importante des politiques appliquées par le gouvernement au cours de ce quatrième plan quinquennal a jusqu'à maintenant été la gestion et l'investissement des réserves bancaires, des taxes et de la masse monétaire dans le secteur de l'emploi et plus précisément dans le secteur des PE.

politique en matière d'emplois est la création de petites entreprises à rendement immédiat et visible. En Iran, même si 98% des entreprises emploient moins de 50 employés et sont donc considérées comme des petites entreprises, la création des PE est pour la première fois considérée comme pouvant être un moyen de réduire le chômage, alors que depuis trois décennies les PME tendaient déjà à être considérées comme étant des agents relativement fiables permettant de lutter contre le chômage. Quoiqu'il en soit, la plus importante des politiques appliquées par le gouvernement au cours de ce quatrième plan quinquennal a jusqu'à maintenant été la gestion et l'investissement des réserves bancaires, des taxes et de la masse monétaire dans le secteur de l'emploi et plus précisément dans le secteur des PE, d'autant plus qu'il ne s'agit pas seulement de créer de nouvelles entreprises mais également de protéger et de subventionner les PE déjà existantes. Dans ce sens, 10% des plans d'investissements et des financements bancaires concernent les PE existantes et tentent de remédier à leur problème de liquidité. C'est dans le cadre de cette politique que plus de 7200 milliards de tomans de contrats ont été signés par les banques et que 6000 milliards de tomans ont déjà été versés aux PE. Avec la création de nouvelles PE, il a été prévu que ces dernières permettront la création de 500 000 à 600 000 emplois sur les 900 000 créations d'emplois prévues cette année par le plan quinquennal de développement, même si elles ne seront pas en mesure de réaliser de réels profits avant l'année prochaine. C'est également dans cette optique que le ministère de l'Emploi a établi des statistiques et des plans de lutte contre le chômage pour chaque département de façon à déterminer précisément la population active disponible dans chaque secteur professionnel au sein de chaque province pour les années à venir.

D'après le plan de développement, avec le démarrage des PE nouvellement créées, le taux de création d'emploi sera plus élevé que l'année dernière et il sera possible d'y intégrer un certain nombre de chômeurs n'ayant pas bénéficié des précédentes vagues de créations d'emplois.

D'autre part, il est évident que la pérennité de ces nouvelles PE dépendra de leur capacité commerciale à produire des biens de qualité, à les vendre et à faire des profits. Pour cela, il faut que les produits correspondent aux besoins du marché et qu'ils soient novateurs. C'est pourquoi, en 2006, des centres de recherche technologique et industrielle ont été ouverts et ont réussi à absorber une partie du potentiel humain qualifié n'ayant pas eu la chance jusque-là de trouver un emploi. Ces centres sont chargés de faire des recherches technologiques et industrielles à la place des petites entreprises qui n'ont pas assez de budget pour en consacrer une partie à la recherche-développement.

Jusqu'à présent, la politique gouvernementale de lutte contre le chômage a fait de la création de petites entreprises à rendement immédiat de capital sa priorité mais il est certain que le soutien - au travers de subventions et de l'investissement de capitaux - aux

moyennes et grandes entreprises ne doit pas pour autant être négligé, car ce sont précisément ces MGE qui seront dans un second temps plus à même d'absorber un nombre considérable de travailleurs. Il semble ainsi évident que la stabilité de l'emploi au sein des petites entreprises dépend également du soutien de l'Etat aux MGE.

Tout cela nous amène à évoquer un autre secteur économique vital dans la lutte contre le chômage : le secteur bancaire. En effet, la réussite du plan prévisionnel en matière de baisse du taux de chômage dépend étroitement de la collaboration des banques et des conditions d'investissements, de financements et de prêts bancaires ; tout cela dans un contexte inflationniste qui n'en finit pas de grever l'économie iranienne. Aujourd'hui, plus de 38,5% du chômage est directement lié aux problèmes affectant le système bancaire, à la forte croissance de la masse monétaire, aux règlements bancaires inadéquats concernant les investissements et aux prêts bancaires aux entreprises. Près de 32% des problèmes du système bancaire proviennent également d'une mauvaise gestion interne. Actuellement, avec la mise en application de certaines réformes internes concernant la réglementation bancaire, l'impact négatif de l'inflation dans le secteur de l'emploi a été fortement amoindri, ce qui a diminué d'autant les revendications ouvrières les plus saillantes. Pour le gouvernement, il est clair que c'est avec la mise en place d'une réelle concurrence entre les différents producteurs qu'il sera possible de libérer tout le potentiel de ce secteur.

Avec la poursuite de la baisse actuelle du taux de chômage, une meilleure collaboration des banques et la modernisation des méthodes de la création d'emploi, il sera probablement possible d'atteindre le taux de chômage prévisionnel de 8,4%, à condition de remanier les politiques monétaires et bancaires. Si ces réformes ne sont pas appliquées au plus vite, le taux d'investissement n'augmentera pas suffisamment et le problème de l'emploi ne pourra être réglé de façon efficace. Comme nous l'avons évoqué, la priorité est désormais à la création de petites entreprises mais il est vital de ne pas négliger l'investissement au niveau des moyennes et grandes unités de production car c'est elles qui produisent la majeure partie des produits exportables et sont susceptibles de créer le plus grand nombre de postes, faisant du développement de ce secteur un facteur essentiel de la croissance économique. C'est pourquoi, 20% du total des investissements bancaires de cette année ont été accordés aux moyennes et grandes entreprises. Quoiqu'il en soit, il a été prévu que plus de cinquante mille milliards de tomans seraient consacrés à la mise en application du plan concernant la création et l'investissement dans les entreprises à rendement immédiat de capital.

La fin de la stagnation du secteur immobilier et le lancement de plus de 65 000 projets de construction est également une des bonnes nouvelles de cette année concernant le secteur de l'emploi. En effet, quelques 200 000 emplois vont ainsi être créés. Quant au secteur des importations, même si ces dernières ont augmenté de 46%, on importe désormais plus de matières premières, ce qui signifie également la création de nouveaux emplois dans le secteur secondaire.

Il reste à présent à voir quel sera l'impact de ces nouvelles politiques dans les années à venir. Bien entendu, elles ne seront efficaces que si elles sont appliquées avec sérieux et leur résultat ne sera visible qu'à long terme. En tout cas, la baisse de 1% du taux de chômage est une victoire qu'il ne faut pas négliger. ■

La réussite du plan prévisionnel en matière de baisse du taux de chômage dépend étroitement de la collaboration des banques et des conditions d'investissements, de financements et de prêts bancaires ; tout cela dans un contexte inflationniste qui n'en finit pas de grever l'économie iranienne. Aujourd'hui, plus de 38,5% du chômage est directement lié aux problèmes affectant le système bancaire.



La révolution des ouvriers dans Métropolis *de Fritz Lang*

Mouvement ouvrier et syndicalisme à la française : de l'espoir du " grand soir " aux idéaux altermondialistes

Amélie NEUVE-EGLISE

De la Commune de Paris aux rassemblements altermondialistes de Porto Alegre ou de Caracas, le mouvement ouvrier français a subi d'importantes transformations durant le XXe siècle, au gré des affrontements internes et externes prônant tantôt une remise en cause radicale du système, tantôt un réformisme impliquant une intégration plus ou moins forte aux institutions politiques nationales et locales. Son émergence est étroitement liée aux transformations économiques, sociales et politiques subies par la société française depuis la Révolution industrielle, elle-même ayant engendré une expansion sans précédent du système capitaliste tout en donnant naissance à une nouvelle classe: le prolétariat.

Loin de constituer un bloc monolithe, le mouvement ouvrier français s'est, au cours de son histoire, singularisé de par la variété de ses tendances et leur évolution au gré des alliances et querelles idéologiques. Fortement remis en cause par les récentes évolutions économiques et sociales et perdant son monopole de défense des causes sociales, le mouvement tend peu à peu à être dépassé ou réinventé au travers de la défense de nouvelles causes allant du commerce équitable à une nouvelle forme de syndicalisme altermondialiste dont la portée dépasse largement la frontière de l'Hexagone.

Une nébuleuse aux orientations idéologiques multiples

Durant la seconde moitié du XIXe siècle et malgré les différences propres à chaque tendance, les exigences premières de ce mouvement se sont structurées autour des critiques du système capitaliste formulées par Marx, dénonçant la dimension fondamentalement aliénante du système du salariat et les différentes formes de domination et d'exploitation qui lui sont liées. Cependant, concernant le domaine concret de l'action politique, les positions ont longtemps divergé.

La ligne de séparation principale est longtemps demeurée celle opposant les communistes, pour qui tout changement impliquait le renversement de l'Etat par le biais d'une révolution, aux réformistes s'efforçant d'améliorer la condition ouvrière au sein même du système[1]. A l'intérieur de cette dernière catégorie, une seconde distinction peut être opérée entre les réformistes "temporaires" qui acceptent certaines réformes à court terme en attendant que la classe ouvrière soit plus organisée et "consciente" du rôle historique et révolutionnaire qu'elle a à jouer, et ceux refusant dans l'absolu de remettre en cause la légalité du système. Parfois considérés contre "traîtres" à la Révolution, ces derniers se sont progressivement détachés du strict mouvement communiste pour former la mouvance socialiste. Ce mouvement compte également de nombreuses tendances anarchistes et libertaires prônant l'abolition de la propriété et la mise en place d'un système de gestion communautaire des moyens de production. Elles sont cependant demeurées très marginales et n'ont jamais exercé une influence décisive au sein du monde ouvrier.

L'émergence des syndicats et la fragmentation progressive d'un mouvement en gestation

Tout d'abord interdite par la Loi Le Chapelier de 1791, et après de nombreuses répressions trouvant leur source dans la méfiance traditionnelle de l'Etat français pour les "corps intermédiaires", la création de syndicats a finalement été légalisée en 1884, alors que la IIIe République s'efforçait d'apporter des solutions concrètes à la "question sociale". La CGT (Confédération Générale du Travail) fut alors créée en 1895 et reste, jusqu'à nos jours, la plus importante organisation syndicale[2]. L'idée de lutte des classes devant mener à la suppression du salariat et la nécessité de conserver une indépendance par rapport au pouvoir politique ont été définies dès 1906 dans la Charte d'Amiens lors du Congrès de la CGT, pour marquer par la suite d'une empreinte décisive les grandes

L'idée de lutte des classes devant mener à la suppression du salariat et la nécessité de conserver une indépendance par rapport au pouvoir politique ont été définies dès 1906 dans la Charte d'Amiens lors du Congrès de la CGT, pour marquer par la suite d'une empreinte décisive les grandes orientations du syndicalisme français durant de nombreuses décennies.




Sortie de l'usine Renault de l'île Seguin au début du XXe siècle



Manifestation organisée par le syndicat Force Ouvrière

orientations du syndicalisme français durant de nombreuses décennies[3]. D'autres confédérations syndicales telles que la CFDT, la CFTC, Force Ouvrière ou encore la CFE-CGC ont ensuite progressivement émergé pour jouer le rôle de véritable porte-parole et courroie de transmission des revendications ouvrières auprès du patronat. Représentatives de droit, ces organisations se distinguent de celles ne jouissant pas de ce statut, telles que l'Union Syndicale Solidaire, la FSU, ou l'UNSA.

La France se caractérise également par la présence de syndicats de lutte défendant des idéaux parfois éloignés de la réalité et refusant tout pragmatisme ou négociation, en appelant à la mobilisation des travailleurs par le recours à tout un panel d'actions directes. Le syndicat SUD appartenant à l'Union syndicale solidaire, la CNT ou encore Force Ouvrière font notamment partie de cette catégorie.

Outre les grandes organisations syndicales évoquées, de nombreux syndicats plus locaux défendant les intérêts d'une profession à l'échelle d'une ville ou d'un département se sont également constitués, défendant souvent des objectifs plus corporatistes que politiques.

Au départ destinés à formuler des revendications strictement professionnelles, une grande partie de ces syndicats s'est progressivement politisée en adoptant une stratégie non pas de coopération avec les partis politiques, mais bien souvent d'opposition ouverte

Au départ destinés à formuler des revendications strictement professionnelles, une grande partie de ces syndicats s'est progressivement politisée en adoptant une stratégie non pas de coopération avec les partis politiques, mais bien souvent d'opposition ouverte[4]. Cette attitude contestataire a contribué à nuire considérablement à l'unité du mouvement ouvrier en favorisant la création de nombreuses "chapelles" et de multiples désaccords au sein de l'ensemble de ces tendances. Au cours de la première moitié du XXe siècle, elles ont également entretenu des relations variées et parfois houleuses avec l'Internationale ouvrière.

Si, au cours des années 1920 et 1930, une grande partie des organisations syndicales s'est progressivement orientée vers le réformisme, elles n'en sont pas

moins restées des apôtres de l'action directe notamment au travers de l'organisation de grèves, l'occupation de locaux, le blocage de routes, la distribution de pétitions, etc. Ce mode d'action est en partie l'héritage de l'idéal révolutionnaire qui n'a pas quitté l'horizon de pensée d'un grand nombre de leurs dirigeants. Si la multiplicité des syndicats existant et les différends idéologiques existant entre eux ont empêché la création d'une véritable "conscience de classe" et la constitution d'un groupe organisé au niveau national, elles n'en ont pas moins été les acteurs essentiels de la mise en place d'un processus de négociation au sein des entreprises visant à améliorer les conditions de travail et le bien-être global des ouvriers. Elles se sont progressivement bureaucratisées en affirmant leur rôle central de médiateur au sein du système.

Le rôle de la sphère politique

Parallèlement aux actions de ces syndicats, la constitution de forces politiques communistes et socialistes portant les revendications de la classe ouvrière au niveau gouvernemental a permis à une grande partie des contestations et revendications formulées par ces différents mouvements d'être prises en compte au sein de la sphère politique, pour faire progressivement partie intégrante des enjeux politiques nationaux. Ces revendications consistaient principalement en une augmentation des salaires ainsi qu'une baisse du nombre d'heures de travail hebdomadaire. A la fin du XIXe siècle, la suppression du travail des enfants et la mise en place d'une législation stricte concernant le travail des femmes figuraient également en tête de leurs revendications. Au cours du XXe siècle, les avancées ont été multiples: amélioration continue des conditions de travail et des droits des salariés, création de tout un ensemble de dispositions visant à lutter contre le licenciement abusif, mise en place de congés payés et d'une loi sur les Conventions collectives, réduction continue du temps de travail jusqu'à la

Si, au cours des années 1920 et 1930, une grande partie des organisations syndicales s'est progressivement orientée vers le réformisme, elles n'en sont pas moins restées des apôtres de l'action directe notamment au travers de l'organisation de grèves, l'occupation de locaux, le blocage de routes, la distribution de pétitions, etc.



Le syndicalisme à la française ou la culture de l'"action directe": un rassemblement de la CGT

fameuse loi des 35 heures adoptée sous le gouvernement Jospin[5], création d'un salaire minimum (SMIG) en 1950 qui deviendra le SMIC en 1970... Cependant, ces avancées ont paradoxalement contribué à dissoudre l'homogénéité de la classe ouvrière et tout sentiment d'appartenance à un groupe commun en leur permettant d'accéder aux standards de vie d'une nouvelle "classe moyenne" en constante expansion.

Dans les années 1970, la crise subie par de nombreuses industries, les vagues de privatisation et les nombreuses querelles intestines affectant les organisations syndicales a induit une véritable chute du nombre de leurs adhérents.

La chute du mur de Berlin, ou la fin d'un idéal

Dans les années 1970, la crise subie par de nombreuses industries, les vagues de privatisation et les nombreuses querelles intestines affectant les organisations syndicales a induit une véritable chute du nombre de leurs adhérents. Ce processus a été renforcé par le manque d'attention porté aux problèmes concrets des salariés et notamment au travail féminin, malgré la part croissante des femmes présentes sur le marché du travail. La modification du système d'organisation du travail et de la production, notamment caractérisé par le recours croissant à l'externalisation ainsi que la généralisation de l'intérim et des CDD concourant à une certaine précarisation du salariat et à une mobilité ne favorisant pas l'adhésion à une organisation fixe, sont également évoquées par certains mouvements pour expliquer cette baisse du nombre d'adhérents.

Enfin, l'effondrement de l'URSS a également été à la source d'un certain désenchantement au sein d'une partie des milieux syndicaux et ouvriers : malgré une connaissance des failles du système, l'idéal révolutionnaire fut longuement porté par des grandes figures de l'intelligentsia française et a donc davantage survécu que dans d'autres pays européens comme l'Allemagne ou l'Angleterre, où les syndicats ont bien plus tôt adopté une position réformiste. En conséquence, la France affiche aujourd'hui l'un des plus bas taux de syndiqués au sein de l'Europe, qui atteint aujourd'hui le seuil critique de 5% dans le secteur privé.

Cependant, en 1995, les grèves des cheminots contre le plan de réforme de la Sécurité sociale proposé par le premier ministre de l'époque Alain Juppé ont montré que les syndicats étaient loin d'avoir perdu toute capacité de mobilisation. De plus, au sein même du monde du travail, de nouvelles revendications ont émergé incluant notamment la parité hommes-femmes en terme de salaire à poste et travail égal, ou encore les discriminations à l'embauche touchant une partie de la population émigrée ou ayant des origines étrangères.

Un "revival" altermondialiste?

Loin des thèses prédisant la fin de l'Histoire et des luttes sociales, le mouvement ouvrier s'est aujourd'hui profondément transformé pour étendre le registre de ses revendications et de ses actions au niveau mondial, comme l'attestent les différents forums sociaux mondiaux mis en place ça et là à Porto Alegre, Athènes ou Bombay.

Dans un contexte de mondialisation sans précédent de l'économie, l'heure est donc à la mondialisation consécutive de l'action sociale. Cependant, ce nouveau mouvement déborde largement de la sphère dite "ouvrière" pour inclure dans ses rangs de jeunes cadres, écologistes, étudiants, féministes... ne se cantonnant pas à la stricte revendication d'un bien-être matériel mais davantage à celle d'un "mieux-être" global basé sur le respect de l'environnement et respectueux des

Ce nouveau mouvement déborde largement de la sphère dite "ouvrière" pour inclure dans ses rangs de jeunes cadres, écologistes, étudiants, féministes... ne se cantonnant pas à la stricte revendication d'un bien-être matériel mais davantage à celle d'un "mieux-être" global.

droits des nouveaux opprimés ; des indiens du Chiapas aux enfants du Tiers monde exploités par les multinationales occidentales. Les cibles ne sont plus les patrons mais davantage les organisations internationales telles que le FMI, la Banque Mondiale et surtout l'OMC, chantre d'une extension du système libéral et de la logique marchande au niveau mondial. Les idéaux révolutionnaires ont donc peu à peu laissé place aux politiques "alternatives", à une mondialisation "à visage humain", ou encore au commerce équitable. Les critiques se sont donc reportées du capitalisme au néolibéralisme, pour viser progressivement toute forme d'impérialisme et de logique marchande faisant prévaloir l'économie et le profit sur le bien-être global de l'être humain.

Cependant, le caractère hétéroclite des revendications - écologistes, féministes, sociales, juridiques...-, de leur participants - peuples indigènes, paysans, ouvriers, intellectuels de tous bords politiques - et des projets avancés - capitalisme "aménagé" ou nécessité de mettre une place un système alternatif-, rendent difficile l'élaboration d'un projet commun. Les sommets sociaux mondiaux organisés régulièrement depuis le début des années 2000 se cantonnent donc au rôle de forums de discussion plus ou moins organisés et peinent à se convertir en une véritable plateforme permettant de formuler un programme applicable au niveau politique interne. Certains consensus ont cependant émergé, notamment concernant la nécessité d'annuler la dette extérieure des pays en développement, de mettre en place une taxe sur les transactions financières, d'éliminer les paradis fiscaux, et de promouvoir la sécurité et la traçabilité des denrées alimentaires, notamment concernant les produits génétiquement modifiés, sans pour autant qu'aucune modalité de mise en œuvre concrète n'ait été pour l'instant définie.



Affiche de l'organisation altermondialiste ATTAC

Quoi qu'il en soit, l'altermondialisme reflète l'évolution d'un imaginaire et des représentations inhérentes à tout mouvement social : le rôle de la construction de figures de l'ennemi tels que l'OMC et le G8, ou encore la rhétorique de la "dépossession" des paysans du Tiers monde, des femmes, des indiens… face à l'hégémonie du marché jouent un rôle important dans les mobilisations, même si elle est parfois déconnectée de la réalité.

Les critiques se sont reportées du capitalisme au néolibéralisme, pour viser progressivement toute forme d'impérialisme et de logique marchande faisant prévaloir l'économie et le profit sur le bien-être global de l'être humain.

Au plan interne, on assiste également à un certain renouveau des revendications sociales, notamment de la part de toute une partie des agriculteurs français considérant que la mondialisation et l'adhésion à l'OMC menacent la survie de leurs exploitations agricoles. La candidature de José Bové, figure de proue d'un nouveau syndicalisme agricole aux relents d'altermondialisme, aux prochaines élections présidentielles atteste de la pérennité et de l'écho rencontré par ce mouvement.



En France, les manifestations contre l'Organisation Mondiale du Commerce se sont multipliées au cours de ces dernières années.

L'altermondialisme à la française, un mouvement plus intellectuel qu'ouvrier

En France, plusieurs courants ont fait de la défense de ces thématiques altermondialistes leur nouveau cheval de bataille : l'un, d'extrême gauche et fortement politisé, fait de certains effets négatifs de la mondialisation la caisse de résonance d'une critique plus globale du système capitaliste. Il compte notamment dans ses rangs la LCR ainsi que de nombreuses organisations anarchistes et libertaires. Face à eux existe également un courant de contestation qui défend davantage des valeurs dites "civilisationnelles" et qui, sans remettre en cause les fondements du système actuel, semble vouloir donner un contenu plus humain et social à l'actuelle mondialisation. Cette tendance compte également dans ses rangs certains "souverainistes" tels que Bernard Cassen ou Jean-Pierre Chevènement qui refusent la progressive dilution de l'autorité des Etats face au poids croissant des organismes supra-étatiques tels que l'OMC, le FMI ou encore l'Union Européenne.

L'altermondialisme participe donc à la construction de la mondialisation en définissant de nouveaux enjeux tout en essayant de peser tant bien que mal sur l'agenda mondial. Il reflète également une reconfiguration de l'espace revendicatif qui s'est ouvert à des forces dépassant le syndicalisme traditionnel.

L'organisation ATTAC a eu un poids important dans la formulation de ces critiques et dans la fédération de nombreux courants dénonçant la financiarisation excessive du système économique et la mise en place d'une certaine Europe libérale et "monétariste". Cependant, l'essentiel de ses rangs est formé de jeunes cadres et d'intellectuels qui sont loin d'être les premières victimes de certaines conséquences néfastes de la mondialisation telles que les délocalisations et licenciements économiques en tout genre. Les premiers concernés, les ouvriers, en demeurent pour l'essentiel absents, ce qui amène de nombreux sociologues actuels à parler de "*crise de représentation ouvrière sur la scène politique*"[7].

L'altermondialisme participe donc à la construction de la mondialisation en définissant de nouveaux enjeux tout en essayant de peser tant bien que mal sur l'agenda mondial. Il reflète également une reconfiguration de l'espace revendicatif qui s'est ouvert à des forces dépassant le syndicalisme traditionnel, témoignant du fait que ce dernier, selon Pierre Rosanvallon, a perdu sa "*position de médiateur central de la solidarité qui avait été historiquement la sienne*"[8]. Ces nouveaux enjeux ouvrent aussi un espace propice à la redéfinition et à un renouveau des relations entre organisations syndicales, associations et ONG. Enfin, si la classe ouvrière tend aujourd'hui à disparaître pour se fondre dans une vaste classe moyenne aux contours flous, elle n'en a pas moins disparu de l'imaginaire de la population et des écrans du cinéma français, où la figure de l'ouvrier et des luttes sociales ont été les thèmes centraux

de films récents tels que *Ressources humaines, Reprise*, ou encore *Marius et Jeannette*.

Au cours du XXe siècle, le mouvement ouvrier a été marqué par la progressive intégration du parti communiste au système politique, ainsi que par l'enracinement d'un syndicalisme de négociation - malgré la permanence de syndicalistes ne s'étant pas dépris d'un certain "nostalgisme" par rapport aux idéaux communistes et révolutionnaires.

La fin du communisme et la moyennisation de la classe ouvrière sont cependant loin d'avoir étouffé toute critique du capitalisme qui, entré dans une phase néolibérale, fait l'objet de nouvelles critiques formulées par un large éventail d'acteurs et de groupes sociaux, concernant notamment les dégâts écologiques entraînés par le capitalisme à l'échelle de la planète, ou encore la nouvelle domination du capital sur le travail exercée au travers des multinationales et facilitée par l'amoindrissement croissant du rôle de l'Etat dans les sphères économique et sociale.

A ce titre, il est intéressant de noter que les Déclarations de Porto Alegre de 2001 et de 2002 ne font pas référence à une "classe" professionnelle de façon ouverte, et ne limitent pas leur critique au système capitaliste pour évoquer des enjeux plus globaux tels que "*le respect des droits humains, économiques, sociaux et culturels" ou encore la nécessité de réformer "un système basé sur le sexisme, le racisme et la violence, [...] qui privilégie le capital et le patriarcat*".

Cependant, les modalités d'application au niveau interne des revendications formulées à l'échelle internationale restent encore à être définies ; tâche ardue dans un contexte marqué par un "tout sécuritaire" et par une lutte contre le terrorisme pénalisant de façon croissante toute action directe mise en place par les acteurs sociaux[9]. La question du devenir concret des propositions formulées au cours de ces forums ainsi que la constitution de véritables organisations permettant à ces revendications de trouver un écho au niveau national constitue désormais la priorité de l'ensemble de la mouvance altermondialiste, en l'absence de gouvernance mondiale et de toute instance politique véritablement représentative au niveau supranational. ■

Les modalités d'application au niveau interne des revendications formulées à l'échelle internationale restent encore à être définies; tâche ardue dans un contexte marqué par un "tout sécuritaire" et par une lutte contre le terrorisme pénalisant de façon croissante toute action directe mise en place par les acteurs sociaux.

---

1. Le Congrès de Tours en 1920 marqua notamment cette scission entre réformistes et révolutionnaires, désormais exclus de la CGT.
2. La CGT rassemble plusieurs fédérations de syndicats de même profession ainsi que des unions dites "locales" rassemblant les syndicats d'un département ou d'une ville; l'ensemble étant supervisé par un bureau confédéral.
3. Malgré la chute de l'URSS, ces orientations sont encore très présentes dans des organisations syndicales actuelles telles que Force Ouvrière ou Solidaires.
4. Cette position, ainsi que la poursuite des idéaux révolutionnaires, ont été officiellement annoncées lors du congrès de la CGT d'Amiens en 1906, pour ensuite marquer une grande partie du syndicalisme français.
5. Cette loi a cependant subi certains amendements et modifications au travers de l'adoption de la Loi Robien en 1996, complétée par la suite par tout un ensemble de dispositions donnant aux entreprises de meilleurs délais d'adaptation à cette nouvelle mesure.
6. Notamment au travers de son projet de taxation des mouvements de capitaux baptisé " Taxe Tobin ", dont l'application demeure cependant problématique pour de multiples raisons techniques et politiques.
7. Bernard Cassen (ex-président d'honneur d'ATTAC France), " ATTAC : l'altermondialisme à la française ", in *Le mouvement altermondialiste*, La Documentation Française, n°897, Février 2004.
8. Pierre Rosanvallon, *La Question syndicale*, Paris, Hachette, 1998
9. Concernant cette tendance à la criminalisation croissante des actions militantes, on peut notamment citer la condamnation de José Bové après la destruction de plants d'OGM ou encore les nombreuses poursuites pénales engagées contre plusieurs centaines de manifestants contre le projet CPE.

A l'occasion de la journée mondiale du travail

Entretien avec Ezzatollah Arâghi

Entretien réalisé par
Mohammad-Amin YOUSSEFI
Arefeh HEDJAZI



Arefeh Hedjazi: A l'occasion de la journée mondiale du travail, pourriez-vous nous retracer l'historique de ce mouvement ?

Ezzatollah Arâghi: Vous savez que le 1er mai a été choisi comme journée mondiale des travailleurs et du travail. A l'origine, cette journée a été établie pour commémorer les ouvriers morts au cours d'une manifestation aux Etats-Unis. Dans cette manifestation, qui a eu lieu à la fin du XIXème siècle, les ouvriers revendiquaient la journée de huit heures et la semaine de quarante-huit heures. Peu à peu, cette journée a pris une importance plus considérable. En 1944, l'Organisation Internationale du Travail a déclaré que le travail n'était pas une marchandise et elle a également attiré l'attention sur un point très important en soulignant que le travail humain était un reflet de la personnalité humaine. Par conséquent, tout travail, qu'il soit manuel ou intellectuel, est respectable. A partir de cette déclaration, le 1er mai a été choisi comme journée mondiale des travailleurs par l'Organisation Internationale du Travail. Cette journée est respectée dans le monde entier, dans chaque pays d'une manière propre et selon les décisions prises par les organes compétents de l'OIT. Mais c'est essentiellement une journée symbolique.

A.H. : D'une manière générale, pouvez-vous nous expliquer dans quelles circonstances la classe ouvrière a pris de l'importance et comment la nécessité de la mise en place d'une loi du travail a été ressentie ?

E.A. : Je vais tout d'abord vous donner un historique de l'expression de droit du travail et également du Code du travail et de la loi du travail. En France, jusqu'au milieu du XXe siècle, cette branche du droit que nous appelons le droit du travail était enseignée dans les facultés de droit sous le nom de législation industrielle ou législation ouvrière. En 1947, un premier traité de "droit du travail" fut publié par un éminent maître en la matière, le professeur Paul Durand, et ce nom a été progressivement adopté et accepté. Que signifie cette différence d'expression? Et bien, quand on disait "législation industrielle" et "législation ouvrière", pour les juristes de l'époque, cela signifiait que la législation en matière de travail humain était réservée aux ouvriers des secteurs

industriels. Il y a donc un lien très important entre la Révolution industrielle et l'apparition de la classe ouvrière avec la question de ses difficiles conditions de vie et de travail dans les usines.

A.H. : Pouvez-vous citer des exemples?

E.A. : On peut donner l'exemple de la première loi française concernant le travail des enfants qui date de 1841. Elle précisait les conditions du travail des enfants, telles que l'âge et leurs horaires de travail. Elle était le résultat d'une enquête qui montrait que les horaires étaient de 15 à 17 heures par jour et qu'ils étaient les mêmes pour les hommes, les femmes et les enfants. Mais les lois du travail n'étaient pas faciles à adopter car les patrons, mais aussi les autorités publiques, étaient contre ces lois car ils considéraient que l'Etat n'avait pas à intervenir dans les relations entre les ouvriers et les patrons. Pour eux, la relation entre l'employeur et l'employé était une relation privée, contractuelle, où chacun concluait l'accord selon ses intérêts propres et où par conséquent chacun trouvait son intérêt. Ce qui n'est pas tout à fait vrai car dans le contrat de travail comme dans beaucoup d'autres contrats, quand la position sociale, économique et autres des contractants n'est pas égale, le contrat ne sera évidemment pas équitable et profitera à celui qui a plus de pouvoirs, plus d'argent et plus de possibilités pour dicter ses conditions à l'autre partie.

L'adoption du Code du travail a pris beaucoup de temps et c'est à partir du moment où le Code civil a perdu un peu de son importance que ce processus de codification s'engagea. Je vous rappelle que le Code civil avait une importance considérable dans la France du XIXème siècle et qu'il était connu sous le nom de Code Napoléon.

C'est donc à partir du moment où la liberté contractuelle, instaurée par l'article 1134 du Code civil, fut quelque peu remise en question que la question des relations de travail et du contrat de travail fut posée de façon sérieuse et que le législateur intervint. Mais c'est en fait dès la fin du XIXème siècle avec l'adoption en France de deux lois importantes, l'une concernant la liberté syndicale, qui permit aux mouvements ouvriers de revendiquer légalement leurs exigences en matière d'horaires de travail, de rémunération, etc., l'autre concernant l'inspection du travail, que les bases de la préparation et de la codification du Code du travail furent posées.

A.H. : Comment le droit du travail a-t-il vu le jour en Iran?

E.A. : En Iran, la première loi concernant le travail salarié a été adoptée en 1946 pour plusieurs raisons. Avant la promulgation de la Constitution, nous n'avions pas de lois et de droit au sens propre, nous avions des décisions et des décrets royaux, des ordonnances et des règlements provenant des gouverneurs, et à côté, des lois religieuses. Mais une fois que nous avons eu un parlement, nous avons commencé à adopter des textes de lois. Nous avons commencé avec le Code civil, le Code pénal, la Procédure civile, pénale, etc., parce que l'on n'avait pas encore de classe ouvrière. En outre, après la Révolution constitutionnelle, Rezâ Shâh restreignit les libertés dans leur ensemble. Mais après sa destitution et le couronnement de son fils il y a eu une durée de relative liberté qui a duré un peu moins de dix ans. A ce moment-là, les mouvements ouvriers commencèrent à se développer. Il y avait évidemment des partis de gauche car une partie de l'Iran était à l'époque occupée par l'armée soviétique et il existait un sérieux risque de séparation de certaines régions de l'Iran. Le gouvernement était donc obligé de ménager ces partis. A partir du lancement

Les lois du travail n'étaient pas faciles à adopter car les patrons, mais aussi les autorités publiques, étaient contre ces lois car ils considéraient que l'Etat n'avait pas à intervenir dans les relations entre les ouvriers et les patrons. Pour eux, la relation entre l'employeur et l'employé était une relation privée, contractuelle, où chacun concluait l'accord selon ses intérêts propres et où par conséquent chacun trouvait son intérêt.



Après la chute du régime soviétique, la fin du monde bipolaire et la mondialisation, l'OIT a été obligée d'adopter une nouvelle politique sociale.

des grèves dans l'industrie pétrolière du sud, le gouvernement se vit presque forcé de prendre les mesures nécessaires. En 1947, le Conseil des ministres adopta un texte, sans vote parlementaire, sous le nom de "loi du travail". Ce texte, non ratifié par le Parlement, fut seulement adopté par le Conseil des ministres et appliqué pendant un court laps de temps car il était provisoire. Il fut modifié en 1950 mais le nouveau texte, cette fois-ci adopté par les commissions parlementaires, était également un texte provisoire. C'est finalement en 1956 qu'un texte fut adopté par la commission mixte du Parlement et du Sénat. Cette version définitive, qui fut abrogée en 1990, servit trente-deux ans de base pour réguler les relations entre employeurs et employés.

Les revendications des travailleurs augmentèrent après la Révolution islamique car ils avaient joué un grand rôle dans la victoire avec leurs grèves, qui avaient surtout paralysé l'industrie pétrolière. Leurs revendications et leurs demandes concernant l'amélioration de leur niveau de vie et de leurs conditions de travail étaient donc compréhensibles.

A.H. : D'autant plus que la Révolution avait promis beaucoup de choses aux travailleurs.

E.A. : Certainement. Quoiqu'il en soit, c'est quand on a commencé à préparer un nouveau projet de loi, un an après la Révolution, que les difficultés ont surgi. Ces difficultés étaient causées par les divergences très importantes qui existaient entre les divers courants politiques et idéologiques des rédacteurs du texte, aussi bien au sein des parlementaires que parmi les religieux et les membres du Conseil des Gardiens de la Constitution. Par conséquent, la préparation du projet de loi prit onze ans, de 1980 à 1991; jusqu'à ce qu'une version définitive soit adoptée par le Conseil du discernement. Pourquoi onze ans? Parce qu'il y avait d'une part ceux qui considéraient que la relation employeur/employé était une relation purement contractuelle, un lien contractuel; ce qui était l'argument de l'époque du libéralisme économique aux XVIIIe et XIXème siècle en Europe.

A.H. : Et également le point de vue classique du "figh" islamique.

E.A. : Oui, c'est-à-dire que certains pensaient que, selon le "figh" islamique, le lien contractuel suffisait entre l'employeur et le travailleur, mais cette vision comprenait une certaine difficulté, laquelle était d'expliquer au travailleur qu'avant la Révolution, il y avait des congés payés, des salaires minimums, un volume horaire de travail maximum, des indemnités de licenciements, etc., et que désormais, après la Révolution, il n'y avait plus que votre contrat avec l'employeur, c'est-à-dire qu'on ne vous garantissait plus aucun de vos anciens droits.

D'autre part, il y avait une opinion publique qui disait qu'on avait eu une loi de travail bien rédigée, convenable, une loi impérative, protectrice, qui garantissait aux travailleurs leurs droits essentiels selon les normes internationales et le droit

comparé. Cette opinion exigeait donc la loi de 1956 en plus complète et plus récente. Cette divergence suscitait aussi bien dans le monde du travail que dans les autres milieux une insatisfaction générale. C'est finalement le Guide et le fondateur de la République islamique qui ont trouvé une solution mixte, qui n'était pas directement la loi impérative, mais qui, grâce à certaines clauses, obligeait l'employeur à respecter la loi, non de par l'autorité de la loi en elle-même, mais du fait des clauses comprises dans cette loi.

Ce projet fut adopté par le Parlement, mais le Conseil des Gardiens de la Constitution le refusa et c'est finalement grâce au Conseil du discernement qu'il fut adopté en 1990.

A.H. : Quelles étaient les différences entre la loi de 1990 et celle de 1956? Quel impact a eu cette nouvelle loi sur le marché du travail, alors que nous voyons aujourd'hui qu'elle fait de nombreux insatisfaits?

E.A. : Il y a dans la loi de 1990 un point très important concernant le licenciement. Pendant la Révolution et les années qui ont suivies, les divers partis politiques, en particulier ceux de gauche, critiquaient violemment la loi de 1956 dans laquelle le licenciement était admis avec une indemnité comprenant trois ans de salaire de l'employé licencié. On disait que cette loi n'allait pas dans le sens des intérêts du travailleur et que le licenciement devrait être extrêmement limité. C'est pourquoi dans la loi de 1990, le licenciement n'est admis et n'est possible qu'avec une justification. Mais cette condition comporte des lacunes. Selon le texte de la Convention internationale du travail de 1982, la justification n'est pas seulement dans l'attitude du travailleur. Ce n'est pas seulement le travailleur fautif que l'on peut licencier. En cas de difficultés économiques ou le risque de fermeture de l'entreprise, cette convention admet la réduction et le licenciement du personnel. Cette possibilité n'a pas été précisée par la loi de 1990 et c'est là que réside le problème. Le licenciement est devenu très difficile et certains travailleurs ne se laissent pas licencier, ce qui cause des problèmes aux employeurs. L'autre problème concerne les indemnités d'invalidité.

D'autre part, sur le plan de la liberté syndicale, la loi de 1990 n'est pas tout à fait en concordance avec les normes internationales du travail. C'est pour cela aussi que cette loi est critiquée.

A.H. : Compte tenu de l'évolution économico-politique, comment voyez-vous l'avenir du Code du travail à l'échelle internationale?

E.A. : La mondialisation a changé beaucoup de choses. Sur le plan international nous avons une organisation, qui est la plus ancienne organisation internationale du monde, à savoir l'OIT, fondée en 1919. Après la chute du régime soviétique, la fin du monde bipolaire et la mondialisation, cette organisation a été obligée d'adopter une nouvelle politique sociale, c'est-à-dire que jusqu'à cette date, l'OIT adoptait chaque année des conventions et des recommandations concernant les différents aspects du travail; pas uniquement le travail des travailleurs salariés et des ouvriers mais le travail humain en général, que ce soit au sujet de la sécurité sociale, des conditions de travail, de la non-discrimination, de l'abolition du travail des enfants et du travail forcé ou de la liberté syndicale. Et elle attendait de chaque Etat qu'il ratifie ces conventions.

Après la chute du mur de Berlin, la position du travailleur salarié et du syndicat ayant été affaiblie, l'OIT fut

La préparation du projet de loi prit onze ans, de 1980 à 1991; jusqu'à ce qu'une version définitive soit adoptée par le Conseil du discernement. Pourquoi onze ans? Parce qu'il y avait d'une part ceux qui considéraient que la relation employeur/employé était une relation purement contractuelle, un lien contractuel; ce qui était l'argument de l'époque du libéralisme économique aux XVIIIe et XIXème siècle en Europe.

Le droit du travail s'est affaibli. Le mouvement syndical n'a plus sa force d'antan. Par conséquent, selon un rapport publié en 2003 par l'OIT, la protection sociale et la protection selon les lois du travail diminue malheureusement de plus en plus dans les différents pays.

obligée d'adopter une autre solution. En 1998, elle a adoptée une déclaration concernant les principes et les droits fondamentaux relatifs au travail. Et c'est à partir de l'adoption de cette déclaration qu'elle a demandé à chaque pays de respecter les points essentiels, en lieu et place de la ratification de toutes les conventions. Cela veut dire que le droit du travail s'est affaibli. Le mouvement syndical n'a plus sa force d'antan. Par conséquent, selon un rapport publié en 2003 par l'OIT, la protection sociale et la protection selon les lois du travail diminue malheureusement de plus en plus dans les différents pays. On voit que le contrat provisoire, éphémère, remplace l'emploi permanent, à durée indéterminée. La situation est encore satisfaisante, mais si l'OIT arrive à développer la notion de travail décent, et suivant l'exemple de la Déclaration de 1998, acquiert le pouvoir de vérifier et de contrôler l'application des principes qu'elle préconise, on pourrait espérer que le droit du travail ne disparaîtra pas petit à petit.

A.H. : Aujourd'hui, pour beaucoup, le contrat provisoire est évoqué comme l'une des causes directes du chômage. Qu'en est-il réellement?

E.A. : On peut dire qu'il est à la fois cause et effet. Le contrat provisoire a bien été prévu par la loi mais il n'est pas tout à fait appliqué selon la loi. En principe, le contrat provisoire n'est valable que pour les emplois provisoires. Mais l'on a interprété cela de manière à ce qu'aujourd'hui, le contrat provisoire soit appliqué à tout genre de travail, provisoire ou à durée indéterminée. C'est la cause et l'effet, car c'est par peur du chômage que les gens acceptent le contrat provisoire. Il vaut mieux avoir un emploi provisoire que pas d'emploi du tout.

A.H. : Donc, en tant que spécialiste, que pensez-vous d'une éventuelle réforme, d'une clarification de la loi du travail en la matière?

E.A. : Finalement, je crois qu'on sera obligé de réformer la loi du travail et de définir un cadre plus clair pour les contrats provisoires. Il est nécessaire de garder ce type de contrat en tant que cadre juridique, mais à sa place, et non pas comme un contrat type pour toutes les relations de travail. C'est cela qui est inacceptable.

A.H. : Et vous-même, pourquoi vous êtes vous intéressé au droit du travail?

E.A. : C'est un peu difficile à expliquer, parce qu'au moment où j'ai été orienté vers l'étude du droit… Quand je dis orienté, c'est qu'il y eut beaucoup de motivations qui m'ont poussé vers le droit. J'aime l'enseignement depuis ma jeunesse. Je me suis inscrit en droit et j'ai été lauréat pendant les quatre années de ma licence, j'ai donc obtenu une bourse pour continuer mes études à l'étranger. Etant donné les liens qui existent entre le droit français et le droit iranien, c'est en France que j'ai choisi d'aller. Là-bas, j'ai continué mes études au niveau du doctorat d'Etat en droit privé. Mais j'avais toujours une pensée tournée vers l'égalité et la justice. A l'époque, le droit du travail n'était pas une matière très prisée des juristes. Et selon moi, il y avait assez de juristes en droit privé. Quand j'ai annoncé à mon professeur que je voulais poursuivre mes études en droit du travail, il fut étonné. Il me trouvait mieux fait pour le droit privé. Mais l'esprit de justice sociale me tenait. Donc, quand j'ai obtenu mon diplôme en droit privé, j'ai demandé un rendez-vous au professeur Gérard Lyon-Caen et je lui ai demandé d'accepter la supervision de ma thèse. Il a dit que c'était la première fois qu'un iranien travaillait sur cette matière, surtout en doctorat d'Etat, et que j'étais un pionnier. Il a

accepté, mais m'a proposé un sujet assez ardu. Ce n'était pas très facile pour moi de préparer cette thèse car je devais analyser de nombreux arrêts de la Cour de Cassation. Finalement, après deux ans et demi, j'ai soutenu avec succès ma thèse sur le droit du travail et la sécurité sociale. Et un mois après mon retour en Iran, j'ai commencé à enseigner le droit du travail et le droit privé, et je continue d'enseigner ces deux matières même si je penche plutôt vers le droit du travail.

A.H. : Pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre séjour en France.

E.A. : Je suis arrivé en France en 1965 et j'ai terminé mes études en 1970. J'ai été surtout à Paris, mais aussi à Montpellier. Mon séjour à Paris a été très important pour moi, surtout pendant les dernières années, car il a coïncidé avec mai 68 et comme j'habitais dans le Quartier Latin, j'étais au cœur des événements et je suivais ce qui se passait à la Sorbonne.

A.H. : Pour finir, quel est principal défi actuel que doit affronter le droit du travail en Iran?

E.A. : C'est difficile à dire. Le taux très élevé du chômage laisse peu de possibilités pour trouver une solution radicale aux relations de travail. Aujourd'hui, le premier mot revient aux partisans du libéralisme économique qui sont contre toute loi de travail. Par conséquent, l'espoir d'un changement profitable aux travailleurs est faible. Les lois accordent actuellement plus de libertés aux employeurs qu'aux travailleurs. A mon avis, il s'agit de trouver un équilibre entre ces deux parties, car les employeurs ont également raison. A l'heure actuelle, où les transferts de capitaux se font aisément, où l'argent se gagne facilement par le commerce, celui



qui choisit de fonder une entreprise productive et créatrice d'emplois doit être soutenu. Ces employeurs doivent avoir certaines possibilités, certaines facilités, une marge de manœuvre concernant l'embauche, etc. Nous sommes donc face à ces deux parties, qui ont toutes les deux certains droits. D'une part les travailleurs qui veulent au moins, avec raison, un minimum de moyens pour vivre, un minimum de conditions sociales et humaines, un accès normal à la sécurité sociale, etc., et d'autre part, nous avons les employeurs, disposant d'une marge de manœuvre trop étroite, faisant tourner leurs entreprises dans une mauvaise conjoncture économique, avec peu de possibilités de financement, etc., qui aident pourtant avec leurs entreprises à la création d'emplois. Il est donc important de soutenir également les employeurs.

A.H. : Merci beaucoup de nous avoir accordé votre temps pour cet entretien.

E.A. : Merci à vous. Je vous souhaite bonne continuation. ■

Les lois accordent actuellement plus de libertés aux employeurs qu'aux travailleurs. A mon avis, il s'agit de trouver un équilibre entre ces deux parties, car les employeurs ont également raison.



Lettre au mineur

Esfandiar ESFANDI
Université de Téhéran

"A vous les improductifs, qui faites si mal semblant de peiner…je dis: Au charbon, au charbon, au charbon…"

Anonyme

Oui Monsieur Aymard. Je réponds oui à votre question. Cette lettre vous concerne, malgré le nom curieux de son destinataire, malgré sa provenance que vous devinez lointaine. Je suis un inconnu, pour ce qui vous concerne. En revanche, j'ai le plaisir, moi, de vous connaître! Je viens tout juste de m'entretenir au téléphone avec votre fils Mathieu, qui vient tout juste d'éclairer ma… lampe "Marsant" (le mot est bien choisi, n'est-ce pas Mr. Aymard?) à votre sujet. Je connaît maintenant, votre âge vénérable (87 ans), votre situation de famille, quelques très belles anecdotes à votre sujet; une part de votre biographie en somme, dont l'essentiel, du moins pour ce qui me concerne, restera définitivement (le restera-t-elle?) dans l'ombre. Et dire qu'il y a une heure à peine, je ne connaissais rien de vous, hormis vos traits et la forme approximative de votre main gauche, ombragés par de la suie noire et brillante. Vous revient-elle cette image? Ce vieux cliché d'après guerre, couché pour toujours sur une des pages glacées d'un luxueux album de photographies, également d'après guerre? Dans cette édition en partie publicitaire, financée pour l'essentiel par le Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais de l'époque, ont pris place divers portraits et panoramas, rehaussés par des textes de circonstance, le tout célébrant les vertus de ce chef-lieu de la France. Je l'ai gardé cet ouvrage, qui me vient de je ne sais qui, et dont "l'éboulement" du temps (c'est le mot juste, hein, Mr. Aymard?) à contribué à dégrader, selon sa fantaisie, la qualité des images. La page 24 est consacrée au bassin Houiller de la région, avec très peu de texte et trois clichés en noir et blanc (noir et jaune): une carrière exploitée à l'ancienne, une galerie souterraine, un portrait de groupe où l'on distingue clairement, malgré l'obscurité, six mineurs d'âge moyen. Pour le citoyen français,

cette image appartient déjà à la préhistoire de l'extraction minière, surtout depuis la signature en 1994 du pacte Charbonnier et la fermeture officielle du dernier site houiller de France (ailleurs, cette préhistoire continue d'être conjuguée au présent). Une chose aura cependant retenu mon attention sur cette photographie, Mr. Aymard. Une chose qui n'a rien à voir avec le temps: six personnes ont pris la pose pour ce cliché, et pour immortaliser non pas l'instant (ce dont ils n'avaient cure, à en croire les visages) mais la vôtre de pose… A ce stade de ma lettre, je crois, Mr. Aymard, que je vous dois une explication.

Le moins aguerri des psychanalystes pourrait sans doute l'expliquer, mais de mon côté, je peine encore à saisir la raison de la fascination que continue à exercer sur ma personne, le rude et austère univers des ouvriers sub-terriens. Cette fascination reste d'ailleurs partagée par beaucoup. Au fil des décennies, la mine a fini par acquérir le statut convoité de "lieu mythique", et le mineur, celui de personnage (tristement?) légendaire. On continu à les imaginer, abandonnant les corons le temps d'une journée de pur labeur, entrant par dizaines dans les "cages" d'ascenseurs, s'enfonçant (fort heureusement) bien au-delà du traditionnel et fatal "six pieds sous terre", s'engageant dans les dédales des galeries, des "bures" et des "accrochages". On se les figure en train de charger le charbon dans de vieilles berlines rouillées, tout à leur quête quotidienne de minerai, à leur lutte *contre* les parois souterraines, contre les mortels "coups de grisou" et autres "coups de poussière". On se souvient, même sans l'avoir vécu, de l'éclairage à feu nu, de l'acétylène, puis des lampes de sûreté qui précédèrent la lumière électrique. Mais vous Mr. Aymard, pour ce qui est de vous imaginer fatigué, en votre première jeunesse, aux premières années de votre tâche ingrate, avant l'ère des puissantes machines d'extraction, de déblocage et de roulage, de vous imaginer au bord de l'épuisement, las de creuser (de "foncer" comme ils disent) la maudite roche... rien n'y fait. Sur le cliché que vous savez, vous arborez un sourire souverain, désarmant. De votre visage se dégage un sentiment de joie, que les faces ravinées, ravagées, inertes de vos camarades ne font qu'accentuer. Au moment où je vous écris, l'ouvrage est ouvert devant moi à cette fameuse page 24, et votre sourire continu de jaillir, comme une "explosante fixe", hors du cadre, hors du livre.

Comment et par quels chemins mon étonnement devant l'extraordinaire de votre posture a pu enfin vous parvenir par le biais de cette lettre, je vous passe les détails. J'en remercie les Editions Serenne et votre aimable progéniture. De ce sourire je voulais seulement et surtout vous parler, en vous priant de m'écrire à votre tour, et de m'expliquer le pourquoi d'un si beau sourire, magnifique, démesuré, et tellement décalé.

Respectueusement

PS: mon adresse est au dos de la lettre. ■

On se les figure en train de charger le charbon dans de vieilles berlines rouillées, tout à leur quête quotidienne de minerai, à leur lutte contre les parois souterraines, contre les mortels "coups de grisou" et autres "coups de poussière". On se souvient, même sans l'avoir vécu, de l'éclairage à feu nu, de l'acétylène, puis des lampes de sûreté qui précédèrent la lumière électrique.



Métaphysique du théâtre[1]

Maziyâr MOHAYMENI
Université de Hamadân

Première partie

La plupart des historiens du théâtre s'accorde à faire du rite l'origine de l'art dramatique[2]. Certains penseurs, tel Artaud, trouvent dans le rite le point vers lequel devrait se diriger le théâtre pour se rapprocher de lui-même : le rite constituerait alors une certaine finalité du théâtre[3]. Que l'origine et la finalité soient censées se rejoindre; qu'elles puissent se croiser dans un espace quelconque ; qu'il puisse y avoir entre elles une rencontre sur tel ou tel segment d'une ligne d'horizon - tout horizon figurant, par définition, la possibilité d'une rencontre impossible -, voilà des questions qui ne manquent sûrement pas d'intérêt. Ce qui en représente plus, c'est, face à l'horizon, l'atemporalité de l'atteinte. La ligne de la rencontre se définit par une absolue inaccessibilité pour celui qui suit le fil de l'horizon. La rencontre est pure contemplation. C'est une affaire de vue, non de toucher. Point de fusion avec cette ligne imaginaire, sauf à l'embrasser du regard. Et si l'origine du regard, en tant que vision intentionnelle d'un objet, est physique ; si, toujours en tant que visée, il part, ou repart, de cette source/cible "matérielle" qu'est l'œil, le parcours en est, à tout le moins partiellement, méta-physique, la vue ayant, comme d'ailleurs tous les autres sens, droit à l'erreur. C'est donc, avant tout, de l'erreur des sens, des lacunes de la phusis, que se conclurait la métaphysique. Elle se trouverait à l'intersection d'une certitude d'ordre "scientifique", et d'une donnée empirique qui ne correspond pas à cette certitude : elle occupe, entre autre, un moment de doute. Or, ce n'est pas la peine d'aller chercher la métaphysique du côté de l'invisible : elle se trouve déjà là où le regard n'est que pur regard : un regard sans promesse, ou qui se révèle comme pure promesse, ce qui revient au même.

I. Néant, scène, horizon

Sans promesse, parce que sans objet. C'est par une bonne volonté que, devant l'horizon, le regard se donnerait un objet à regarder. Sans un regard surpris par une rencontre, point de rencontre à l'horizon. Point d'horizon. Pour que cette rencontre illusoire soit soupçonnée, appréhendée, il est donc nécessaire qu'il existe un sujet, mais que ce sujet soit en proie à une illusion, qu'il soit l'objet d'une *méprise* : pure action et pure passion. Et, à travers cette situation archi-œdipienne, nous voici du coup en plein art dramatique : le regard porté à la scène est un regard *sans objet*, justement parce que l'absence de ce regard, et l'absence de cette bonne volonté qui *veut* croire à l'existence des étants scéniques[4], *qui veut les doter d'une existence*, aurait pour conséquence le néant du théâtre. De là, deux manières d'aborder la représentation théâtrale dans son essence : à partir de son propre néant, c'est-à-dire comme si elle n'avait pas *été*; à partir d'une absence de regard, c'est-à-dire comme si le spectateur n'était pas dans la salle[5]. Une première approche métaphysique du théâtre consisterait donc à analyser ce *rien*, ce *néant*, que le regard dote d'un *être*[6].

Pour se légitimer, une telle approche doit bien résister à une double objection. Elle semble en effet contredire ses propres termes: serait-on autorisé à parler d'un *néant propre* au spectacle ? L'être ou le néant de celui-ci ne dépendent-ils pas justement de la présence ou de l'absence du spectateur? Autrement dit, en supprimant le regard du spectateur, n'est-ce pas l'essence même du théâtre que l'on met en cause ? Cela fait, que pourrions-nous dire toujours maintenus dans notre approche, fût-ce "métaphysique", de l'art théâtral?

Loin de mettre en cause son essence, cette manière de questionner le théâtre serait peut-être à même de nous faire sortir des impasses archéologiques et eschatologiques dans lesquelles se trouve coincée, depuis toujours, la "métaphysique théâtrale". En reléguant la métaphysique dans un passé immémorial ou dans un "après", fût-ce immédiat, les perspectives archéologiques et eschatologiques trahissent cette métaphysique immanente à la scène, qui naît, paradoxalement, du néant, ou de l'il y a, du spectacle. Le spectateur est un élément constitutif de l'art dramatique, que l'on peut mettre momentanément entre parenthèses, pour "intentionner" d'autres éléments : ce serait là un doute méthodique à proprement parler, dont le théâtre n'a peut-être jamais fait l'objet. Regarder le spectacle à partir de cette double absence - absence de regard et absence des étants scéniques - serait pénétrer l'*être* du théâtre, c'est-à-dire, en termes heideggeriens, "l'essence et la vérité" de son être. Dans cette perspective serait aussi écarté le cas des spectacles à tendances dites "métaphysiques". Un sujet "métaphysique", au sens le plus large du terme, ne témoigne pas plus de la métaphysicité du théâtre qu'un sujet purement "matérialiste". En termes simples, la métaphysique du spectacle ne serait atteinte que dans la *spatialité atemporelle* de la scène : une spatialité pure, caractérisée par la vanité de toute attente.

La vanité de l'attente reviendrait à la disparition de la temporalité. Une attente qui ne prend pas fin se jette hors du temps, qui, dans la mesure où il se laisse cadrer, est toujours un "espace-temps". Là, se retrouve notre métaphore d'*horizon*, qu'il convient maintenant d'interroger de plus près. De prime abord, nous l'avons vu, le regard porté à la scène semble être de la même nature que celui dirigé vers

En reléguant la métaphysique dans un passé immémorial ou dans un "après", fût-ce immédiat, les perspectives archéologiques et eschatologiques trahissent cette métaphysique immanente à la scène, qui naît, paradoxalement, du néant, ou de l'il y a, du spectacle.

La métaphysique du spectacle ne serait atteinte que dans la spatialité atemporelle de la scène : une spatialité pure, caractérisée par la vanité de toute attente.

L'horizon ne figure pas seulement une rencontre : il donne également l'illusion d'une limite. En tant que limite, l'horizon fait prendre le regard, à tous les sens que l'on puisse donner à ce verbe.

Devant la représentation théâtrale, le regard critique est un regard double : non seulement il retire aux étants scéniques la vie qu'il leur a accordée par sa présence et son jugement d'existence, mais il les regarde comme en l'absence de regard, comme s'il ne les regardait pas.

l'horizon. Reste à savoir si ce regard peut être tenu pour un *pur regard sans promesse* ; autrement dit, si la distance entre le spectateur et le spectacle est, en dépit, ou en raison, de la " fermeture " de nos scènes[7], indépassable, et atemporel. En effet, l'horizon ne figure pas seulement une rencontre : il donne également l'illusion d'une limite. En tant que limite, l'horizon fait *prendre* le regard, à tous les sens que l'on puisse donner à ce verbe. Il s'agit là d'une limite illimitée qui se déplace et qui se dépasse indéfiniment. Imposant une limite au regard, l'horizon donne en même temps la limite comme infinie. En tant que limite sans limite, il porte son au-delà en lui-même. Il est à la fois horizon et son autre. Tout horizon est double, tant par la rencontre illusoire, visible, visiblement illusoire, qu'il figure, que par sa rencontre invisible avec son autre. Penser l'horizon, c'est en même temps penser ce qui le dépasse, ainsi que l'acte même de dépassement par lequel il se dépasse.

Ainsi, l'horizon nous saisit-il en nous jetant hors de lui-même, c'est-à-dire hors de notre horizon, et de nous-même. Cette "coïncidence" singulière, qui nous unit à notre horizon par le *dehors* [8] interposé, ne contredit pas l'impossibilité de la rencontre du sujet et de son horizon, ni de celle des deux espaces traçant cette ligne qui nous attire, nous repousse, et, en même temps, nous jette *dehors* : la coïncidence se produit malgré la rencontre. Nous coïncidons avec notre horizon, parce que son *au-delà* est aussi notre au-delà : c'est au regard du *dehors* que nous partageons un espace unique. Ce "nous" veut dire également cette communauté que nous constituons face à un horizon donné. Et c'est uniquement ici, devant une ligne qui se voit et qui n'existe pas, que la constitution d'une communauté devient possible. Autrement dit, et de manière absolument paradoxale, cette *ligne impossible* devient la possibilité d'un accord. Point de divergence entre les regards qui, depuis les mêmes coordonnées, contemplent telle rencontre de la terre et du ciel. L'union ne se réalise que si une illusion est à l'œuvre ; mieux, l'union est elle-même illusion, et inversement.

En quoi la scène constitue-t-elle une limite sans limite ? La question dépasse évidemment le cas de cette image apocalyptique qu'a présentée tout le théâtre de l'absurde sur les scènes du XXème siècle. Elle concerne, *grosso modo*, les rapports qu'une traduction scénique du genre théâtral peut entretenir avec son autre. Elle concerne également cette dynamique engendrée, sur la scène, par le *devenir-métaphysique* du physique et le *devenir-physique* de la métaphysique: la scène, comme l'horizon, trace la frontière floue entre deux modes d'être.

II. L'autre du spectacle, l'autre du théâtre

Le regard porté sur le néant du spectacle donne celui-ci comme ouvrant sur son autre. L'autre du spectacle est ce qu'il deviendrait s'il n'était pas regardé. Mais l'absence de regard veut dire aussi la présence d'un regard *critique*, en tous les sens que l'on puisse donner à ce terme. Et c'est de cette manière, entre autres, que doit être entendu le *regard-porté-sur-le-néant-du-spectacle*. Devant la représentation théâtrale, le regard critique est un regard double : non seulement il retire aux étants scéniques la vie qu'il leur a accordée par sa présence et son jugement d'existence, mais il les regarde comme en l'absence de regard, comme s'il ne les regardait pas. Dans la mesure où il permet de passer de l'autre de la représentation au *théâtre-en-tant-que-théâtre*, cet *épochè* assez particulier, qui

consiste en une double suspension, fait du regard critique une instance transcendantale. Or, tant que ce passage n'a pas lieu, la métaphysique théâtrale n'est pas atteinte.

L'objet du regard critique, c'est ce en l'absence de quoi le spectacle se présente comme une alternative. L'autre du spectacle serait alors le théâtre en soi, le théâtre dans son essence. Avant de représenter l'absence de son autre, ou de ses autres, la représentation *dite* théâtrale représente l'absence du théâtre en tant que cette virtualité qui reste virtuelle, et qui peut être regardée dans sa virtualité, malgré ses innombrables factualités scéniques. Il faudrait refuser de voir en théâtre cette matérialité, ce "genre", qui, d'une certaine manière, "engloberait" toute sorte de productions théâtrales, à commencer par le texte. Le théâtre en tant que théâtre constitue, non pas un horizon temporel vers lequel tendent diverses réalisations théâtrales, mais un *noyau* par rapport auquel toute réalisation se révèle comme *excentrique*. En d'autres termes, le spectacle n'est pas la réalisation du théâtre, mais plutôt son "irréalisation": il se révèle surtout comme anti-théâtral. Le spectacle ne se crée pas au sein du théâtre, mais en quelque sorte sur ses contours, et *malgré* lui. Cela est vrai, il va sans dire, pour toutes les grandes *entités esthétiques* : sculpture, peinture, musique, cinéma, et, bien entendu, littérature : toutes ces entités se désolidarisent des *œuvres*, ou plutôt des *ouvrages*, qui portent leur étiquette, et qui s'en réclament. La *dissociation absolue* entre l'œuvre et l'art, voilà le sort de toutes les productions esthétiques de notre temps.

Ces derniers constats, nous les avons approfondis ailleurs. Disons seulement que notre *dissociationisme* trouverait bien un point d'appui dans l'ontologie heideggerienne. D'une certaine manière,



Antonin Artaud

la différence entre la pensée de l'œuvre et celle de l'art rappelle la même différence que l'on trouve entre les pensées de l'étant et de l'Être, telles qu'elles sont exposées par Heidegger[9]. Toutefois, avouons-le, la comparaison recèlerait de quoi inquiéter : elle reviendrait à considérer l'étant, non plus comme lieu, et conséquence, de "décèlement" de l'Être, mais plutôt comme sa négation. Se posent, alors, d'autres questions pas moins inquiétantes: le néant, ou l'*il y a*, de la représentation théâtrale peut-il être, également, déduit du fait qu'elle se détache du *théâtre-en-tant-qu'être* ? L'œuvre serait-elle une "étante", émergeant de l'art considéré comme être ? Et, question essentielle, si l'art lui-même constitue un être, cet être fait-il partie de l'Être, ou bien se place-t-il à côté de Lui ? Serait-on autorisé à parler d'un "autrement qu'être" au sujet de l'art, de l'œuvre, et de tout ce qui est représenté dans et par celle-ci ? Cela n'entraîne-t-il pas de nouvelles confusions quant à l' "ontologie" même de l'univers artistique et de ses éléments ? Enfin, quelles sont les modalités et les conséquences du passage, si passage il y

Le théâtre en tant que théâtre constitue, non pas un horizon temporel vers lequel tendent diverses réalisations théâtrales, mais un noyau par rapport auquel toute réalisation se révèle comme excentrique.



La métaphysique théâtrale serait cette, disons, "poésie cruelle" qui faisait l'objet de l'ardente recherche d'Antonin Artaud.

a, de l'étant en tant qu'étant dans l'œuvre en tant qu'étante ?

Aborder toutes ces questions demanderait un espace-temps beaucoup plus vaste. Ce qui s'avère d'ores et déjà clair, c'est que, sur la scène, nous avons affaire à des "étants" qui auraient pu ne pas être, ou qui auraient pu être d'une autre manière. La métaphysique du théâtre gît justement dans ces possibilités de *ne pas être* ou d'*être autrement* du spectacle comme lieu d'apparition d'un certain nombre d'étants. Car, si le spectacle diffère du théâtre, l'autre du spectacle, par son irréalisation même, s'en rapproche. Ce n'est pas sur la scène qu'a lieu la rencontre entre le théâtre et le spectacle : c'est dans leur néant qu'ils coïncideraient. Le théâtre est atteint dans l'anéantissement et l'auto-anéantissement du spectacle. Et ce double anéantissement frappe d'autant plus que, exclusivement dans le cas du théâtre, le passage des étants humains de leur vie "réelle" à leur vie scénique n'est accompagné d'aucun changement "substantiel" quant à l'intégrité de leur existence (nous y reviendrons). La métaphysique est immanente à la scène, parce que le regard du spectateur jouit de la liberté de réduire au néant des hommes et des choses qui se présentent à lui dans la plénitude de leur "physicité". C'est par contraste avec la pleine présence physique des personnes et des objets scéniques que la métaphysique peut faire l'objet d'une approche. La scène figure une physicité sans cesse transpercée par sa métaphysique, et qui n'arrête pas de la transpercer à son tour : elle emblématise une physicité à dépasser. C'est au regard de cette physicité extrême que la scène constitue une limite illimitée.

La scène figure une physicité sans cesse transpercée par sa métaphysique, et qui n'arrête pas de la transpercer à son tour: elle emblématise une physicité à dépasser.

De ce point de vue, le seul "double" que l'on puisse imaginer pour le spectacle, c'est sa métaphysique. Et c'est ce que nous disent la totalité des articles réunis dans *Le Théâtre et son double*. La métaphysique théâtrale serait cette, disons, "poésie cruelle" qui faisait l'objet de l'ardente recherche d'Antonin Artaud. D'autre part, c'est seulement du point de vue de la *dissociation absolue* entre le théâtre et le spectacle que la quête d'Artaud pour le double du "théâtre" pourrait se justifier. Artaud ne cherche que le double du (des) spectacle(s). Le théâtre gît peut-être dans cette recherche même. Du moment qu'il ne se laisse pas

réaliser, le *théâtre-en-tant-que-théâtre* n'a aucun double. Il ne peut que faire l'objet de comparaisons tout à fait abstraites, et, ainsi, entrer dans la constitution d'un certain nombre de couples, qu'il vaudrait mieux écrire avec un trait d'union : théâtre-peste, théâtre-culture, théâtre-cruauté, théâtre-métaphysique, théâtre-alchimie, etc. Chez Artaud, il ne s'agit pas d'une description du théâtre tel qu'il se traduit sur les scènes françaises de la première moitié du XXème siècle. Ses réflexions sur le théâtre répètent la même expérience, et le même processus créationnel intérieur, qu'il a connus lors de la création de ses poèmes "non-publiables", et qu'il sera ramené à communiquer à Jacques Rivière[10], faisant ainsi œuvre d'un projet destiné à ne pas être réalisé. Il s'agit donc d'un "théâtre à venir" et qui restera peut-être éternellement à venir, parce que, paradoxalement, ses soi-disant réalisations ne peuvent que s'en éloigner. ■

A suivre…

---

1. Ce texte a été rédigé à la demande d'un ami, qui prépare un recueil d'articles sur la parenté entre le théâtre et la religion. Au départ, il nous a semblé qu'une approche *grosso modo* métaphysique du théâtre se rapprocherait, d'une manière ou d'une autre, de la religiosité de celui-ci. C'est ce qui, apparemment, ne s'est pas passé ; en revanche, ce coup manqué nous ramène à examiner de plus près le lien entre la religion et la métaphysique, ou plutôt de formuler un nouveau questionnement quant à sa nature. En effet, le rapport entre ces deux modes de connaissance et d'existence, est généralement pensé comme allant de soi : on le cherche dans l' " immatérialité " de l'un et de l'autre. Or, loin de résoudre quelque problème que ce soit, ce regard généralisant barre le chemin à toute investigation. Afin qu'apparaisse leur lien, la métaphysique et la religion doivent être interrogées sur trois plans à tout le moins : d'abord, dans leur essence ; ensuite dans la mesure où l'on peut déduire l'une de l'autre; enfin sur le plan " spatial", et au niveau des modalités d'inclusion et d'exclusion de l'une par l'autre. Le présent article aurait donc dû être précédé d'un premier, qu'on aurait consacré à ces questions. Ainsi, est-il marqué, d'un bout à l'autre, par un manque. Toutefois, la métaphysique, telle qu'elle est abordée ici, entretient un rapport bien particulier avec la religion, et ce par l'intermédiaire de deux concepts lévinassiens : l'" il y a " et l'" autrement qu'être ". Non seulement ces deux concepts présentent autant de possibilités de sortir de la dichotomie être/néant, qui, jusqu'à Heidegger, n'a pas arrêté d'influencer le champ philosophique, mais, selon Lévinas, définiraient, surtout le second, *la manière d' " être " de Dieu*, entendu comme "un Dieu non contaminé par l'être" (*Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*, Martinus Nijhoff, Le Livre de Poche, 1978, p. 10).
2. Voir, entre autres, William James Durant, *L'Histoire du théâtre*, textes réunis et présentés par Abbâs Shâd-Ravân, Téhéran, Éditions Elmi va Farhangui, 1998 (1377), et Oscar Gross Brockett, *History of the theatre*, Indiana University, troisième édition, 1977, tr. pers. Houshang Azâdivâr, Téhéran, Éditions Morvârid, 1375. Dans son livre, Brockett passe également en revue d'autres opinions concernant l'origine du théâtre, suivant lesquelles ce dernier serait issu du conte, des instincts de fabulation, ou d'imitation (Aristote), etc. (voir p. 37-42 de la traduction persane).
3. Voir Antonin Artaud, *Le Théâtre et son double*, Paris, Flammarion (Folio), 1985.
4. Pour ce qui est de cet " acte de bonne volonté ", dont se nourrirait un " jugement d'existence " indispensable à l'accomplissement de l'art dramatique, voir Henri Gouhier, *Le Théâtre et l'existence*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1991, p. 25-32, puis p. 102 et suite : " *Un jugement d'existence, telle est la part du spectateur dans cette "réalisation" qu'est la représentation du drame. Les spectateurs ne sont pas simplement des témoins : sans eux, ce qui se passe sur la scène n'aurait point d'existence*"(p.25). 5. Nous nous permettons de radicaliser la distinction faite par Henri Gouhier entre *être* et *exister* (*ibid*., p. 108). Les " *étants scéniques* " (nous y reviendrons) *sont* dès que le spectateur se présente dans la salle. Leur " existence ", elle, dépend du jugement et de la bonne volonté du spectateur. L'absence de ce dernier priverait donc ces étants et de leur être et de leur existence. Cela est vrai non seulement pour la farce et la féerie, comme le suggère Gouhier (*ibid.*), mais pour tous les autres genres dramatiques.
6. Au sujet de ce *néant* et du questionnement métaphysique dont il fait l'objet, voir Martin Heidegger, *Qu'est-ce que la métaphysique* ?, tr. fr. Henry Corbin, dans *Questions I et II*, Gallimard, 1968, p. 51- 72.
7. Roland Barthes n'arrêtait pas de critiquer cette fermeture. Voir, par exemple, " Le prince de Hambourg au TNP ", dans *Lettres Nouvelles*, mars 1953, réédité dans *Écrits sur le théâtre*, Éditions du Seuil (Points), 2002.
8. Comme " hors-monde " ou " hors-possible ", le " dehors " blanchotien se définirait contre la notion d' " horizon ", telle qu'elle est conçue par Edmund Husserl (Voir à ce propos Marlène Zarader, *L'Être et le neutre, à partir de Maurice Blanchot*, Paris, Éditions Verdier, 2001, p. 93-109). Pour notre part, face à la temporalité intrinsèque du concept d'horizon chez Husserl, nous approchons et l'horizon et le dehors dans leur *spatialité absolue*, reposant sur la disparition de toute perspective temporelle.
9. Voir " Le retour au fondement de la métaphysique ", dans *Questions I et II, op. cit.*, p. 23-45.
10.Voir, à ce propos, Maurice Blanchot, *Le Livre à venir*, Paris, Gallimard (folio essais), p. 50-58.

"Nous sommes ce que nous sommes"

Le Musée National d'Iran

Farzâneh POURMAZAHERI
Afsâneh POURMAZAHERI



Qui sommes-nous dans le labyrinthe de l'Histoire? Les générations futures se souviendront-elles de nous? Les événements historiques nous révéleraient-ils des *je-ne-sais-quoi* à venir?... Assez de questions. Regardons en arrière, vers le passé. Toujours dans ce même labyrinthe, suivons les pas des rois sur les pavés conduisant aux grands palais. Les hauts piliers de marbre et de bois…Quelle architecture! Un peu plus loin, observons donc ces chars abandonnés et ces sabres calmes dans leurs fourreaux. Quel silence! Les citadelles sont encore là. Ouvrons des portes aux verrous de bois. Elles nous conduisent à l'intérieur de maisons en terre. Quoi? Des grands bols en céramique et des coupes dorées? Comme tout est antique! Des peuples anciens, des charretiers, des sabreurs, des reines et des rois, tous nous ont quittés. Mais attendons un peu; nous ne sommes pas perdus dans ces couloirs historiques. Nous appartenons à nos ancêtres. Nous sommes *dans* l'histoire, nous ne sommes *que* l'histoire…

Le Musée National d'Iran nous raconte très

vivement quelques pages de la civilisation, de la culture et de l'art persans à travers les ères. Il est, à cet égard, un des musée les plus riches du monde. Il nous narre, tel un livre gigantesque, d'innombrables événements historiques; de l'émigration des Aryens sur le plateau de l'Iran à l'apogée de la gloire des achéménides. Au sein de ce bâtiment, des outils en pierre, des bols en argile, des statues où figurent des dieux et des déesses auparavant enfouis sous terre, tous exposent devant nos yeux les coutumes, les rites, la pensée et la manière de vivre des habitants de la Perse antique.

La destruction des monuments historiques ainsi que le pillage des trésors culturels d'une part, et l'accroissement des mouvements patriotiques d'autre part, ont incité un certain nombre de passionnés soucieux de protéger toutes ces richesses culturelles à fonder un abri pour l'héritage national iranien. De ce fait, la construction d'un musée consacré à l'Iran commença dans les années 1930. L'architecte français André Godard assuma la responsabilité du projet et tenta de créer une certaine harmonie entre le plan du bâtiment et les objets qu'il allait abriter. Les Sassanides et leur monument grandiose appelé Arc de Kasra inspirèrent notamment l'architecte français et il fit ainsi bâtir le fronton du bâtiment en forme d'arc et la façade toute en brique rouge foncé. Une superficie de 11 000 mètres carrés fut consacrée au projet. Avec la collaboration de Hâj Abbâs Ali Memâr et Mortezâ Tabrizi et pendant deux ans, la construction du bâtiment se termina pour être finalement inauguré en 1937. En 1996, le musée rassemblant des œuvres de l'ère islamique fut séparé de celui dédié à la perse antique, l'ensemble étant désormais rassemblé sous le nom de Musée National d'Iran.

Ce musée rassemble donc de nombreux objets classés par époque. Des objets en pierre datant de près d'un million d'années aussi bien que ceux de l'époque Sassanide révèlent la richesse de la civilisation et de la culture iranienne; Gandjpar dans le Gilân, Esmâil Abâd à Karadj, Sialk à Kâshân, Marvdasht à Fârs, Tchoghâzanbil à Khouzestân... N'est-il pas étonnant de savoir qu'à l'Est de Kermânshâh furent découvertes des statues en figures d'homme et d'animal datant de près de 9000 ans?

Nous pouvons également admirer les





La destruction des monuments historiques ainsi que le pillage des trésors culturels d'une part, et l'accroissement des mouvements patriotiques d'autre part, ont incité un certain nombre de passionnés soucieux de protéger toutes ces richesses culturelles à fonder un abri pour l'héritage national iranien.



Stèle du code d'Hammourabi

L'homme de sel

Poterie de Suse, début du 4 ème millénaire av.J.-C.

Plaque de bronze à motif Gilgamesh, Azerbaidjan, 1er millénaire av.J.-C.

dessins d'hommes et d'animaux sur les récipients en terre rouge, de couleur chamois ou bien en argile. Nous héritons aujourd'hui de cet art, si fin et délicat. Sur un autre bol en terre cuite datant du cinquième millénaire avant J.-C., nous observons le dessin de quatre hommes face à face, tendant leurs mains vers le haut. Ils sont en fait en train d'effectuer leur danse rituelle. Comme le bouc était leur animal favori, ils décoraient la majorité de leur vaisselle de boucs ou de béliers.

Pourquoi des archéologues trouvent-ils parfois des récipients et des objets décoratifs dans les cimetières anciens? La réponse trouve sa source dans les idées et croyances religieuses des peuples anciens. D'après ces derniers dont l'existence remonte à près de 3500 ans, après la mort, les objets personnels et précieux de chacun devaient être enterrés avec lui afin qu'il puissant s'en servir dans l'autre monde. Les armes, bijoux, ustensiles de cuisine et récipients découverts aux alentours de la colline Mârlik à Gilân sont des preuves indéniables de cette réalité. D'après des recherches archéologiques, la dynastie Mède était très avancée dans le domaine de la médecine, comme l'attestent notamment des récipients en terre cuite destinés au processus de distillation.

La partie la plus impressionnante du musée concerne la cité glorieuse de Persépolis. De grands morceaux des pierres apportés des palais de Darius illustrent la splendeur de l'architecture des Achéménides. L'un de ces dessins en relief illustre l'audience publique du roi, accompagné du prince héritier, des lanciers et d'un partisan mède. La statue de Darius Ier d'une hauteur de deux mètres impose sa présence à la fois écrasante et somptueuse aux regards de tout visiteur. Dans les vitrines de cette section du musée sont également exposés

des récipients en terre cuite, émaillés et non émaillés. Ils sont les résultats des fouilles réalisées dans des endroits tels que Pâsârgâd ou encore à la cité de Suse.

Ces objets permettent ainsi à tout visiteur de reparcourir l'histoire, des siècles lointains à l'époque des Achéménides, tout en lui faisant découvrir les trésors de l'identité nationale perse. L'attaque d'Alexandre contre la Perse et la chute des Achéménides, l'avènement des Arsacides et le règne des rois sassanides ont tour à tour laissés des traces attestant de la diversité des composantes de l'histoire iranienne. A titre d'exemple, le musée présente les statues de dieux grecs en bronze découvertes à Nahâvande et celle d'un noble arsacide. Dans la partie centrale, des récipients en bronze, en terre cuite, en pierre et en os nous donnent une image de l'art propre à Lorestân, à Kermânshâhân et à Ilâm.

Le Musée National d'Iran accueille tout visiteur désireux, au-delà des livres, de mieux percevoir toute la richesse du patrimoine historico-culturel iranien. Rejoignons-nous-y! Dans le labyrinthe de l'histoire, nous sommes ce que nous sommes.

Adresse: Musée National d'Iran, Téhéran, Avenue Imam Khomeini, à l'angle de la rue 30 Tir.
Ouvert tous les jours de 9h à 18h sauf le lundi.
Tel: 66 70 20 61




Le roi Xerxès Ier (Khashâyâr shâh avval)


Statue de Dariûsh Ier

Les Élamites

Mortéza JOHARI


Un élamite

Dans l'Antiquité, l'Élam comprenait les régions du Khuzestân, du Lorestân, de Pushtekuh et des montagnes de Bakhtiâri. Le pays était bordé aux frontières par le Tigre à l'Ouest, une partie de la Perse à l'Est, la voie qui menait de Babylone à Hamadan au Nord et au Sud, par le golfe Persique jusqu'à Boushehr.

Suse était une ville importante, l'une des plus vieilles et des plus actives villes d'Élam, avec Madakturi sur les bords du Tigre et Khalidlou qui semble être la ville actuelle de Khorramabâd.

Les habitants d'Élam appelaient leur gouvernement Anzan Susunkan et le terme Élam semble, d'après les recherches des historiens, se rapporter à une région montagneuse. Les habitants étaient les Habasheh et il semble que la région, des côtes du golfe Persique à Makran et dans le Balouchestân, était aussi peuplée par ces groupes de population.

Après plusieurs siècles, les régions de la péninsule arabe et du golfe Persique furent peuplées par les Sumériens qui avaient conquis ces terres. D'autres tribus quant à elles sémitiques vinrent s'installer par la suite et les peuplades des régions montagneuses s'éteignirent, à part les Kissiha qui semblent avoir été un peuple difficile à contrôler et à gérer politiquement.

La langue la plus ancienne des habitants de cette région est l'anzani, qui disparut environ 3000 ans avant J.-C. pour être remplacée par le sami. 1500 ans avant J.-C., l'anzani reprit du terrain ce qui laisse à penser que cette langue avait résisté à l'oral, dans certaines couches de la population alors que les inscriptions officielles sur les bas-reliefs se faisaient en sami ou en sumérien. L'écriture de la région d'Élam était de type cunéiforme, en forme de clous tracés dans des positions diverses. Ce type d'écriture, que les gens d'Élam avaient appris des Sumériens, comportait près de trois cent signes.

Pour les Élamites, le monde est rempli d'esprits. Leur plus grand dieu était appelé Suseinak et son culte ne revenait qu'aux rois et aux prêtres. Après lui, venaient six autres dieux et une multitude d'esprits qui étaient eux-mêmes chacun le dieu d'un endroit précis. Leurs statues qui étaient également vénérées, étaient transportées d'une ville à l'autre. Les vestiges de la ville de Suse et des palais de Darius et d'Ardashir II, avec leur célèbre cour nommée Apadâna, ont permis de distinguer quatre parties dans la ville: sa partie la plus haute qui était peuplée jusqu'à l'époque d'Alexandre le Grand, les résidences des rois achéménides, le bazar et une partie sur les bords du Tigre. L'histoire d'Élam se divise en deux parties, celle de la préhistoire et de l'Antiquité dont on n'a retrouvé que quelques objets en pierre ou en terre.

L'Antiquité se divise en trois parties : une partie en relation étroite avec l'histoire des Sumériens et des Akkadiens (2225 ans avant J.-C.), une période

qui remonte à l'histoire de Babylone (2226-745 avant J.-C.) et une dernière période qui concerne leurs relations avec le gouvernement d'Assyrie (745-645 avant J.-C.).

Dans un premier temps, les Sumériens et les Akkadiens parvinrent à vaincre les Élamites à plusieurs reprises lors de combats, mais ils ne surent asseoir leur domination étant donné que ces derniers parvenaient toujours à renverser leur gouvernement. Les Élamites étaient moins civilisés que leurs voisins de l'Ouest, les Sumériens et les Sémites. L'absence de voies de communication pour le commerce et leur pays se trouvant dans des régions montagneuses, ce peuple demeurait quelque peu coupé des régions développées et commerciales. L'organisation politique semble avoir été très faible excepté dans les moments d'agressions extérieures. En temps de paix, les diverses tribus élamites vivaient de façon indépendante, surtout celles des régions montagneuses qui réussirent toujours à préserver leur indépendance. Les Élamites se montraient très cruels quand ils arrivaient à vaincre leurs ennemis, les Sumériens et les Sémites.

La deuxième période est celle où les Hittites étaient en opposition avec les rois de Babylone. Kurigalzou de la dynastie des Kassites envahit Babylone et pilla les trésors qu'il fit transporter à Suse, pour y demeurer jusqu'à la chute de la dynastie. Shil Khakin Shushtak est l'un des rois célèbres de cette époque qui marque l'apogée littéraire et technique des Élamites. Ce roi avait l'habitude de réécrire le nom de l'architecte de chaque bâtiment qu'il faisait reconstruire et de traduire en élamite. Ceci permit de grands progrès dans les recherches archéologiques des chercheurs français notamment à Suse.

La troisième période est celle des guerres entre l'Assyrie et Élam, qui n'étaient à l'époque pas des peuples voisins mais demeuraient séparés par des peuplades résidant dans les montagnes. A l'époque de Tiglat Palsar IV, les Assyriens avaient pu conquérir les territoires frontaliers et soumettre ces populations, une autonomie relative avait cependant été laissée à certaines peuplades, faisant désormais de l'Assyrie le voisin d'Élam.

La première guerre d'Élam et de Babylone qui souffraient toutes deux de la domination des Assyriens aboutit à un accord de coalition contre les Assyriens. En apprenant cela, le roi assyrien Sargan attaqua Élam avant que les renforts n'arrivent. Les Assyriens réussirent à



Le roi Asur Bani Pal

L'organisation politique semble avoir été très faible excepté dans les moments d'agressions extérieures. En temps de paix, les diverses tribus élamites vivaient de façon indépendante, surtout celles des régions montagneuses.



Une femme élamite

battre les Élamites grâce à leur supériorité culturelle ainsi qu'à celle de leur cavalerie et de leurs armements.

Malgré cela les Assyriens ne purent réaliser de grandes avancées et furent contraints à la retraite, lors de la défaite de Dorilou entre 722 et 705 avant J.-C.

La deuxième guerre est celle qui date de l'époque de Sargan II et du roi élamite Kaloudoush, qui fut encerclé et tué. Le roi assyrien profita de cette occasion pour envahir les régions côtières du golfe Persique jusqu'à Suse. Il détruisit trente-quatre forteresses et fit prisonnier la majorité des habitants de ces régions. Les Élamites choisirent Kudurnakhuti comme roi qui se réfugia dans les montagnes et ne fit rien pour empêcher l'assaut des Assyriens qui avancèrent jusqu'aux régions montagneuses de Madaktu. La neige et la pluie rendirent le parcours difficile et les Assyriens furent contraints de rebrousser chemin. Les Élamites arrêtèrent et tuèrent Kudurnakhuti en 692 avant J.-C. à cause de son irresponsabilité pour désigner Oum Man Minanou comme successeur. Ce roi œuvra à renforcer les Élamites de telle manière que Babylone devint la principale alliée à l'époque contre les Assyriens.

Les Élamites arrêtèrent et tuèrent Kudurnakhuti en 692 avant J.-C. à cause de son irresponsabilité pour désigner Oum Man Minanou comme successeur. Ce roi œuvra à renforcer les Élamites de telle manière que Babylone devint la principale alliée à l'époque contre les Assyriens.

L'Assyrie devint si puissante à l'époque de Asur-Heiddin qu'aucun peuple en Asie occidentale, à l'exception des Élamites, ne pouvait s'y opposer.

Asur Bani Pal, roi des Élamites, n'était pas satisfait du bilan des guerres contre les Assyriens et cherchait un prétexte pour reprendre les combats. Ces derniers, qui avaient envahi Suse, s'étaient emparés du trésor royal après les dernières conquêtes. L'or et l'argent que Babylone avait offert aux Élamites en guise d'alliance, ainsi que les statues et les objets précieux des temples élamites et des habitations furent transférés à Neinava. Les Assyriens ne se contentèrent pas de piller les richesses de cette ville mais ouvrirent également les sépulcres des rois et des personnalités élamites pour en retirer les squelettes qu'ils envoyèrent aussi à Neinava. Tous les gens présents autour des tombes furent assassinés et la statue assyrienne de la ville d'Orkh, qui était restée chez les Élamites pendant 1635 ans, fut reprise et renvoyée à Neinava.

Après le pillage et le meurtre des habitants, les Assyriens firent de nombreux prisonniers qu'ils envoyèrent également à Neinava. Khum Ban Kaldash, le dernier roi d'Élam, qui s'était enfui, fut de nouveau fait prisonnier et Asur bani Pal l'attacha avec le roi précédent à son chariot pour les obliger ensuite à traîner le chariot royal jusqu'au temple des dieux assyriens.

On peut ainsi lire sur le bas relief qui raconte les victoires d'Asur bani Pal: "*J'ai rattaché les terres des villes de Suse, de Madaktu et des autres villes d'Élam à l'Assyrie et j'ai parcouru toutes les terres d'Élam pendant un mois et un jour. Je les ai nettoyées de toute présence humaine, animale ou musicale et j'ai permis aux animaux sauvages, aux serpents, aux bêtes du désert et aux biches de s'y installer.*"

L'histoire d'Élam atteste de l'existence d'une technologie et d'une écriture mais ils n'ont jamais pu sortir d'un système politique fondé sur l'autorité tribale, surtout pour ce qui est des populations des régions montagneuses qui vivaient dans une semi-dépendance. Les Élamites ont cependant réussi à garder leur identité pendant des milliers d'années, malgré la présence de peuples puissants comme les Sumériens, les Akkadiens et de villes puissantes telles que Babylone qu'ils réussirent même parfois à vaincre.

Ils furent finalement vaincus et disparurent en 654 avant J.-C., laissant quelques vestiges permettant au chercheur et à l'historien de reconstituer en détail l'épopée de ce peuple. Dans la ville de Malmiz Bakhtiar, à 115 km à l'Ouest de Susetar, dans une région du Khuzestân s'appelant actuellement Izeh, on peut ainsi admirer les nombreux vestiges d'Eshgoft-e Salmân qui datent de l'époque élamite.

Des inscriptions gravées en écriture cunéiforme datant de cette époque ont également été découvertes et les chercheurs estiment que ces inscriptions remontent à près de douze siècles avant J.-C. Les cônes de Babylone du Ve siècle avant J.-C., des sceaux de l'époque des Ashkaniens et de nombreux autres vestiges y ont été découverts. ■

Traduit par
Maryam DEVOLDER

Un taureau à genoux



Des musiciens élamites

Des inscriptions gravées en écriture cunéiforme.

La musique militaire en Iran

Helena ANGUIZI


Sâlâr Moazzez

En 1913, à la demande de Gholâmrezâ Minbachiân, dit Sâlâr Moazzez, et avec l'approbation du Ministère de la Culture, la musique militaire vint s'ajouter à la liste des matières enseignées à Dar-ol-fonoun.

La durée d'étude était de quatre ans dans cette Ecole et l'on y apprenait la musique militaire ainsi que la musique classique occidentale. En 1960, un dénommé Nassrollâh Khân Minbachiân, le fils aîné de Moazzez, qui avait étudié la musique classique au conservatoire de Petrograd, se chargea de l'enseignement du violon et du violoncelle.

En 1915, l'Ecole de musique de Darolofonoun changea de statut et poursuivit ses travaux en tant qu'école indépendante sous la supervision du Ministère de la Culture. Cette Ecole était la première du genre en Iran.

Seules les personnes ayant achevé leurs études primaires pouvaient y accéder. La durée d'étude était de six ans, avec une première année de préparation.

Pour la première fois dans l'histoire de l'enseignement de la musique classique en Iran, les professeurs eurent recours à des livres de références enseignant différentes matières allant du solfège à l'harmonie et à l'orchestration, pour la plupart traduits du français par Sâlâr Moazzez.

Ce traducteur, musicien hors pair, enseignait lui-même dans cette Ecole. Il enseignait notamment l'harmonie en s'appuyant sur le manuel de Mossioran, professeur de musique au conservatoire de Paris, dont l'ouvrage avait été traduit en persan par Mohammad-Hassan Gharib, surnommé "Adib-e Kermâni".

Le persan, le français, la physique, la chimie, les mathématiques et la géographie étaient les principales matières obligatoires de cette Ecole. Les techniques poétiques et

la langue française étaient les seules matières obligatoires en cinquième et sixième année. Durant la première année, les étudiants se familiarisaient avec les théories musicales. En seconde, troisième et quatrième année, ils apprenaient les bases de l'harmonie et faisaient connaissance avec les différents instruments de musique. C'est en cinquième année que l'orchestration était enseignée et enfin, en sixième année, les apprentis musiciens composaient leurs premiers airs.

Le manuel "Lamir", traduit en persan par Mazinoldoleh, servait de base à l'enseignement des théories musicales.

En plus de l'enseignement des instruments à vent tels que la flûte, la clarinette et la trompette, Sâlâr Moazzez enseignait également le solfège. Les cours de piano étaient donnés par Nasserolsoltân.

Le succès de l'Ecole allant grandissant, on commença peu à peu à manquer de professeurs. Elle fut donc contrainte à accepter un nombre limité d'élèves. Les conditions d'admission étaient difficiles et, pour pouvoir passer l'examen final, les élèves devaient impérativement savoir jouer, à un niveau professionnel, d'un instrument à vent et d'un instrument à cordes.

En 1922, au moment de la création de la nouvelle armée d'Iran, le Bureau public de la musique entama ses travaux sous la direction de Sâlâr Moazzez, qui fonda la même année le lycée public de musique, qui poursuivit ses activités jusqu'en 1929.

Sous la direction de Sâlâr, deux groupes d'élèves furent diplômés de cette Ecole, les uns en musique militaire et les autres en musique classique. Pour recevoir leur diplôme, les apprentis musiciens militaires devaient composer et interpréter une marche militaire. L'un des morceaux choisis par Sâlâr Moazzez que les élèves devaient savoir interpréter était une mélodie de la musique classique d'Iran appelée Mâhour.

C'est durant cette même année qu'un décret interdit le double emploi des fonctionnaires. Sâlâr Moazzez, Nasserollsoltân et les autres professeurs de l'Ecole supérieure de musique, étant en réalité officiers de l'armée, durent alors abandonner leur poste au Ministère de la Culture. Suite à cela, Ali Naghi Vaziri fut nommé directeur. On parle de cet homme comme le vrai fondateur de l'Ecole supérieure de musique en Iran. Il était rentré au pays après avoir passé six ans de sa vie en Europe. Ce maître incontesté de la musique classique avait une excellente connaissance de la musique occidentale.

En 1922, le ministre de la culture Yahya Gharagozlou (Etemâdoldoleh) visita l'Ecole et fut subjugué par les mélodies composées par Vaziri. Il ordonna dès lors que les meilleurs élèves de l'Ecole enseignent la musique dans les Ecoles primaires de Téhéran.

Cependant, à partir de 1929, la musique militaire fut supprimée de la liste des matières enseignées dans les Ecoles. Quelques années plus tard, en 1933, le Premier Ministre Mahdi Gholi Hedâyat visita l'Ecole et fut impressionné par la qualité de l'enseignement. Il décida d'y apporter une contribution en y faisant notamment construire une grande bibliothèque. De 1933 à 1934, directeur de l'Ecole de musique de l'armée et chef d'orchestre de la préfecture de police, Gholâm Hossein Minbachiân, qui avait fait de hautes études musicales, fut nommé directeur de l'Ecole tout en conservant son ancien poste.

Cette année-là, on revit entièrement l'ancien programme d'enseignement et l'on finit par supprimer la musique

Le manuel "Lamir", traduit en persan par Mazinoldoleh, servait de base à l'enseignement des théories musicales.

En 1922, le ministre de la culture Yahya Gharagozlou (Etemâdoldoleh) visita l'Ecole et fut subjugué par les mélodies composées par Vaziri. Il ordonna dès lors que les meilleurs élèves de l'Ecole enseignent la musique dans les Ecoles primaires de Téhéran.


Rouhollâh Khâleghi

traditionnelle.

L'année d'après, un nouveau programme scolaire fut établi par le haut conseil culturel. Ce programme réduisait à trois ans la durée des études primaires et instaurait la mixité.

Dès l'année scolaire 1934-35, cette Ecole mixte enseigna le solfège et le chant, et en quatrième, cinquième et sixième année, les élèves apprenaient à jouer d'un instrument de musique.

Dans les lycées, les cours étaient partagés en deux sections. Il y avait d'une part des cours obligatoires comme la littérature, les mathématiques, la physique, la géographie ou le français, et d'autre part tout ce qui se rapportait à la musique, avec notamment des cours d'harmonie, de chant, l'étude de la biographie des musiciens etc.

Minbachiân qui était, comme nous l'avons souligné, chef d'orchestre de la préfecture de police, intégra dans son orchestre plusieurs élèves de cette nouvelle Ecole. Le nouvel orchestre ainsi formé devint très célèbre. Un de ses concert s'est tenu à la faculté des lettres de l'université de Téhéran en février 1936, en hommage au grand poète russe Alexandre Pouchkine.

Minbachiân qui était, comme nous l'avons souligné, chef d'orchestre de la préfecture de police, intégra dans son orchestre plusieurs élèves de cette nouvelle Ecole. Le nouvel orchestre ainsi formé devint très célèbre. Un de ses concert s'est tenu à la faculté des lettres de l'université de Téhéran en février 1936, en hommage au grand poète russe Alexandre Pouchkine.

Deux ans plus tard, au début du printemps, un Office de musique fut créé sous l'autorité du Ministère de la Culture et Minbachiân fut nommé directeur de l'Ecole supérieure de musique. Dans la section musique militaire, ce dernier instaura des cours qui se prolongeaient sur huit années d'études, dont six au lycée et trois ans d'études approfondies. Dans ce but, il engagea dix professeurs de musique tchèques. Ces professeurs et leurs disciples lancèrent bientôt plusieurs orchestres, dirigés par Minbachiân lui-même. Toutes les représentations de ces orchestres étaient diffusées en direct à la radio.

Outre ces professeurs tchèques, d'autres personnes enseignaient également dans cette Ecole parmi lesquelles on peut citer: Tania Khartiân, Michel Khoutsiov, Petrolki Moghadam, Arguelian, Safariân, Fereydoun Farzâneh et Parviz Mahmoud.

Les événements de 1940 eurent un réel impact sur la situation culturelle de l'Iran. Le ministre de la culture, Mohammad-Ali Foroughi, destitua Gholâm Hossein Minbachiân et confia la direction de l'Ecole à Ali Naghi Vaziri. On parle de cette époque comme de la plus difficile de l'enseignement musical en Iran. En effet, ce nouveau directeur renvoya au pays tous les professeurs tchèques, et les remplaça par des professeurs de musique iraniens afin de promouvoir la musique traditionnelle du pays et l'apprentissage du Târ (instrument à cordes traditionnel).

Ces renvois suscitèrent la grève des étudiants qui n'avaient plus de professeurs. Cette plainte remonta bientôt au conseil culturel qui avait ratifié le programme d'enseignement mettant l'accent sur l'apprentissage de la musique iranienne,

proposé par Vaziri. Ce conseil ne donna donc pas suite à la plainte. Vaziri resta en fonction jusqu'en 1945, année où il fut remplacé par Parviz Mahmoud, qui avait fait ses études supérieures de musique en Belgique. Au même moment, Roubik Gregorian remplaça Rouhollâh Khâleghi au poste de directeur général du département de musique du Ministère de la culture et de l'Ecole supérieure de musique. En 1946, l'Ecole supérieure de musique fut placée sous la direction de l'Ecole des Beaux-Arts, nouvellement inaugurée.

Dans une lettre adressée au département des Beaux-Arts du Ministère de la culture Mahmoud proposa la suppression de la musique persane du programme de l'Ecole. Cette proposition fut examinée par une commission d'appel du Haut Conseil culturel, composée du directeur du département des Beaux Arts, du docteur Farahmandi, de Gholâm Hossein Minbachiân, de Badiozamân Forouzânfar, d'Ali Naghi Vaziri et de Parviz Mahmoud.

Lors de cette réunion les avis furent partagés: Vaziri était pour la sauvegarde et le progrès de la musique persane. Selon lui, le programme de l'Ecole supérieure de musique devait comprendre avant tout la musique traditionnelle du pays. Parviz Mahmoud, quant à lui, était convaincu que la musique persane manquait de méthode, de techniques et de théories, et qu'elle ne pouvait donc pas être à la base de l'enseignement musical. Il était persuadé que l'apprentissage des techniques musicales internationales était nécessaire et que les étudiants, appliquant ces méthodes à la musique classique persane, seraient à même de composer de nouvelles mélodies, renouvelant ainsi le répertoire classique.

Après de longs débats, le Haut Conseil culturel décida finalement en 1937 que seule la musique classique devait être enseignée dans cette Ecole, et supprima ainsi la musique iranienne du programme.

Le nouveau programme comportait six années, durant lesquelles étaient enseignés les théories musicales, l'initiation aux différents instruments de musique, l'histoire de la musique occidentale, l'anglais, l'acoustique, l'orchestration, etc.

A partir de 1976, au moment de la mise en œuvre du nouveau programme scolaire du pays, il fut procédé à une refonte du programme de l'Ecole supérieure de musique. L'enseignement était désormais réparti en trois étapes :

1- Trois ans d'études générales, définies par le Ministère de l'Enseignement et de la Culture, auxquelles venaient s'ajouter des cours de théories musicales et l'apprentissage des instruments.

2- Quatre années d'études, comprenant les cours généraux tels que la littérature


Sâlâr Moazzez et les groupes d'étudiants en musique

Après de longs débats, le Haut Conseil culturel décida finalement en 1937 que seule la musique classique devait être enseignée dans cette Ecole, et supprima ainsi la musique iranienne du programme.


L'entrée de l'école Dar ol-fonoun

persane, les langues étrangères, l'histoire de l'Iran et l'apprentissage d'un instrument de musique au choix, en plus du piano qui était obligatoire pour tous.

3- Quatre autres années au lycée, où les cours généraux étaient enseignés parallèlement aux théories musicales.

Les Ecoles de musique en activité depuis 1946

En 1979, l'Ecole supérieure de musique et l'Ecole nationale de musique furent fermées. En 1983, on les fusionna et elles devinrent alors l'"Ecole de musique et des chants révolutionnaires pour garçons" et l'"Ecole de musique et de chants révolutionnaires pour filles". Les cours étaient donnés par Hossein Alizâdeh, Kambiz Roshanravân, Parviz Mansouri, Samin Bâghshebân, Hossein Dehlavi, Farhâd Fakhredini et Mostafa Kamâl Pourtorâb.

En 1986, conformément aux nouvelles directions prises par l'enseignement du pays, le programme de cette Ecole changea également. Le nouveau programme fut défini par le Ministère de l'Education sous l'égide d'un conseil artistique et par le Ministère de l'Orientation.

Durant les trois années d'études décidées par les instances précitées, chaque année était divisée en deux semestres et on y apprenait à jouer d'un instrument traditionnel (târ, santour, ghanoun, oud, kamântcheh) et d'un instrument classique occidental (le violon, le violoncelle, le piano, la flutte, la flutte traversière, le saxophone ou la clarinette).

En 1992, grâce à Rezâ Mahdavi, l'Ecole d'art de musique fut fondée.

A partir de 1999, le nouveau programme d'enseignement, établi par le grand chercheur, musicien et ancien directeur de l'Ecole supérieure de musique Hosseïn Dehlavi, avec la coopération de Kambiz Roshanravân, Fereydoun Nasseri et de l'ancien directeur de l'Ecole de musique pour garçon de Téhéran Ali-Mohammad Rashidi, fut appliqué dans les Ecoles de musique pour filles et garçons. En outre, la chimie et une partie des cours de mathématiques furent supprimés.

Actuellement, ces Ecoles enseignent les principes de base de la composition. Cependant, un certain nombre de matières sont venues s'ajouter au programme: la théorie et la composition de la musique persane, l'histoire de la musique du monde, ainsi qu'une introduction à l'étude des instruments traditionnels. ■



L'importance des échanges culturels et artistiques entre l'Iran et la France

Alice BOMBARDIER

Les premiers contacts entre l'Iran et la France remontent à plusieurs siècles. Le Père Raphaël du Mans a, bien avant les *Lettres Persanes* (1721) de Montesquieu, écrit un livre sur *L'Etat de la Perse en 1660*.

Au travers des époques, des échanges diplomatiques suivis ont eu lieu entre la France et la Perse. Napoléon Ier a reçu à son quartier général de Finckenstein, en Prusse Orientale, une délégation persane, événement dont les répercussions furent notoires. L'alliance conclue à ce moment-là est à considérer comme le point de départ des missions



Musée National d'Iran, conçu par l'architecte français André Godard au début du XXe siècle.

L'équivalence du bac iranien désormais reconnue en France, de nombreux jeunes iraniens sont alors venus poursuivre leurs études dans les facultés françaises. Sur les 6000 étudiants iraniens envoyés en Europe en 1936, 80% résidaient en France.

scientifiques françaises envoyées en Perse[1].

En effet, d'un point de vue archéologique, l'Iran a toujours intéressé les savants français, curieux de découvrir tout ce qui avait trait à l'antique civilisation iranienne. Sous Rezâ Shâh, qui règna en Iran de 1925 à 1941, les résultats des fouilles archéologiques rejoignirent notamment les collections du nouveau Musée de Téhéran, dont le constructeur et le directeur était le savant et architecte français André Godard. Dans les années 1930, au début du règne de Rezâ Shâh, l'Iran était en effet entré dans une phase de modernisation non seulement matérielle mais aussi intellectuelle. La collaboration de la France était alors recherchée et appréciée. C'est pourquoi André Godard oeuvra, pendant l'entre-deux-guerres, non seulement à la sauvegarde du patrimoine iranien, mais s'intéressa également au développement de l'art contemporain dans le pays. En 1940, il fonda la première Faculté des Beaux-Arts de l'Université de Téhéran, qu'il dirigea jusqu'en 1960 après en avoir orchestré lui-même la construction.

A la même époque, de nombreux professeurs français furent appelés à enseigner dans les universités iraniennes. L'équivalence du bac iranien désormais reconnue en France, de nombreux jeunes iraniens sont alors venus poursuivre leurs études dans les facultés françaises. Sur les 6000 étudiants iraniens envoyés en Europe en 1936, 80% résidaient en France.

Employé depuis plus de deux siècles dans les relations avec l'extérieur, le français est, pendant l'entre-deux-guerres

la deuxième langue de l'élite iranienne. La langue persane est, quant à elle, enseignée depuis 1768 au Collège de France.

L'influence culturelle de la France en Iran atteint un point culminant en 1935 avec la création, par la firme du journal *Ettelâ'at*, du premier quotidien en langue française, le *Journal de Téhéran*.

Sous Mohammad-Rezâ Shâh, cet organe de presse s'est vu décerné à deux reprises, en 1963 et 1970, la Coupe Emile de Girardin[2] du meilleur journal étranger en langue française. Cette coupe était attribuée chaque année par l'Office du Vocabulaire Français aux journaux francophones qui se seraient distingués lors d'une "Journée sans accident de vocabulaire". En 1963, les autres journaux récompensés furent notamment *Le Soir* de Bruxelles et le *Journal de Genève*[3]. Le *Journal de Téhéran* était donc le seul quotidien, parmi les lauréats, à ne pas être publié dans un pays d'expression française.

Aujourd'hui et depuis 2005, une revue mensuelle, la *Revue de Téhéran*, animée par un groupe de journalistes francophones, a repris le flambeau du journal. En effet, en 1977, la publication du *Journal de Téhéran* avait été interrompue. Et, jusqu'à septembre 2005, aucun organe de presse en langue française ne paraissait plus en Iran. Le quotidien iranien *Ettelâ'ât* a lancé en 2003 un nouveau projet de publication en français. Ce projet vise à rendre hommage au *Journal de Téhéran* et à le redécouvrir puisque chaque numéro de la revue publie dorénavant un ancien article du journal, dans lequel de nombreux intellectuels et orientalistes français de renommée, comme Henri Masse ont écrit durant l'entre-deux-guerres. Cette revue a redonné vie au *Journal de Téhéran*. Ahmad Shahidi, qui fut l'avant-dernier rédacteur en chef, entre 1960 et 1975, du *Journal de Téhéran*, apprenant la naissance de la revue, est venu lui faire don de ses archives personnelles en mars 2006.

De même que le français reste encore de nos jours une langue étrangère prisée en Iran, le parrainage que la France exerce sur les arts iraniens, dont a témoigné l'oeuvre d'André Godard, continue quelque peu à être vivace. Les artistes iraniens choisissent encore aujourd'hui la France comme destination pour achever leurs études.

Au XIXème siècle, un prestigieux peintre iranien, Mohammad Ghaffari (1848-1940), a initié en Europe cet "atelier du voyage". Plus connu sous le titre de Kamâl ol-Molk, celui-ci séjourna à Paris entre 1895 et 1898, où il étudia la peinture notamment aux Musées du Louvre et de Versailles. Après la Seconde Guerre Mondiale, Djalil Ziâpour (1928-), parmi les premiers diplômés de la Faculté des Beaux-Arts de Téhéran, étudia également en France, auprès du peintre cubiste André Lhote.

M. Hosseini-Rad, nommé en 2005 directeur du Musée d'Art Contemporain de Téhéran, a obtenu un doctorat d'histoire de l'art en France. Il est actuellement un acteur important de la reviviscence culturelle actuelle de l'Iran.

Des échanges soutenus ont donc été opérés, à travers l'histoire, entre l'Iran et la France. Ces contacts culturels et artistiques, facteurs d'estime et de rapprochements entre les peuples, gagneraient de nos jours à être revivifiés. ■

L'influence culturelle de la France en Iran atteint un point culminant en 1935 avec la création, par la firme du journal Ettelâ'at, du premier quotidien en langue française, le Journal de Téhéran.

1. "La Renaissance de l'Iran - Les relations intellectuelles franco-iraniennes", in *Journal de Téhéran*, n°294, mardi 30 juin 1936 (9 tir 1315), p.1.
2. Emile de Girardin (1806-1881) fut le précurseur en France de la presse moderne à grand tirage.
3. IPO, Centre d'Information du Proche-Orient et de l'Afrique, Bulletin hebdomadaire, "*La culture française en Iran- La coupe Emile de Girardin est décernée au Journal de Téhéran*", p.4, n°429, 23 mai 1963. Archives de Ahmad Shahidi.


La grande mosquée de Yazd

La mosquée et l'architecture

Maryam DEVOLDER

La mosquée est un espace public qui fait partie de l'architecture urbaine. Dans les pays musulmans, elle est à la ville ce que l'être humain est à la société. C'est également le cas d'autres édifices urbains mais la mosquée, bien que noyée dans la ville, a plusieurs particularités qui la distinguent des autres édifices, et dont la principale est l'utilisation qui est faite de cet espace. La mosquée est avant tout un lieu public, construit de façon à ne pas gêner les gens qui s'y rassemblent, par exemple le *khotbe* (formule rituelle récitée lors de la création de la mosquée) concerne en général la partie du grand salon. Les autres parties, comme la cour, n'ont pas le statut juridique de la mosquée. Cette distinction qui apparaît dans la structure permet aux gens, dans n'importe quelles conditions, de participer aux cérémonies comme les cérémonies de deuil par exemple, sans porter atteinte au caractère sacré de la mosquée.

La question de l'ordre des rangs de prieurs dans les mosquées chiites fait particulièrement l'objet d'attention. Les rangées d'hommes et de femmes qui se rassemblent pour la prière peuvent parfois aller au-delà du salon jusque dans la cour. Cela doit pouvoir se faire sans gêner le va-et-vient à l'intérieur de la mosquée. Parfois même, les étages supérieurs sont réservés aux femmes et dans tous les cas, le Mihrâb est disposé de façon à ne pas obliger l'Imam à reculer quand les fidèles sont moins nombreux. L'acoustique doit également permettre de diffuser et de rendre audible le discours de l'Imam à tous les étages.

Une autre partie importante de la mosquée est la façade qui doit refléter à la fois l'espace et la spiritualité de l'intérieur et l'architecture urbaine. Cela ne concerne pas seulement la coupole de la mosquée qui existait généralement dans tous les anciens bâtiments. Le château de Marmar et la mosquée Sheikh Lotfollâh à Ispahan ont la même coupole. Les architectes faisaient tout de même une distinction dans la décoration des façades pour montrer qu'il s'agissait d'une mosquée et non d'un quelconque bâtiment public.

Un point juridique important est que le terrain de la mosquée ne peut servir qu'à une mosquée dont la destruction est interdite - même en cas de promesse de reconstruction d'une plus belle mosquée dans un autre endroit de la ville. Même si cela doit obliger un détour dans la construction d'une route, la

destruction de la mosquée ne peut en aucun cas, être envisagée. Cette règle ne concerne bien entendu que la partie où le khotbe a été lu et n'englobe pas les dépendances de la moquée qui ont un statut différent. Hossein Lorzâdeh, qui a fait les plans et construit plus de huit cent mosquées, est devenu un maître dans la conception de la rotation de la mosquée en fonction de la Qibla (direction de la Mecque vers laquelle tout musulman doit effectuer ses prières).

Bien que la mosquée fasse partie de l'ensemble urbain, le plan du bâtiment et les angles de la mosquée, du moins les angles du salon et aussi, si possible, de la cour, doivent être orientés en direction de la Qibla. Les gens qui viennent dans la mosquée ne doivent pas avoir à chercher la direction des prières qui s'exprime dans la structure même de la mosquée et la position de l'entrée. Ce point est un des plus importants dans la conception de la mosquée, et il existe pour cela plusieurs techniques. La première consiste en ce que les voûtes d'entrée n'aient pas les mêmes dimensions des deux côtés, d'une à six briques en fonction des cas. Cela permet une rotation après l'entrée qui est dans la rue, de la cour et de la salle de la mosquée.

L'entrée est dans la rue, mais les coins de la cour et du salon tournent en fonction de la Qibla sans que le visiteur ne sente une quelconque rotation. Cette technique a été utilisée dans la mosquée Sepâh Sârâr. Dans cette technique, l'espace-entrée comprend des angles différents annihilant le sentiment de rotation de la chaire par rapport au salon et à la cour.

Cette technique a été utilisée dans la mosquée de l'Imam Hossein de Téhéran, par le maître Lorzâdeh, situé près de la place du même nom et dans la moquée d'Ispahan.

Quand l'entrée est orientée vers la Qibla, les gens entrent en face du Mihrâb, et cela évite un désordre dans les rangs des prieurs ou de déranger les gens qui écoutent le sermon. Cette technique a aussi été utilisée dans la mosquée Imam Sadjâd de Téhéran.

Il existe d'autres moyens visant à corriger la direction de la mosquée en fonction de la Qibla, en divisant par exemple l'espace supplémentaire qui ne fait plus alors partie de la mosquée. Bien entendu, cette technique est appliquée dans le respect du découpage urbain et du voisinage, pour un changement d'orientation, parfois aussi, pour un meilleur éclairage ou une meilleure aération. ■

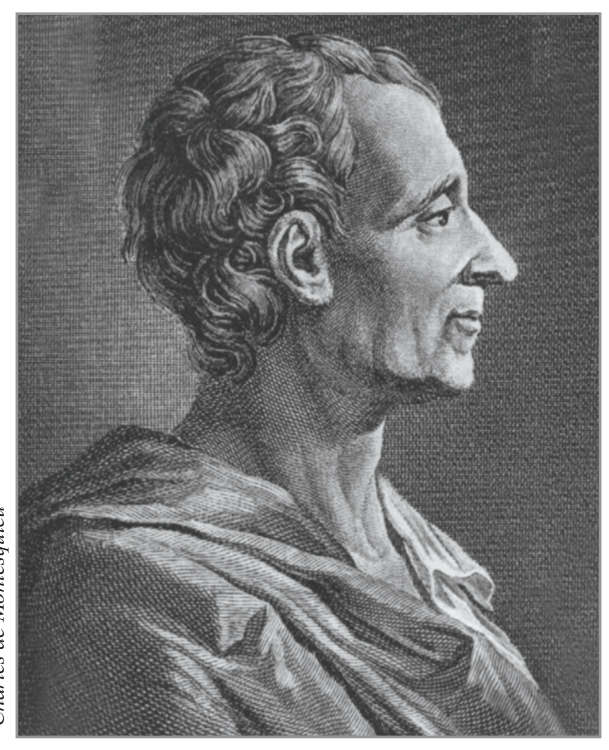
Les gens qui viennent dans la mosquée ne doivent pas avoir à chercher la direction des prières qui s'exprime dans la structure même de la mosquée et la position de l'entrée.



Une mosquée à Ispahan

L'image de la Perse dans les *Lettres persanes* de Montesquieu

Behzâd HÂSHÉMI
Université des Sciences et des Recherches de Téhéran


Charles de Montesquieu

L'édition originale des *Lettres persanes* parut de manière anonyme durant les premiers mois de 1721 en deux volumes in-12. Au cours de la même année paraissaient d'autres volumes qui comprenaient un texte identique et portaient sur la page de garde le nom de l'éditeur Brunel, à Amsterdam. Le succès de l'ouvrage provoqua un grand nombre de contrefaçons; Jean Dufour en a ainsi dénombré seize[1] parues sous le millésime 1721 et portant toutes de faux noms.

Toujours en 1721 parut une "*seconde édition revue, corrigée, diminuée et augmentée par l'auteur*", avec l'adresse "Cologne chez Pierre Marteau" en deux volumes in-12, ne comptant cependant que 140 lettres au lieu de 150. On avait ainsi éliminé treize lettres de l'édition précédente pour en ajouter trois nouvelles (les lettres CXI, CXXIV, CXLV). D'après les spécialistes, ces dernières lettres sont authentiques, et il semble donc que cette édition n'ait pu se réaliser sans une certaine collaboration, directe ou indirecte, de l'auteur. Au cours des années qui suivirent, une trentaine de rééditions ou d'éditions nouvelles furent imprimées, non sans erreurs et en dehors de tout contrôle de la part de Montesquieu, qui semblait alors se désintéresser de ses écrits de jeunesse.

En 1754 fut publiée, au chiffre de Pierre Marteau, une *" nouvelle édition avec supplément* " en un seul volume divisé en trois parties: deux tomes et un *Supplément*. Cette édition reproduit, à quelques mots près, les 150 lettres de l'édition princeps de 1721 et y ajoute, à la fin du deuxième tome, un *Supplément* de 28 pages. Celui-ci contient *Quelques réflexions sur les Lettres persanes*, ainsi que onze nouvelles lettres.

Après la mort de Montesquieu en 1755, son fils, Jean Baptiste de Secondât, fit publier par l'avocat Richer une grande édition en trois volumes in-4 des œuvres de son père en 1758 (Amsterdam et Leipzick, chez Arkstée et Merkus). Une note des *Lettres* informe que les éditeurs ont utilisé le manuscrit que l'auteur avait confié de son vivant aux libraires. Dans cette édition, qui est la dernière reproduisant les volontés de Montesquieu, les lettres du *Supplément* de 1754, ont été réparties, selon l'ordre chronologique et thématique établi par l'auteur, à l'intérieur de la structure narrative originaire des 150 lettres, mais en

l'augmentant jusqu'à 161. L'édition de 1758 des *Lettres persanes* constitue donc le texte de base de la tradition imprimée, celui sur lequel s'est fondée la plus grande partie des éditions ultérieures.

L'auteur s'éclipse ou feint de s'éclipser. Il prévoit la critique, et s'y dérobe. Ces lettres gaies, si on en savait l'auteur, feraient dire: "*Cela n'est pas digne d'un homme grave*." L'œuvre semblerait en opposition avec le caractère du magistrat. Autant laisser ces lettres parler d'elles-mêmes, sans caution, sans garant, rendues plus provocantes par l'anonymat. Cet anonymat voulu n'a pas pour seul effet de protéger l'auteur. Son identité n'eut pas été un très grand mystère, pour qui aurait mené la moindre enquête. L'effet recherché concerne donc moins l'auteur que la constitution même de l'œuvre.

Feindre que l'on publie des documents communiqués par des voyageurs persans, y ajouter même quelques secrets intimes qu'on prétend avoir surpris à leur insu, c'est d'abord alléguer l'autorité de la vie réelle, c'est donner à l'œuvre qui sera la nouveauté du jour le prestige d'une origine extérieure à toute tradition littéraire: c'est nier toute provenance imaginaire. Il faut donc accréditer le plus vigoureusement possible l'existence effective des personnages et de leurs aventures. L'auteur s'efforce alors d'effacer les traces de son activité inventive. En poussant les choses à leur limite, l'auteur s'efface lui-même. Le système classique de la vraisemblance favorise l'annulation du romancier au bénéfice des textes historiques, dont il se fait passer pour le dépositaire indiscret.

Dans le cas des *Lettres persanes*, l'effacement du romancier a pour effet d'attribuer une apparente autonomie à chacun de ceux qui prennent la plume. Le livre, donné pour un recueil de missives, a autant d'auteurs qu'il y a d'épistoliers. La parole est donnée tour à tour aux nobles voyageurs, aux eunuques, aux épouses, aux amis lointains... Le mode de l'ouvrage est celui de la pluralité des consciences, de la diversité des points de vue et des convictions. Proches en cela des héros de théâtre, les personnages mis en situation d'écriture peuvent obéir chacun à leur propre subjectivité, donner libre cours à leur passion ou à leurs préjugés, plaider leur cause avec les arguments de bonne ou de mauvaise foi que leur inspire l'humeur du moment.

Le mode de l'ouvrage est celui de la pluralité des consciences, de la diversité des points de vue et des convictions. Proches en cela des héros de théâtre, les personnages mis en situation d'écriture peuvent obéir chacun à leur propre subjectivité, donner libre cours à leur passion ou à leurs préjugés, plaider leur cause avec les arguments de bonne ou de mauvaise foi que leur inspire l'humeur du moment.

La contradiction est montrée en premier lieu entre les divers épistoliers du recueil pour séparer ensuite les religions concurrentes, trop semblables dans leurs dogmatismes rivaux pour ne pas s'annuler au contact l'une de l'autre. Dans ce sens, Montesquieu tient à nous révéler, à travers le regard étonné des visiteurs, que la contradiction règne au sein de l'univers occidental lui-même, entre l'ordre des faits observables et celui des valeurs alléguées, entre les actes et les prétextes.

L'anonymat fait partie du système des *Lettres persanes* pour tout ce qui touche à l'Occident. Les seuls noms de personnes, dans les 161 lettres du recueil, sont ceux des voyageurs, de leurs amis, de leurs épouses, de leurs esclaves. Les noms de personnes dans le livre occupent la région de la fiction orientale. Pour ce qui est de l'Occident seuls les pays, les villes, les institutions y reçoivent leurs noms. En revanche, la règle quasi absolue suivie dans les *Lettres persanes* consiste à ne désigner aucun Français par son nom, ni même à lui attribuer un patronyme fictif. Ni Louis XIV, ni Philippe d'Orléans, ni Law, pourtant si clairement évoqués, ne sont autrement désignés que par leur fonction ou leur l'origine : "le roi de France", "le régent", "un étranger". Sitôt qu'il n'est plus question de ces

La règle quasi absolue suivie dans les Lettres persanes consiste à ne désigner aucun Français par son nom, ni même à lui attribuer un patronyme fictif. Ni Louis XIV, ni Philippe d'Orléans, ni Law, pourtant si clairement évoqués, ne sont autrement désignés que par leur fonction ou leur l'origine : "le roi de France", "le régent", "un étranger".

Une ligne de clivage très précise sépare le monde des sentiments, cet Orient de l'âme, et les activités de surface qui foisonnent en France, et dont Montesquieu dresse un portrait satirique à travers la curiosité narquoise des Persans.

La suppression du nom et le masque mythologique permettent de mentionner ce qui, sous son vrai nom, eut été tabou. Tout se passe comme s'il existait un tabou concernant le nom de la chose. Mais comment désigner sans nommer? En décrivant. Si l'on feint de n'avoir pas de mot pour nommer synthétiquement un être, un objet ou une conduite, on s'oblige à les redéfinir dans leurs caractères sensibles.

personnages exceptionnels, on constatera que sous le regard des voyageurs persans, l'individu, dépouillé de toute identité personnelle, n'existe que dans des gestes et des discours typiques qui le caractérisent comme le représentant d'une catégorie. Quand survient un portrait, le singulier renvoie toujours à un pluriel: le personnage dépeint appartient à une catégorie suffisamment importante pour être répertoriée: l'alchimiste, le géomètre, le juge, l'homme fortuné, ne sont jamais supposés être les seuls de leur espèce. Les types psychologiques et passionnels, eux aussi, font défaut dans la description du monde occidental. C'est que Montesquieu réserve le registre passionnel à l'Orient: c'est là qu'apparaîtront la jalousie, la colère, la dissimulation. Une ligne de clivage très précise sépare le monde des sentiments, cet Orient de l'âme, et les activités de surface qui foisonnent en France, et dont Montesquieu dresse un portrait satirique à travers la curiosité narquoise des Persans.

Les Persans commencent par poser la question capitale du pouvoir politique et religieux; de leur base psychologique: la crédulité, la vanité des peuples; de leur base économique: la richesse, et la façon dont elle s'acquiert. Mais, passant aux autres niveaux de la société, les Persans ne suivent pas l'ordre méthodique qui leur ferait décrire, successivement, les rouages qui assurent tant bien que mal la marche des institutions françaises. Leur attention est attirée par les irrégularités et les accidents de cette société, par ses épiphénomènes les plus voyants, par ce qui vient y semer le trouble et le scandale.

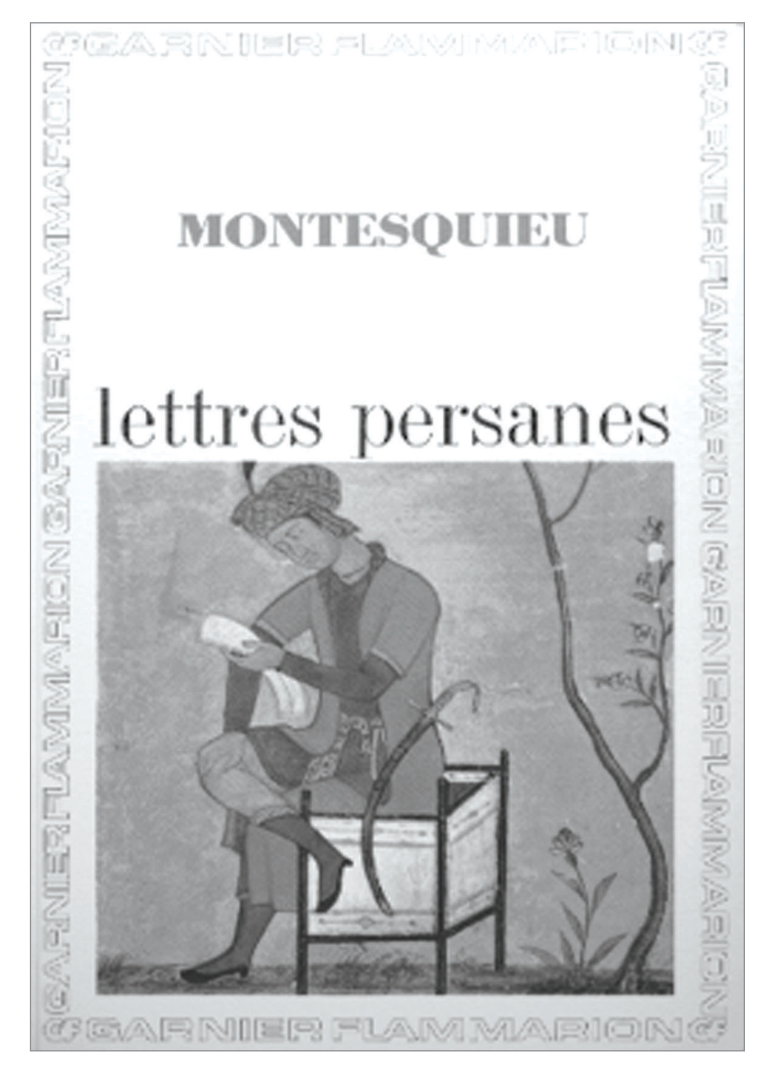
La suppression du nom et le masque mythologique permettent de mentionner ce qui, sous son vrai nom, eut été tabou. Tout se passe comme s'il existait un tabou concernant le nom de la chose. Mais comment désigner sans nommer? En décrivant. Si l'on feint de n'avoir pas de mot pour nommer synthétiquement un être, un objet ou une conduite, on s'oblige à les redéfinir dans leurs caractères sensibles. Homère devient "un vieux poète grec", le chapelet, "de petits grains de bois", etc. Autant de périphrases devinettes aussitôt résolues par le lecteur qui, lui, connaît les noms évités. La ruse de Montesquieu consiste à feindre les lacunes de vocabulaire des Persans devant ce qui leur est inconnu. Aphasie volontaire qui oblige à un détour, tantôt par la matérialité redécouverte, tantôt par les équivalents étrangers des mots français: le prêtre devient un derviche, l'église une mosquée.

Le faux monnayage est omniprésent, et les Persans le dénoncent, avec ingénuité ou avec colère, en retirant aux objets de foi leur nom prestigieux pour ne leur laisser que la mince surface qu'ils livrent à la perception naïve.

Il faut bien mesurer ici la part de la feinte. Tandis que Montesquieu joue à faire tenir la plume par un Persan, celui-ci s'invente un rôle de savant pour sauver sa tête. Montesquieu recourt au travesti persan pour déjouer les réactions de l'Eglise ou des gens en place; Usbek, comme en miroir, recourt à la fuite pour déjouer la colère d'un despote manœuvré par ses ministres. Tout se passe comme si le voyage d'Usbek était le reflet hyperbolique de l'incognito de Montesquieu, l'un appelant l'autre. Et tout se passe comme si le despotisme oriental qui menace la vie d'Usbek était l'image hyperbolique des abus de pouvoir de la monarchie française. Montesquieu, dont on sait la défiance à l'égard du pouvoir absolu et centralisateur, construit ses *Lettres persanes* en glissant sous l'image de la France celle de l'Orient despotique: ainsi se produit un effet de surimpression,

où apparaissent soudain les risques d'une orientalisation de la monarchie française.

Roman des Lumières, les *Lettres persanes* le sont tout autant lorsqu'elles proposent une cité non idéale, même dans l'apologue des Troglodytes (Lettres XI - XIV), mais raisonnable. Comment a-t-on pu baptiser utopie l'histoire de ce peuple plus ou moins mythique de Libye, disent les géographes de l'Antiquité, de l'Arabie écrit Montesquieu, dans le cœur duquel la nature entretient aussi bien l'agressivité et la volonté de puissance que la vertu? Les bons Troglodytes réclament un roi. Le vertueux Cincinnatus choisi, pleure sur leur faiblesse qui aliène leur souveraineté, et prévoit le pire. Ils ont aussi une religion naturelle: sans jamais nous l'imposer, Montesquieu esquisse plus d'une fois dans son ouvrage une religion sans dogmes, sans liturgie, qui demande seulement d'adorer le Créateur et de l'honorer par une conduite juste. Ce déisme n'est pas incompatible avec la religion du lieu où l'on vit pourvu qu'elle soit tolérante. Montesquieu est aussi hostile que Voltaire à la théologie qui n'est que système et au cléricalisme qui est un Etat dans l'Etat, qu'il s'agisse des jésuites ou du capucin de la Lettre XLIX qui troublent tout l'Etat.



A quelle autorité doit-on en appeler si l'on ne veut sacrifier ni son désir ni sa raison? La réponse donnée par Usbek, dans ce livre où toutes les autorités extérieures sont mises au défi, est un acte de foi en une norme innée et universelle, qui s'impose à toutes les injonctions imposées du dehors: la justice est à la fois un "principe intérieur" et un "rapport de convenance" entre les choses. C'est le joug dont nous ne saurions nous affranchir, à moins de renoncer à survivre. La justice réside dans la conscience de l'homme, juge qualifié du monde physique et du monde moral, s'il sait toutefois où s'arrêtent ses certitudes. Quant à l'autorité, fut-elle inséparable de l'idée que nous nous faisons d'un Dieu de justice, c'est encore en l'homme lui-même qu'elle prend naissance. C'est à l'homme qu'il appartient de calculer le jeu des forces qui assurent la perfection rationnelle d'un gouvernement, en lui permettant d'aller "*à son but à moins de frais*" (lettre LXXX). Usbek, qui énonce ces principes et qui sait que les hommes deviennent injustes sitôt qu'ils préfèrent leur propre satisfaction à celle des autres, est lui-même incapable d'apercevoir sa propre injustice. Il est l'exemple d'une

La justice réside dans la conscience de l'homme, juge qualifié du monde physique et du monde moral, s'il sait toutefois où s'arrêtent ses certitudes. Quant à l'autorité, fut-elle inséparable de l'idée que nous nous faisons d'un Dieu de justice, c'est encore en l'homme lui-même qu'elle prend naissance.

séparation persistante entre l'ordre de la réflexion et celui des actes. A travers les voix joyeuses et graves de son livre, à travers l'échec d'Usbek, Montesquieu nous engage à reconnaître une exigence que nous ne sommes pas près encore de savoir satisfaire: l'accord des actes et de la pensée dans une même raison libératrice, le refus des tyrannies qui emprisonnent les peuples et qui mutilent les individus.

L'intrigue orientale des *Lettres persanes* a pu passer pour un piquant ajouté à l'ouvrage. L'opinion a changé dans la critique contemporaine. On le sait mieux aujourd'hui: le livre a pour objet, dans toutes ses parties, les divers aspects du pouvoir. A l'opposé de la si joyeuse et vive liberté du regard qui destitue d'entrée de jeu les usurpateurs parisiens, nous observons dans le sérail d'Ispahan, une forme de servitude plus perverse: les femmes y sont traitées comme des objets, tandis que leur beauté reçoit des soins très attentifs. Les eunuques, réduits au rôle d'instruments mais désireux de sauvegarder un reste de volonté propre, n'ont guère que la possibilité de se faire bourreaux à leur tour. Le maître leur demande de garantir ses droits de possessions par la violence et la terreur. S'ils ne peuvent plus - sauf exception - prétendre aux plaisirs du corps, ils ont du moins le pouvoir de pénétrer par la peur dans la conscience des captives ou des subalternes.

Nous aurions aussi bien le droit de trouver dans la contradiction d'Usbek une leçon supplémentaire. Si raisonnable, si prompt à se dépouiller de ses préjugés lorsqu'il examine les mœurs d'une nation étrangère, Usbek est incapable du même détachement lorsqu'il y va de ses intérêts propres, des plus anciennes fixations de son désir, des coutumes ancestrales. La cruauté d'Usbek est la tache aveugle et presque l'ombre portée de sa rationalité. C'est le résidu d'obscurité dont cet adepte de la religion naturelle n'a pas réussi à se délester.

On peut donc supposer que Montesquieu voulait nous faire entendre que l'homme apparemment le plus éclairé n'est jamais assez éclairé, que l'ennemi des illusions n'est jamais assez désabusé sur les erreurs qui l'asservissent. Et c'est toute une part de lui-même, mal délivrée des fantasmes, que Montesquieu semble dénoncer dans son double persan.

L'objectif de Montesquieu est de soumettre sa société à une épreuve de vérité. Abrité derrière Usbek et Rica, il pose à ses compatriotes une question redoutable: Pourquoi vivez-vous ou pensez-vous ainsi plutôt qu'autrement? Il y a un "*Comment peut-on être Français?*" qui répond implicitement au "*Comment peut-on être Persan?*" de la lettre XXX. La question devrait conduire chacun à découvrir que les hommes sont tels que leurs habitudes, leur climat, leur éducation les ont faits. Quant à la confrontation entre les travestis persans et les masques de l'homme occidental, elle devrait faire prendre conscience de l'universelle facticité des façons de penser et de vivre, c'est-à-dire leur mensonge, leur vanité.

De même que les observateurs étrangers sont fictifs, il n'y a pas de vraie lettre dans les *Lettres persanes*. La missive est un petit théâtre qui met en scène le propos. Des règles communes de composition et de style font de Montesquieu, comme beaucoup d'écrivains de son siècle, un héritier de l'écriture classique du XVIIe siècle. Pour plaire et instruire, selon cet art d'agréer dont parlaient Pascal et La Fontaine, il faut d'emblée intriguer le destinataire, d'où le soin mis dans les paraphrases initiales. Elles annoncent nerveusement le thème, elles sont souvent formulées de manière aphoristique, tels des maximes

Si raisonnable, si prompt à se dépouiller de ses préjugés lorsqu'il examine les mœurs d'une nation étrangère, Usbek est incapable du même détachement lorsqu'il y va de ses intérêts propres, des plus anciennes fixations de son désir, des coutumes ancestrales. La cruauté d'Usbek est la tache aveugle et presque l'ombre portée de sa rationalité. C'est le résidu d'obscurité dont cet adepte de la religion naturelle n'a pas réussi à se délester.

ou des proverbes. Ce sera par exemple un jugement catégorique.

Ayant éveillé son intérêt, l'écrivain ne fera pas trop languir son lecteur. Il le tient en haleine par une argumentation claire, rigoureuse, sans complication inutile, et par un développement brillant sans effet gratuit. Cette composition prépare un final étincelant qui, ramassant la signification essentielle du propos, emportera l'adhésion du lecteur. Ainsi, las d'être l'objet de toutes les curiosités et de passer pour "bien Persan", Rica quitte ses "ornements étrangers" pour se vêtir "à l'européenne".

L'effet de chute, ironique, permet à Montesquieu de faire le procès de l'indifférence obtuse, fondement de tous les racismes. Ce trait d'esprit clôt un récit léger, badin, qui délivre pourtant une leçon forte, profonde. Montesquieu use de supports variés pour se faire entendre. Non content de se travestir en Persan, il se livre aussi à la parodie et au pastiche. Des citations, des imitations cocasses s'insèrent dans les missives. L'imitation littéraire flirte parfois avec l'écriture dramatique, comme dans la confession désespérée d'Usbek (lettre 155) ou dans l'ultime discours de Roxane. Souple et mobile, l'écriture de Montesquieu se coule dans différents moules. Elle joue avec les registres du style, même quand l'écrivain s'amuse, le moraliste veille. Il ne faut pas oublier la fameuse "chaîne secrète" dont parlait l'auteur dans ses *Réflexions sur les Lettres persanes*. L'esprit du lecteur doit rester constamment éveillé et chercher l'unité d'une suite apparemment disparate, recomposer les thèses que le morcellement des lettres a éparpillées. Le morcellement stratégique des lettres fut compris du lecteur de 1721, qu'il gênait moins que celui d'aujourd'hui accoutumé à plus de continuité logique dans un livre. Cette démarche consistait à croire en l'intelligence du destinataire, suffisamment informé pour suppléer aux non-dits et se satisfaire d'un clin d'œil. Montesquieu écrivait en homme pressé, celui qui le lisait prenait le temps de méditer et de savourer.

L'art de l'animation apparaît aussi dans un rythme cinématographique: les effets d'instantanéité dans le mouvement de montée ou de descente des coiffures faisant ainsi ressortir les caprices de la mode.■

Ce trait d'esprit clôt un récit léger, badin, qui délivre pourtant une leçon forte, profonde. Montesquieu use de supports variés pour se faire entendre. Non content de se travestir en Persan, il se livre aussi à la parodie et au pastiche.

Souple et mobile, l'écriture de Montesquieu se coule dans différents moules. Elle joue avec les registres du style, même quand l'écrivain s'amuse, le moraliste veille.

Bibliographie
- Becq Annie, *Lettres persanes*, Gallimard, 1999.
- Benet Robert, Etude sur *Lettres persanes*, Ellipses, 1999.
- Carile Paolo, *Lettres persanes, Introduction, commentaires et notes*, Le livre de poche, 1995.
- Charpentier Jeanne, Charpentier Michel, *Lettres persanes*, Nathan, 1993.
- Chaybany Jeanne, *Les voyages en Perse et la pensée française au XVIIIe siècle*, Téhéran, 1971.
- De dieu J., *Montesquieu*, Hatier, 1966.
- Galand David, *Lettres persanes*, Bréal, 2003.
- Graves L., *Montesquieu, l'œuvre et la vie*, Le Bouscat (Gironde) : l'Esprit du Temps, 1996.
- Montesquieu, *Lettres persanes*, édition de P. Vernière, Paris, 1960.
- Montesquieu, *Lettres persanes*, introduction de. R Etienne, Paris, 1956, in-8.
- P. Gascar, *Montesquieu, une biographie vivante*, Flammarion, 1989.
- Shackleton R., *Montesquieu, une biographie critique*, Presse universitaire de Grenoble, 1977.
- Starobinski Jean, *Montesquieu*, Seuil, 1994.
- Starobinski Jean, *Lettres persanes, présentée et annotées*, Folio, 2003.
- Véquaud Alain, *Lettres persanes, profil d'une œuvre*, Hatier, 1994.
- Vernier Paul, *Lettres persanes, édition critique*, Paris, Garnier, 1960.
- Versini Laurent, *Lettres persanes*, Flammarion, 1995.

1. "*Recherches sur les éditions originales des Lettres persanes*", Bulletin du bibliophile, 1939.

W ou le souvenir d'enfance,

Une nouvelle forme d'autobiographie

Samirâ FAKHÂRIYAN

"Il y a dans ce livre deux textes simplement alternés; il pourrait presque sembler qu'ils n'ont rien en commun, mais ils sont pourtant inextricablement enchevêtrés, comme si aucun des deux ne pouvait exister seul, comme si de leur rencontre seule, de cette lumière lointaine qu'ils jettent l'un sur l'autre, pouvait se révéler ce qui n'est jamais tout à fait dit dans l'un, jamais tout à fait dit dans l'autre, mais seulement dans leur fragile intersection.

L'un de ces textes appartient tout entier à l'imaginaire : c'est un roman d'aventures, la reconstitution, arbitraire mais minutieuse, d'un fantasme enfantin évoquant une cité régie par l'idéal olympique. L'autre texte est une autobiographie : le récit fragmentaire d'une vie d'enfant pendant la guerre, un récit pauvre d'exploits et de souvenirs, fait de bribes éparses, d'absences, d'oublis, de doute, d'hypothèses, d'anecdotes maigres. Le récit d'aventures, à côté, a quelque chose de grandiose, ou peut-être de suspect. Car il commence par raconter une histoire et, d'un seul coup, se lance dans une autre : dans cette rupture, cette cassure qui suspend le récit autour d'on ne sait quelle attente, se trouve le lieu initial d'où est sorti ce livre, ces points de suspension auxquels se sont accrochés les fils rompus de l'enfance et la trame de l'écriture"[1]

Parmi les œuvres diverses et originales de George Perec, on peut citer *W ou le souvenir d'enfance* dans laquelle deux récits se croisent, alternant leurs voix de chapitre en chapitre. L'un est d'apparence autobiographique, l'autre décrit une colonie baptisée W, vouée à la célébration et à la pratique des disciplines olympiques, situé sur une île au large de la Terre de Feu où un ordre stricte règne et où les pires méthodes sont employées pour stimuler l'esprit de compétition.

Ces deux histoires sont en fait deux histoires de son enfance : l'histoire de W, une géométrie fantasmatique, écrite a l'âge de treize ans que Perec réécrit plus tard pour la publier d'abord sous forme de feuilleton dans *La Quinzaine littéraire*, et l'histoire de son enfance, "*à développement non linéaire*", formée de souvenirs épars et fragmentaires.

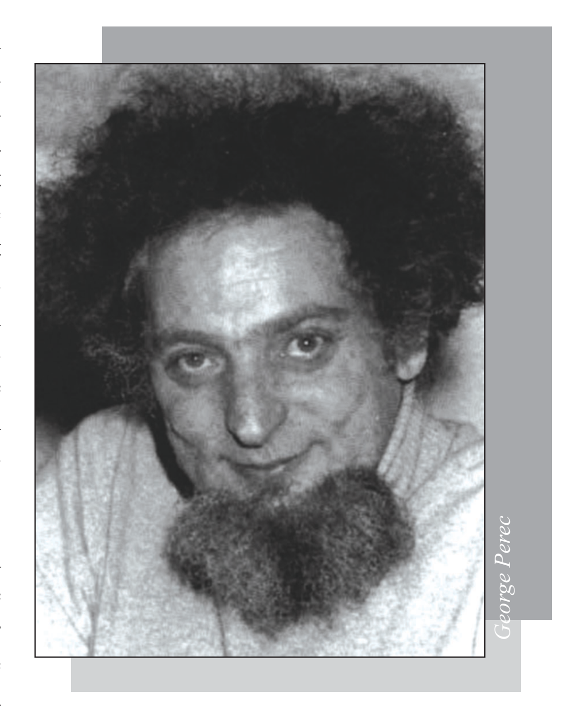
Le premier chapitre commence le récit de W. W, le nom absolu de la Victoire ("*Toujours plus haut, toujours plus fort, toujours plus vite*"), le dédoublement du V de la victoire, subit peu à peu

une corruption et une désintégration internes de la graphie et du sens du W au double V, puis au X, à la swastika, à l'étoile de David enfin. La Ville de la Victoire, W, est transformée lentement sur place, comme par une pourriture interne, en camp de concentration dont les habitants sont ou bien les victimes pantelantes, ou bien les bourreaux dérisoires, tous étant en réalité condamnés à l'humiliation, à la famine, à la torture et à la mort. Se profile derrière ce roman d'aventure une critique acerbe des régimes totalitaires de type fasciste.

Le deuxième chapitre débute le second récit qui est l'histoire de l'enfance de Perec. Avant la parution de *W ou le souvenir d'enfance*, Perec envisageait de rédiger *L'Arbre*, projet qui ne se réalisera pas mais dont on trouve quelques unes des caractéristiques dans *Le souvenir d'enfance*.

"*Mon second projet avait pour titre* : L'Arbre, Histoire d'Esther et de sa famille. *C'est la description, la plus précise possible, de l'arbre généalogique de mes familles paternelle, maternelle et adoptive(s). Comme son nom l'indique, c'est un livre en arbre, à développement non linéaire, un peu conçu comme les manuels d'enseignement programmé, difficile à lire à la suite, mais au travers duquel il sera possible de retrouver (en s'aidant d'un index qui sera, non un supplément, mais une véritable et même essentielle partie du livre) plusieurs histoires se recoupant sans cesse.*"[2]

Cette autobiographie de Perec est une autobiographie négative ; cela ne veut pas dire qu'elle est une non-autobiographie mais une autobiographie écrite sous le signe de l'absence, du manque, de la disparition… Le projet autobiographique débute par une absence de parole, un refus de parler de soi qu'il


George Perec

faut dépasser pour poursuivre une quête identitaire, laquelle doit déboucher sur une affirmation positive de l'autobiographie.

Entre ces deux récits apparemment différents, il y a certes des ressemblances, des liens enchevêtrés: W, ce récit imaginaire, est aussi très largement reconstitué à partir de souvenirs d'enfance: souvenirs de lectures notamment, et d'abord de Jules Verne[3], qui permettent de reconstruire une fiction également nourrie de Roussel (pour la première partie de la fiction). Souvenirs d'une culture sportive enfantine, culture qui sera évacuée du texte autobiographique de *W ou le Souvenir d'enfance*. Les rouages de l'univers sportif ont également été reconstitués, à l'aide notamment du volume *Jeux et Sports* de l'encyclopédie de la Pléiade (sous la direction de Roger Caillois)[4].

Dans le roman d'aventure comme dans l'autobiographie, l'écriture est incitée par un silence muré, que l'on va chercher à expliquer pour finalement affirmer

La Ville de la Victoire, W, est transformée lentement sur place, comme par une pourriture interne, en camp de concentration dont les habitants sont ou bien les victimes pantelantes, ou bien les bourreaux dérisoires, tous étant en réalité condamnés à l'humiliation, à la famine, à la torture et à la mort. Se profile derrière ce roman d'aventure une critique acerbe des régimes totalitaires de type fasciste.



Dans le roman d'aventure comme dans l'autobiographie, l'écriture est incitée par un silence muré, que l'on va chercher à expliquer pour finalement affirmer positivement une existence.

positivement une existence.

Le dernier chapitre du livre, à la voix autobiographique, dévoile le lien qui unit ces deux récits. En citant un passage de *L'Univers concentrationnaire* de David Rousset, Perec nous révèle les ressemblances de la vie de W avec celle des camps de répression et surtout des camps de déportation fascistes. Le dernier paragraphe du livre insiste par ailleurs sur cette idée : "*J'ai oublié les raisons qui, à douze ans, m'ont fait choisir la Terre de Feu pour y installer W : les fascistes de Pinochet se sont chargés de donner à mon fantasme une ultime résonance : plusieurs îlots de la terre de Feu sont aujourd'hui des camps de déportation.*"

Ainsi, contrairement à ce que ces textes pourraient laisser penser, les sportifs ne dominent pas, même si les personnages sont très nombreux. On trouve à peu près la même proportion de soldats et de combattants. Les habitants de W sont ou bien les bourreaux dérisoires, ou les victimes. D'ailleurs, dans le récit fictif, on peut rapprocher la mère de Gaspard Winckler, Caecilia, de la mère de Perec,

dont le prénom ressemble en outre à celui-ci. Caecilia est morte dans un naufrage, par noyade; une mort sans sépulture, comme celle de Cyrla, la mère de Perec. En outre, l'abandon de Gaspard, le petit sourd-muet, correspond à ce que Perec enfant a lui-même ressenti.

Dans cette confrontation de deux histoires, c'est l'écriture qui a le dernier mot. De par sa dimension fictionnelle, l'écriture refait l'histoire, en inverse le cours et le sens, s'appuyant justement pour avancer sur tout le négatif d'un vécu: la cassure, le manque, l'absence, la disparition, la perte. L'écriture chère à cet écrivain oulipien qui donne parfois à (au jeu de) l'écriture le plus d'importance.

L'écriture dans *W ou le souvenir d'enfance* est une enquête: elle permet à la fois de tracer des origines et de laisser une trace. Dans W, c'est la volonté de se comprendre qui l'emporte sur toute autre incitation à l'écriture. L'incitation à écrire cette autobiographie est donc une volonté de mieux saisir son identité et le sens de son existence. C'est un projet de quête identitaire tourné vers le futur.

"*L'écriture me protège. J'avance sous le rempart de mes mots, de mes phrases, de mes paragraphes habilement enchaînés, de mes chapitres astucieusement programmés. Je ne manque pas d'ingéniosité. (...)*

Il faudra bien, un jour, que je commence à me servir des mots pour démasquer le réel, pour démasquer ma réalité."[5]

Pour Perec, l'enfance est "*peut-être horizon, point de départ, coordonnées à partir desquelles les axes de [s]a vie pourront trouver leur sens*"[6]. En fait, il semble que Perec ait écrit cette autobiographie pour poser son existence et la défendre, tout en suivant un désir de savoir qui anime les deux narrateurs du livre. L'épigraphe de première partie, qui réunit roman et autobiographie annonce bien ce souhait d'éclaircissement: "*cette brume insensée où s'agitent des ombres, comment pourrais-je l'éclaircir?*"

On trouve l'affirmation de ce qu'on a déjà cité dans cet extrait de *W ou le souvenir d'enfance* qui constitue un passage central du livre :

"*Je ne sais pas si je n'ai rien à dire, je sais que je ne dis rien: je ne sais pas si ce que j'aurais à dire n'est pas dit parce qu'il est l'indicible (l'indicible n'est pas tapi dans l'écriture, il est ce qui l'a bien avant déclenché). Je sais que ce que je dis est blanc, est neutre, est signe une fois pour toutes d'un anéantissement une fois pour toutes.*

(...) Je ne retrouverai jamais dans mon ressassement même, que l'ultime reflet d'une parole absente à l'écriture, le scandale de leur silence et de mon silence: je n'écris pas pour dire que je ne dirai rien, je n'écris pas pour dire que je n'ai rien à dire. J'écris: j'écris parce que nous avons vécu ensemble, parce que j'ai été un parmi eux, ombre au milieu de leurs ombres, corps près de leur corps; j'écris parce qu'ils ont laissé en moi leur marque indélébile et que la trace en est l'écriture: leur souvenir est mort à l'écriture: l'écriture et le souvenir de leur mort et l'affirmation de ma vie."[7]

D'après Perec, la littérature n'est pas seulement une production et une réception. C'est une production, certes, ainsi qu'une réception, mais c'est aussi une participation. Toute œuvre suppose un lecteur, et l'œuvre de ce dernier le fait bien sentir: en lisant Perec, tout lecteur prend conscience de son rôle et joue, du moins en partie, le jeu de la lecture productive. ■

De par sa dimension fictionnelle, l'écriture refait l'histoire, en inverse le cours et le sens, s'appuyant justement pour avancer sur tout le négatif d'un vécu: la cassure, le manque, l'absence, la disparition, la perte.

---

1. George Perec, quatrième de couverture de *W ou le souvenir d'enfance.*
2. Lettre à Maurice Nadeau, 7 juillet 1969
3. *Etudes littéraires* XXIII nº 1-2, Vincent BOUCHOT, "Intertextualité vernienne dans *W ou le souvenir d'enfance*"
4. *L'Identité en question*, p. 286-321.
5. "*Les gnocchis de l'automne : ou réponse à quelques questions me concernant*", première publication dans *Cause commune* (n° 1, mai 1972), réédité dans Je suis né, Seuil, 1990, collection "La librairie du XXe siècle"
6. *W ou le souvenir d'enfance*, Denoël, coll. "Les Lettres nouvelles", 1975 ; rééd. Gallimard, coll. "L'Imaginaire", nº 293. p. 25-26.
7. Ibid. p.63-64.

L'anthropologie, révélatrice de la vraie identité de l'homme

Entretien avec
Madame le docteur Soheila Shâhshâhâni, anthropologue iranienne

Entretien réalisé par
Afsâneh POURMAZAHERI
Farzâneh POURMAZAHERI

Madame le docteur Soheila Shâhshâhâni est née en 1948 à Téhéran. Elle est issue d'une famille venant d'Ispahan. Elle termina ses études primaires et secondaires dans une école bilingue où l'enseignement était dispensé à la fois en anglais et en persan. Elle partit ensuite aux Etats-Unis où ses deux frères étudiaient les mathématiques. Après avoir obtenu son baccalauréat en 1966, elle se mit à étudier la philosophie à l'Université de Berkeley en Californie, pour ensuite se spécialiser en anthropologie, discipline qui lui ouvrit de nouveaux horizons. Elle poursuivit l'étude de cette discipline, suivit le même domaine au sein de la Graduate Faculty of the New School for Social Research à New York, où elle obtint son doctorat. Elle entreprit tout d'abord des recherches sur les idées humanistes de Jean-Jacques Rousseau. Bien qu'elle ait consacré trois années à son projet qui lui permit notamment d'approfondir sa maîtrise de la langue française, elle ne le mena pas à son terme et soutint finalement sa thèse de doctorat en 1981 sur le thème du rôle des femmes dans les tribus des Mamasanis1. Elle vécut un an au milieu de ces tribus afin d'accomplir sa thèse dont les résultats furent publiés dans le livre Les Quatre saisons du Soleil. Ce dernier présente une étude ethnographique des femmes de Oyun, village sédentarisé de nomades pastoraux des Mamasanis de l'Iran. A son retour en Iran, Soheila Shâhshâhâni enseigna à la Faculté des Beaux Arts de l'Université de Téhéran de 1984 à 1987. Par la suite, elle partit pour la France afin d'y étudier à la fois l'anthropologie et le marketing. Elle est actuellement professeur associé de la Faculté de Littérature et de Sciences Humaines de l'Université Shahid Beheshti depuis 1991. Elle fut nommée vice présidente de l'Union Internationale de l'Anthropologie et des Sciences Ethnologiques (IUAES) et est également secrétaire exécutive de cet organisme. Elle est l'auteur de plusieurs ouvrages rédigés en persan, français et anglais et a publié de nombreux articles scientifiques sur l'anthropologie.

Afsâneh Pourmazâheri: Quel est l'objet exact des études anthropologiques?

Dr. Soheila Shâhshâhâni: L'anthropologie s'occupe de l'homme, sans tenir compte d'un lieu ou d'un temps précis. Pour parler de l'humanité de l'homme, il faut en premier lieu dire comment il était avant. D'après nous, dès que la culture est apparue dans les milieux humains, l'homme est devenu "homme" à partir du moment où il a pris ses distances avec la nature. Ainsi, il a pu dominer peu à peu d'autres créatures. On ne se limite pas aux cadres spatio-temporels, car notre sujet principal concerne l'homme. Tout homme, en fait, possède la capacité de se cultiver et d'être innovateur, mais ses manifestations varient d'un lieu à l'autre.

Farzâneh Pourmazâheri: En entendant le mot "anthropologie", ce qui vient d'emblée à l'esprit est le corps et l'esprit humain. Comment l'expliquez-vous? Est-ce que vous disséquez l'homme et sa condition d'une manière qui vous est propre?

Dr. Sh.: Le mot " anthropologie " évoquent en effet à la fois le corps et l'esprit humain. Quand on parle d'anthropologie, on pense en fait à la culture matérielle et spirituelle de l'homme. Mais malheureusement, la plupart des gens n'ont pas cette attitude.

F.P.: Je pensais au contraire que la majorité des gens partageait cette conception...

Dr. Sh.: Non… Le public n'est pas suffisamment au courant du contenu de cette science. Mais si vous en avez une telle impression, nous pouvons espérer



qu'on a atteint quelques progrès pour mieux faire connaître notre domaine d'étude. L'organisation mondiale d'études anthropologiques (WCAA) s'efforce de donner des renseignements globaux sur l'anthropologie et sur tout ce qui n'est pas suffisamment clair pour le public. En tant qu'anthropologistes, nous sommes responsables d'expliquer son contenu précis à la société. Les gens ont tendance à penser que l'anthropologie se rattache à la psychologie, à l'archéologie ou à des disciplines bizarroïdes. Il nous revient donc de mieux les informer sur notre travail. Et plus nous ferons appel aux sciences de la communication, plus nous pourront influencer cette attitude. Pourtant, il y a eu des changements en Iran depuis trente ans.

A.P.: Quels sont les changements principaux ayant affecté l'existence humaine au cours de ces derniers siècles?

Les gens ont tendance à penser que l'anthropologie se rattache à la psychologie, à l'archéologie ou à des disciplines bizarroïdes. Il nous revient donc de mieux les informer sur notre travail. Et plus nous ferons appel aux sciences de la communication, plus nous pourront influencer cette attitude.

Du point de vue de l'anthropologie, l'homme d'autrefois vivait dans une telle harmonie avec son milieu naturel que durant des siècles, il n'a pas porté atteinte à l'écosystème tandis que l'homme d'aujourd'hui lui a porté un coup fatal.

La société nomade est si structurée et coordonnée qu'elle nous fournit le modèle d'un vaste laboratoire humain.

Dr. Sh.: L'évolution de la société humaine a été considérable. La réponse à cette question repose sur des théories évolutionnistes. En se basant sur les structures politique, familiale, la façon de vivre, etc. des différentes sociétés, les théoriciens classiques classifiaient ces dernières en trois catégories: la société primitive, la société barbare et la société civilisée. Il existe également un autre mode d'approche se basant sur le changement et non pas nécessairement sur l'évolution. Puisque dans le mot même d'"évolution" l'idée du progrès est présente de façon implicite, une impression positive est suggérée. Mais un autre mode d'approche existe également. Nous savons qu'au cours de l'histoire, des sociétés expansionnistes ont exploité des personnes plus faibles qu'elles en vue de satisfaire leurs intérêts politico-économiques. A titre d'exemple, certaines sociétés soutenaient et souhaitaient à tout prix conserver leur mode de vie primitif. Mais ils étaient considérés comme des sauvages par des sociétés qui se croyaient plus avancées et qui s'arrogeaient le droit de les changer selon leurs propres critères, leur but n'étant au final que l'exploitation des biens de ces peuplades. Nous ne pouvons donc pas considérer ce fait comme une évolution, c'est en réalité davantage une question relevant du domaine du changement. De même, les cultures ont subi un processus de dégradation, de juxtaposition, d'interaction… Certains ont fortement réagi face à la culture d'autrui pour finalement en faire un facteur d'enrichissement de leur propre culture. Tout dépend de quel point de vue on étudie le phénomène.

A.P.: En tenant compte de tout cela, comment voyez-vous l'avenir? Est-ce que les cultures tendent plutôt à s'enrichir les unes les autres ou bien à se détruire?

Dr. Sh.: La culture biologique actuelle est en proie à des changements inquiétants. Le progrès scientifique, la technologie, la course au matérialisme et l'utilisation illimitée de l'énergie ont contribué à détruire l'environnement. Dans ce sens, je prévois une évolution future plutôt destructrice. Du point de vue de l'anthropologie, l'homme d'autrefois vivait dans une telle harmonie avec son milieu naturel que durant des siècles, il n'a pas porté atteinte à l'écosystème tandis que l'homme d'aujourd'hui lui a porté un coup fatal. D'une part, la science nous a facilité la vie mais d'autre part, nous sommes devenu inconscients des conséquences néfastes que certaines de ses applications entraînent. La société nomade est si structurée et coordonnée qu'elle nous fournit le modèle d'un vaste laboratoire humain. Elle se résume à "l'homme, le troupeau et la nature". Les nomades assurent les besoins en bestiaux du pays en entretenant d'importants troupeaux se déplaçant dans la nature et se nourrissant de plantes difficilement accessibles. Ils réussissent à survivre et à s'adapter aux milieux les plus hostiles et sont en constante migration. Bref, l'anthropologie peut nous servir à élargir notre vision de l'homme et à voir sa grande adaptabilité à tous les milieux.

F.P.: Est-ce que ce phénomène touche exclusivement l'environnement naturel ou cela concerne également la culture ?

Dr. Sh.: Parallèlement aux dégâts subis par l'environnement, nous avons assisté

à une dégradation des cultures. Certaines se sont adaptées aux autres sociétés tout en gardant quelques traits leur étant propres, tout en étant parfois taxées d'opportunistes. Par contre, d'autres, en vue de préserver leurs valeurs, ont renoncé à tout ce qui est "autre". Sont-ils des héros? Est-ce que ce fanatisme assure réellement leur survie? Le premier groupe, plus flexible, a pu non seulement préserver certaines de ces valeurs les plus centrales, mais a également contribué à les adapter à de nouveaux contextes, ceci leur conférant parfois une portée universelle. Grâce au phénomène de la mondialisation, les cultures ont eu l'occasion de faire mieux connaître leurs valeurs et traditions au niveau mondial. Prenons le cas de l'Iran. Quarante ans auparavant, des traditions telles que Norouz, la Nuit de Yaldâ ou Tchahâr Shanbeh Souri n'étaient pas fêtées aussi ouvertement et aussi connues que maintenant. C'est en fait en réaction à ce phénomène que nous nous sommes mis à étudier précisément nos traditions et à les exposer de plus en plus aux yeux du monde entier. Une sorte de rivalité s'est donc faite jour. Nous vendons du pétrole. Toutefois, c'est le tapis iranien qui occupe le premier rang. Le monde aime le tapis traditionnel iranien et l'énorme variété de ces motifs, selon les régions et les tribus qui les ont produits. La monotonie ne plait pas au monde, tant dans le domaine de l'art que de l'industrie. Dans notre patrie, il y a tant de richesse et de diversité qu'on ne sait parfois pas quoi en faire.

F.P.: Comment peut-on exploiter cette abondance à bon escient?

Dr. Sh.: Quelqu'un doit s'en occuper; un institut privé, le gouvernement ou une autre organisation. Quoi qu'il en soit, il nous faut des gens spécialisés dans ce domaine. Même si elle est au départ commerciale, cette démarche doit à la fois respecter les cultures et être moderne. Il revient au producteur de réserver un accueil favorable à la variété et la science car le marché mondial les exige. Le succès de l'exportation de la pistache est dans ce sens fortement lié au progrès scientifique et industriels réalisés dans ce domaine.

A.P.: En tant que science, est-ce que l'anthropologie se cantonne uniquement à l'étude des cultures ou bien a-t-elle également une portée pratique susceptible d'influencer le réel?

Dr. Sh.: Les deux à la fois. D'un côté, en tant que chercheurs, nous étudions les faits pour mieux comprendre telle ou telle situation. De l'autre, dans le domaine de l'anthropologie appliquée, nous faisons l'usage de toutes ces données. A quoi nous servent-elles? Par exemple, certains anthropologistes ont été très actifs dans le domaine du marketing. Nous pouvons aider des centres qui mettent en place de nouvelles manières d'aborder un sujet. Prenons le cas des nomades. Ils secouent l'outre du lait pour en extraire du beurre. En s'inspirant de ces gens, nous pouvons fabriquer un outil simple d'utilisation pour des producteurs et des gens. En outre, dans les conférences transculturelles, nous traitons de la manière de se comporter dans chaque pays. Il faut savoir comment traiter un iranien, un japonais, un américain ou un africain… surtout que dans certains circonstances, le manque de connaissance dans ce domaine peut mener au malentendu ou à de mauvaises

D'autres cultures, en vue de préserver leurs valeurs, ont renoncé à tout ce qui est "autre". Sont-ils des héros? Est-ce que ce fanatisme assure réellement leur survie?

Grâce au phénomène de la mondialisation, les cultures ont eu l'occasion de faire mieux connaître leurs valeurs et traditions au niveau mondial.

interprétations.

A.P.: Comment pourrait-on assurer une diffusion des résultats les plus importants de cette science dans la vie quotidienne?

Dr. Sh.: La première solution consiste en ce que les producteurs demandent aux anthropologistes de faire indépendamment des recherches pour eux. Au niveau universitaire, il faudrait introduire quelques éléments: l'anthropologie aux sein des diverses disciplines enseignées. C'est ainsi que l'on pourra élargir de plus en plus l'horizon de pensée des gens. Je me rappelle d'un jour où j'étais dans un aéroport en Italie. J'ai demandé un renseignement à un policier italien. Son comportement était très différent de celui des autres policiers et j'ai laissé apparaître ma surprise. Il m'a dit qu'il avait suivi quelques cours d'anthropologie et que cela lui avait été très utile. Vous voyez, ayant des éléments de connaissance générale concernant d'autres cultures que la sienne, il savait mieux comment se comporter avec les étranger. L'anthropologie se situe également à la frontière d'autres domaines d'études dont la biologie, la littérature, les sciences politiques, l'économie et l'art mais elle s'occupe principalement de la culture.

Au niveau universitaire, il faudrait introduire quelques éléments: l'anthropologie aux sein des diverses disciplines enseignées. C'est ainsi que l'on pourra élargir de plus en plus l'horizon de pensée des gens.

F.P.: Pourquoi vous êtes vous premièrement intéressée à la philosophie, pour ensuite choisir d'étudier l'anthropologie et le marketing ?

Dr. Sh.: J'ai effectué mes études aux Etats-Unis. J'ai commencé par étudier l'astronomie, la chimie, les mathématiques et la biologie. Mon premier cours de philosophie était sur Platon dont les idées m'avaient beaucoup plues. Mais au fur et à mesure, je me suis rendue compte que la philosophie ne pouvait plus répondre à mes questions. Je me suis penchée sur différentes disciplines pour me rendre compte que l'anthropologie s'accordait le mieux avec mon tempérament. L'encouragement de l'un de mes professeurs m'a rassurée et m'a motivée à étudier cette science. Progressivement, cette dernière a remplacé mes autres intérêts. Après mon retour en Iran, je me suis retrouvée dans le monde des activités littéraires, philosophiques et artistiques. Il m'était donc possible d'y appliquer les théories minutieuses de l'anthropologie et de les présenter au public. Ma première recherche traitait de la vie et les coutumes des nomades de l'Iran. La deuxième, étant davantage un travail bibliographique, concernait leur vêtement. Par la suite, j'ai travaillé sur l'anthropologie urbaine.

F.P.: Lequel de ces domaines est le plus vaste, celui de l'anthropologie urbaine ou de l'anthropologie se rattachant aux nomades?

Dr. Sh.: Cela dépend du point de vue de chacun. A cette époque, étant donné que j'habitais à Téhéran, je n'avais pas suffisamment de contacts avec des nomades pour étudier leur vie et leur rapport avec leur milieu naturel. A plus forte raison, il était plus pratique pour moi de rester dans la capitale pour mettre à jour mes connaissances scientifiques et me tenir au courant des dernières recherches. J'ai ensuite fait partie d'un groupe anthropologique international. Par la suite, ayant fait des recherches sur les villes de Kashân, Varamine, Ispahan et Téhéran, je me suis dit qu'il ne fallait

pas nécessairement me limiter à un domaine précis. Par conséquent, j'ai suivi des cours de marketing à la suite desquelles j'ai été embauchée dans un institut de marketing à Paris. A ma grande surprise, je voyais qu'ils se servaient de nos données et avec une telle vitesse ils s'avançaient. A partir de ce moment-là, j'ai pris la ferme résolution d'augmenter la vitesse de mon travail.

A.P.: D'après Edouard Brézin, le grand physicien français, "*ce n'est pas en cherchant à améliorer la bougie que l'on a découvert l'électricité*". Cette citation est évoquée par Jean-Pierre Digard dans la préface à l'une de vos études. Dans le cas des recherches anthropologiques, comment peut-on expliquer cette idée?

Dr. Sh.: Dans les universités, il faut cultiver l'esprit des étudiants curieux, des chercheurs, des amoureux de la science. Il faut s'imaginer avoir mis le pied sur l'accélérateur sans connaître la destination. Un esprit scientifique ne doit pas forcément se demander à quoi sert telle ou telle recherche. La science a besoin d'audace pour avancer. C'est à nous de cultiver cet état d'esprit sinon on n'arriva nulle part. Si on veut apporter quelque chose au monde de la culture d'aujourd'hui, il faut propager cette tendance. Il faut préparer le terrain et permettre aux étudiants d'élaborer et d'exposer leurs théories. Nous avons plus besoin d'Edisons que de bougies. Il faut que les sciences humaines aient assez de moyens matériels et financiers pour mener à bien leurs recherches.

F.P.: Certaines recherches ont montré qu'étant donné que les nomades ont une mode de vie mobile, ils sont bien plus flexibles et adaptables aux différents environnement naturels. Comment l'expliquez-vous ?



Dr. Sh.: C'est la réalité de leur vie. Dans les villages, lorsqu'ils ont besoin de quelque chose, ils le trouvent hors de chez eux. Mais imaginez que tout le village se déplace. Tout le groupe se met à chercher ce qui constitue la base de leur vie: la "pâture", le troupeau ne venant qu'en second lieu. Il faut également souligner que leurs déplacements ont contribué au maintien de la diversité du milieu naturel. Se déplaçant partout, de

La science a besoin d'audace pour avancer. C'est à nous de cultiver cet état d'esprit sinon on n'arriva nulle part. Si on veut apporter quelque chose au monde de la culture d'aujourd'hui, il faut propager cette tendance.

surcroît, les nomades constitue une société bien informée. Ils assurent ainsi de plus en plus des activités de transport de denrées (légales ou illégales) qui s'étendent à bien d'autres domaines.

A.F.: Selon vous, si l'on compare les nomades aux sédentaires, quel mode de vie est plus dur? Certains de ces nomades choisissent-ils de s'établir en ville? Comment s'adaptent-ils à la vie urbaine?

Dr. Sh.: Pourquoi avez-vous choisi le mot "dur"? C'est en fait l'idée des Européens et des Américains des années 1970-80. Mais à votre avis, où qu'il soit, l'homme ne se donne-t-il pas de la peine pour gagner de l'expérience? Le déplacement est-il si difficile? Si oui, pourquoi y a-t-il tant de touristes dans le monde? Il est possible que la vie d'un villageois soit plus facile mais est-ce qu'elle n'est pas plus monotone et plus ennuyeuse? En se déplaçant, les nomades vont eux même chercher le climat le plus favorable et n'ont pas besoin de radiateur pas plus que de climatiseur. C'est pourquoi, il leur est difficile de s'adapter à la ville. Ils se sont habitués à un vaste horizon, à l'air libre. Pourtant, après la Révolution islamique, un grand nombre des nomades s'est progressivement sédentarisé pour s'établir dans les villes. Ceux qui parcouraient Shiraz, Ispahan, Bandar-Abbâs, Mashhad, New-York, Chicago, Vancouver et Berkeley durant des siècles ont de plus en plus adopté un mode de vie fixe.

Après la Révolution islamique, un grand nombre des nomades s'est progressivement sédentarisé pour s'établir dans les villes. Ceux qui parcouraient Shiraz, Ispahan, Bandar-Abbâs, Mashhad, New-York, Chicago, Vancouver et Berkeley durant des siècles ont de plus en plus adopté un mode de vie fixe.

F.P.: Si vous divisez votre vie en différentes étapes, laquelle considérez-vous comme ayant été la plus aventureuse ?

Dr. Sh.: Mon expérience avec les Mamasanis, puis mon voyage en Mongolie. Cela s'est passé de la manière suivante: j'avais reçu une invitation de la part des mongols pour aller visiter leur pays. Je n'avais qu'une semaine pour faire la demande de visa et me préparer au voyage, avant de comprendre qu'il n'avait pas d'ambassade dans notre pays. Ils m'ont promis de me délivrer le visa une fois à la frontière. Quand je suis arrivée à l'aéroport de Moscou, une peur étrange m'a soudain envahie, mais j'ai tout de même continué mon voyage et tout s'est finalement bien passé. C'était d'ailleurs là-bas en 2001 que j'ai présenté mon meilleur discours. Un autre évènement original dans ma vie fut le voyage que j'ai effectué au Pôle où j'ai vu de près les merveilles du monde de glace. En fait, j'avais lu beaucoup de livres sur le Pôle mais le fait de me trouver physiquement dans un tel endroit était vraiment incroyable. Je logeais chez une famille nomade et c'est en parlant avec eux que j'ai découvert beaucoup de points communs entre les nomades de l'Iran et ceux qui vivent dans ces déserts blancs.

F. & A. P.: Mme Shâhshâhâni, la Revue de Téhéran vous remercie de nous avoir accordé cet entretien et vous souhaite d'atteindre vos objectifs à venir.

Dr. Sh.: Je vous remercie et vous souhaite beaucoup de succès. ■

---

1. Les Mamasanis sont des tribus nomades du sud de l'Iran.

Bibliographie non exhaustive de Mme S. Shâhshâhâni

Publications en persan

- *Méimand : un peuple, un territoire*, 2005.
- *Exemples d'échanges culturels entre l'Iran et d'autres civilisations : recueils d'articles anthropologiques*, 2004.
- *Histoire illustrée des voiles iraniens*, 1995.
- *Les quatre saisons du soleil*, 1987.

Publications en anglais

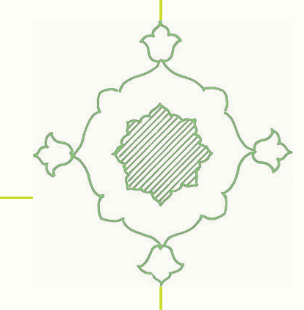
- *Téhéran, une métropole construite sans vision*, 2005.
- *Le corps comme porteur de sens*, 2004.
- *Les Mamassanis de l'Iran ; au croisement de deux modes de production*, 2003.
- *L'usage différentiel de l'espace émotionnel dans la culture iranienne*, 2003.
- *Passer ou ne pas dépasser des limites dans la petite région multiethnique de la ville de Téhéran*, 2002.
- *Les actes de culte, les cérémonies, Nowrouz*
- *L'ambiguïté dans le droit et la marginalisation des nomades sédentarisés des montagnes Zagros du Sud de l'Iran*, 2002.
- *Téhéran 1998 : l'Iran, l'islam et la modernité*, 1999.
- *L'ethnicité et l'identité : Etudes préliminaires de Varâmine*, 1999.
- *Les jardins et les mosquées d'Ispahan*, 1998.
- *La ville iranienne de Kâshân ; entre désert et montagne*, 1998.
- *Les écoles tribales de l'Iran : la sédentarisation à travers l'éducation*, 1995.
- *Les femmes dans la structure de parenté d'Iran*, 1990.
-*Histoire de l'anthropologie en Iran*, 1986.
- *Des femmes chuchotent, des hommes tuent*, 1986.
- *Religion, politique et société*, 1984.

Publications en français

- *De la Pierre à l'Eau, Nouvelles Observations sur les Qanâts d'Iran*, 1992.
- *Critique de la presse française sur la femme iranienne*, 1979.

Revues

- "Anthropologie", rédactrice en chef depuis 2001.
- "La Culture et l'Homme", directrice et rédactrice en chef depuis 2005.
- "Anthropologie au Moyen-Orient", rédactrice en chef depuis 2006.



Sheikh Bahâï

Sarah MIRDAMADI

Véritable renaissance de la philosophie et des arts, le règne de Shâh Abbâs fut le témoin de l'émergence de grandes figures intellectuelles et mystiques qui ont apporté au patrimoine iranien des richesses inestimables. Le Sheikh Bahâ el-Din Ameli, grand philosophe, mathématicien, logicien et astronome de l'époque safavide et dont on célèbre le souvenir le 23 avril, fait partie de ceux là.

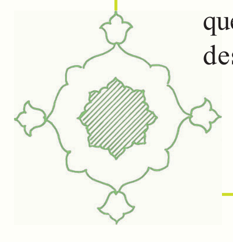
Né en 953 de l'Hégire (1575) à Ba'lbak, il vécut d'abord dans un petit village de Syrie appelé Jaba'ee. Son père était un docteur de la loi libanais nommé Sheikh Hussayn, lui-même fils d'Abdul Samad Ameli dont le nom provient de Jamal Amel, ville chiite du nord de la Syrie. Des études ont fait remonter sa généalogie à Hareth Ibn Abdollâh Hamedâni, l'un des plus célèbres disciples de l'Imam Ali.

Fuyant les persécutions ottomanes, son père et lui se réfugièrent en Iran safavide, accompagnés de nombreux autres juristes et intellectuels chiites de l'époque. Encore enfant, il s'établit à Qazvin où il suivit un enseignement auprès de son père et de grandes figures des sciences islamiques de l'époque. Il se rendit par la suite à Ispahan pour y poursuivre ses études. Il acquit de vastes connaissances dans des domaines aussi variés que la jurisprudence islamique, l'interprétation des hadiths, la littérature, la logique, les mathématiques, l'astronomie, et ne tarda pas à s'affirmer comme une figure scientifique de renom. Il a été formé par de grands professeurs tels que Molânâ Abdollâh Modarres Yazdin Faiz Kâshâni, Mollâ Ali Mohazeb...

Il effectua également de nombreux voyages à l'occasion de ses pèlerinages à la Mecque, qui lui permirent de découvrir des pays tels que l'Irak et l'Egypte où il resta 4 ans.

Il mourut en 1031 de l'Hégire (1653) à Ispahan, et selon sa volonté, son corps fut par la suite transféré à Mashhad où il repose actuellement, près du sanctuaire de l'Imam Rezâ. Aujourd'hui, il nous reste environ 88 livres et articles écrits de sa main.

Sheikh Bahâi fut notamment reconnu pour ses grands talents de mathématicien et de géomètre, qui ont trouvé de nombreuses concrétisations dans le domaine architectural. Il serait ainsi l'architecte principal de la mosquée de l'Imam à Ispahan et de Hesar Najaf. Il est également le créateur du cadran solaire de la mosquée royale permettant de donner l'heure exacte de la prière de la mi-journée. Proche de la cour du roi Abbâs Ier, il fut nommé "Sheikh de l'Islam" de l'Iran à la suite du décès de son prédécesseur, le Sheikh Ali Manshâd, dont il épousa par la suite la fille.



Jusqu'à quand, désirant, assoiffé de me joindre à toi,
Unique,
Mes larmes couleront-elles de chaque paupière?
Veut-il prendre fin,
Ton éloignement?
O toi,
A la flèche de tristesse,
Visant le cœur des amants.

Il s'est également distingué dans le domaine de la topographie, pour avoir mis en place l'ensemble du système d'approvisionnement en eau de la ville d'Ispahan et des villages alentours à partir de la rivière Zayandehrood, selon de stricts critères visant à la fois à mettre en place une répartition efficace et équitable.

En outre, il a été à l'origine de la mise en place du canal Zarrin Kamar d'Ispahan qui compte parmi les plus grands d'Iran, ainsi que de nombreux autres canaux dans les villes de Shirâz et de Neiriz.

Enfin, une de ses réalisations les plus connues demeure les "bains du Sheikh", consistant en un fourneau chauffé par une sorte de bougie placée dans un espace clos qui n'avait à l'époque ni besoin d'être alimentée ni d'être changée et qui, d'après les dires du Sheikh, ne fonctionnerait plus si on en venait à ouvrir cet espace. Après des travaux de restauration ayant nécessité l'ouverture de l'installation, la prédiction s'est réalisée et le système n'a jamais pu fonctionner comme auparavant. On peut cependant toujours visiter les célèbres bains aujourd'hui, au détour d'une petite rue baptisée de son nom et située près de la Masjed-e Djom'eh d'Ispahan.

Il serait également l'architecte des "menâr jonbân" qui attirent nombre de touristes chaque année à Ispahan.

Dans le domaine mathématique, son ouvrage *Khulâsat al-Hisâb* (La quintessence du calcul), marqué par l'influence du mathématicien al-Kâshi notamment concernant ses algorithmes, a constitué une référence en Iran et en Asie centrale du XVIIe au début du XXe siècle.

Outre ses talents de mathématicien et d'architecte, Sheikh Bahâi était un grand théologien imprégné de connaissances spirituelles très vastes qui fut très proche du grand philosophe et mystique Mirdâmâd. Il fut également le professeur du grand philosophe et mystique Mollâ Sadrâ, et a exercé une influence considérable sur la personnalité et les travaux de ce dernier.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages théologiques ainsi que de nombreux traités de philosophie et de logique. Il a également composé un grand nombre de poèmes sous forme de *ghazâls* ou de *roba'iyat*, ainsi que deux masnavi intitulés *Nân o Halvâ* et *Shîr o Shekar*, où l'influence de Molânâ est loin d'être absente. Parmi ses plus importants ouvrages scientifiques et religieux, on peut citer *Djâmeh Abbâsi*, *Kashkul*, *Bahr-ol-Hisâb wa Miftâh al-Fallâh wa al-arbaein wa shar' al-falâq*. Il a également écrit plusieurs œuvres littéraires telles que la critique sarcastique présentée dans *La souris et le chat* récemment adaptée sous forme de livre pour enfant par l'écrivain Mostafa Rahmândust.

Il figure donc au rang des hautes figures intellectuelles de l'époque safavide, symbole d'une renaissance de la pensée en Iran dans un contexte de déclin de l'empire dans son ensemble.

Un congrès célébrant sa commémoration a récemment été organisé à Ispahan, afin notamment de mieux connaître sa vie et d'effectuer des analyses nouvelles et plus approfondies sur l'ensemble de ses oeuvres.

Rose et tradition: Fête des Roses à Ghamsar

Fâezeh MIRHOSSEINI

Les Iraniens sont parmi les premiers peuples à avoir découvert les vertus nutritives et médicales de la rose. Sa couleur et son parfum calme le stress et ses pétales roses tirant sur le rouge ont toujours décoré les maisons iraniennes. Que ce soit dans la parfumerie, où depuis toujours son essence donne forme aux géniales idées des maîtres de l'odorat, à la gastronomie où, séchée ou sous forme d'essence, elle sert d'aromate, cette fleur, reine sans conteste de ses semblables, est depuis des siècles la préférée des habitants et des cultivateurs de Ghamsar, à Kâshân, et nulle autre délicate *plantae* ne s'est autant vu octroyée le rôle de la muse auprès des poètes. Ceci peut-être parce que la *rosa damascena*, parfaitement à l'aise dans les conditions pourtant extrêmes de la région quasi désertique du Kâshân, y existe depuis toujours. On ne connaît guère la terre d'origine de cette rose, la plus appréciée des parfumeurs, et les spéculations vont bon train mais il n'est pas impossible qu'elle soit iranienne, puisque c'est de l'Iran qu'elle fut emmenée ailleurs, notamment en Bulgarie, où elle s'adapta et est aujourd'hui cultivée à grande échelle pour son essence. Aujourd'hui, la Bulgarie est le plus grand producteur d'essence de rose, essence obtenue des roses de Damas cultivées dans la région de Kazanlak, ou "vallée des roses", où au XVIIème siècle, un gouverneur turc planta pour la première fois cette fleur qu'il avait emportée avec lui d'un voyage à Kâshân, en Perse. C'est également de Perse que Robert de Brie, un croisé français, emporta quelques boutures de roses en France, en 1234. Ces roses furent d'abord plantées à Provins dont elles prirent le nom pour devenir la "rose de provins" ou "rosa gallica".

Une anecdote historique circule également au sujet du nom de la rose de Damas: selon les chroniques, ce fut un gouverneur byzantin en visite à Ghamsar qui, séduit par la fragrance des roses de la région, en emporta quelques boutures à Damas. C'est ainsi que cette fleur, la rose d'Iran par excellence, devint célèbre sous le nom de *rosa damascena*.

Quoiqu'il en soit, en Iran, c'est dans la région de Kâshân et plus particulièrement à Ghamsar que cette rose est cultivée. La culture de la rose n'est pas une nouveauté en Iran. L'histoire de la distillation, l'exportation et l'utilisation des essences florales à des buts médicaux, cosmétiques et

gastronomiques remontent en Iran à l'Antiquité où on produisait et consommait les eaux et les essences florales et aromatiques dans toutes les régions du vaste empire perse. Ainsi, les fleurs ont toujours occupé une place importante dans la médecine traditionnelle de l'Iran préislamique, c'est-à-dire la médecine des plantes. Les tablettes et les bas reliefs de Persépolis traitant de ce sujet sont la preuve formelle de l'importance des fleurs dans la société iranienne, médicalement et généralement parlant.

A ce sujet, on peut faire allusion au *Canon* du grand savant iranien Avicenne, ouvrage de médecine écrit il y a mille ans - et enseigné jusqu'au début du XIXème siècle dans les facultés de médecine européennes-, qui évoque, dans des contextes différents, l'utilisation de la rose en tant que remède à plusieurs maladies.

Aujourd'hui, la rose est toujours cultivée en Iran à des fins de distillation. D'ailleurs, cette culture connaît un renouveau certain, du fait de l'industrialisation et de la modernisation des moyens de distillation. La capitale des roses est depuis toujours Ghamsar, ville de la région de Kâshân.

C'est l'adaptation de cette rose qui a conduit à la plantation de nombreuses et vastes roseraies qui ont à leur tour permis le développement d'une culture et d'un art de la distillation transmis de génération en génération, tel un secret bien gardé, fait de traditions ancestrales. Aujourd'hui, l'obtention de l'eau et de l'essence de rose s'industrialise peu à peu, se "déshumanise" et perd lentement sa valeur poétique. Malgré cela, chaque mois de mai, les cultivateurs lancent la récolte au son de musiques et de prières traditionnelles et la récolte et la distillation de la rose est aujourd'hui plus que jamais une cérémonie qui attire chaque année des milliers de visiteurs.

A ce sujet, il est intéressant de prendre en compte les méthodes et les outils de travail traditionnels utilisés dans les ateliers de Kâshân, les alambics de cuivre, les ruisseaux et voies d'eau souterraines nécessaires au refroidissement du résidu, etc. qui donnent une magie inoubliable à cette récolte et transforment la distillation en une alchimie mystérieuse. Poésie mise à part, c'est à Ghamsar que la distillation et l'obtention de l'essence et de l'eau de rose devient "industriel" ou plutôt commercial, c'est-à-dire que sa production prit une ampleur inédite jusqu'alors et devint quasiment un produit d'exportation car avant cette révolution, les essences florales n'étaient produites en Iran qu'à très petites doses, en tant que médicaments. On peut citer à titre de preuve le *Journal du voyage du Chevalier Chardin en Perse, et autres lieux de l'Orient* de Chardin à la fin du XVIIème siècle, sous le règne des Safavides. Dans un chapitre de son ouvrage, Chardin relate son passage à Ghamsar et décrit en détail l'industrie et le commerce des essences et eaux florales en Iran et précise que ces eaux et essences sont exportées dans toute l'Asie. Vu les difficultés de voyage, l'absence des voies de communication adéquates et des moyens de transport, il est facile d'imaginer l'importance de cette industrie en Iran, puisque malgré toutes les difficultés existantes, la production était suffisamment importante pour être exportée. Autre preuve de cette importance, la *Grande Encyclopédie Dehkhoda* qui précise dans son article "Ghamsar" que le plus important produit de la région est la rose et que chacun des quelques 70 ateliers de cette ville en utilise une demi tonne par jour.

Quoiqu'il en soit, cette industrie, bien qu'encore artisanale et très peu industrialisée, a permis dans une certaine mesure l'essor économique de la région. De plus, les ateliers existants aident à la création d'emplois liés à la diversification des produits dérivés de la rose.

Pour finir, on peut ajouter que dans la langue persane, les roses sont indifféremment appelées "fleurs rouges". Seule la rose de Damas, utilisée pour la distillation, a un nom plus précis :" rose de Mohammad". Il est intéressant de noter la symbolique de cette dénomination, surtout en considération du fait que l'eau de rose, au-delà de son utilisation médicale, cosmétique et gastronomique, est vaporisée dans les lieux saints et lors des cérémonies religieuses et qu'une vision assez originale s'y attache, poétiquement et mystiquement. ■

Le luth fou

Lalla Gaïa au Caire

Vincent BENSAALI

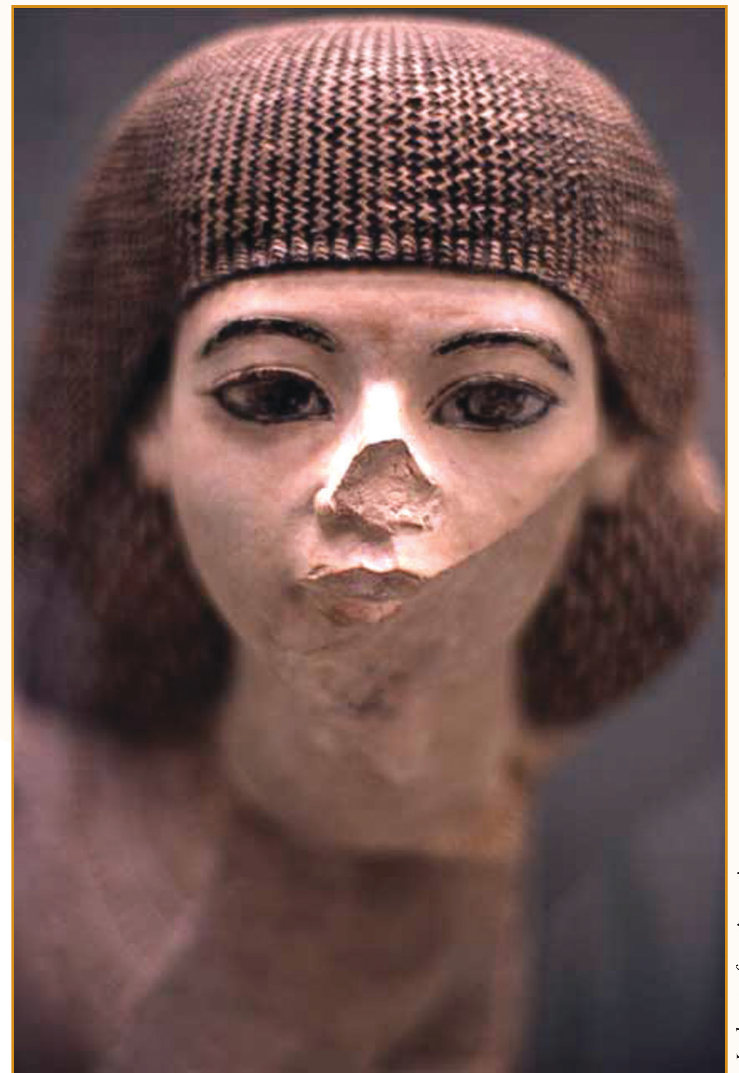
Lalla Gaïa trempe ses lèvres dans son verre de *karkadeh* chaud. Elle cherche ainsi à apaiser son trouble. Elle est assise à l'une des trois petites tables de bois que cette égyptienne a disposé devant son minuscule café, le long d'un mur recouvert de cette poussière qui semble avoir des siècles et qui ternit les vieux quartiers du Caire. La pollution y ajoutant la touche finale, il n'est plus possible de différencier les siècles, les pierres fatimides sont désormais les sœurs des pierres ottomanes, et les inscriptions se devinent à peine. L'égyptienne passe devant la petite table, apportant un café brûlant à la table voisine. Elle marche fièrement, tenant le plateau de cuivre d'une main ferme. Elle a enroulé une sorte de châle foncé autour de sa tête, cela lui fait comme un turban. Plusieurs tabliers lui enserrent la taille. Elle porte des babouches relevées vers l'avant. Lalla Gaïa était intriguée de voir une jeune femme tenir un café dans ce quartier traditionnel, et c'est pourquoi elle s'est assise là, pour mieux l'observer. En même temps, elle se laisse porter par ses pensées. Son cœur frémit au souvenir du concert auquel elle a eu la joie d'assister, six mois plus tôt, à Paris. Elle avait vu une affichette bleu ciel, sans prétention, dans un couloir du métro, le texte vantait les qualités d'un improvisateur sans pareil, sachant tirer de son luth arabe des sons jusque là inconnus, le musicien délaissant parfois son plectre pour jouer de ses doigts, laissant souffler en lui une liberté dont personne n'avait joui avant lui. Lalla Gaïa avait décidé d'y aller car son cœur le lui avait dit. Dix jours plus tard, elle était dans cette salle sombre, dont seule la scène était éclairée. Elle se sentait étrangement bien. Elle ne se demandait pas pourquoi, se suffisant d'être là. Le musicien est entré sous les applaudissements, s'est assis sur la chaise qui trônait au centre de la scène,

a ajusté le micro à la hauteur des roses de son instrument, et a observé un silence qui lui a semblé profond. Puis il s'est mis à jouer de son 'oud. Lalla Gaïa ne sait toujours pas ce qui lui est alors arrivé. Elle a perdu toute conscience d'elle-même, sa voix intérieure s'étant tue, son corps s'étant évanoui, l'espace s'étant ouvert autour d'elle, à perte d'âme. Elle ignore combien de temps cela a duré. Lorsque la musique s'est arrêtée, elle est revenue à elle, lentement. C'était presque pénible de revenir à sa propre conscience, c'était comme endosser une lourde armure, après avoir été comme un souffle que rien n'aurait pu contenir… Elle a vu le musicien quitter la scène. Elle ne pouvait se lever. Elle était hébétée. Les gens se levaient et quittaient la salle. Elle a été la dernière à se retrouver dans la rue. Elle est retournée à la porte d'entrée, afin de lire le nom de ce musicien, pour ne plus jamais l'oublier.

Dans les jours, puis les semaines qui ont suivi, sa vie à Paris lui a semblé dérisoire, il lui semblait que quelque chose lui manquait, et que quoiqu'elle fasse, cela ne la conduirait nulle part.

Lalla Gaïa ne fait pas vraiment la différence entre les vivants et les morts, et s'adresse à tous indifféremment. Il y a tant de vivants qui sont éteints comme des morts, et tant de morts qui chuchotent… Tant de lampes qui ne contiennent aucune lumière, et des lumières si intenses, ne rayonnant pourtant depuis aucune lampe…

Son musicien vivant en Égypte, elle alla au musée du Louvre, rendre visite à ce haut fonctionnaire égyptien au nez cassé, au visage féminin, et qui sait lui parler sans desserrer les lèvres. Du fond de son silence millénaire, il lui a dit d'aller voir son frère aux yeux bleus, au musée du Caire. Elle a attendu que son cœur lui donne le signal, elle a rangé ses affaires dans le cagibi de sa mère, comme lors de chaque départ, et elle est partie pour Fustât, ou Al-Misr, la fille musulmane du Nil. Là, elle a trouvé l'homme aux yeux bleus, dans sa cage de verre, qui semblait lui aussi écouter une musique ayant su ouvrir son cœur au chant du monde, depuis la plus haute antiquité… Elle ne voulut pas le troubler et s'adressa plutôt à un autre homme qui se trouvait non loin, l'eunuque. Celui-là semblait savoir. Son visage témoignait de la paix



Le haut - fonctionnaire



L'homme aux yeux bleus

profonde qui régnait sur son cœur. Il lui conseilla de s'adresser aux femmes de sa lignée. Elle comprit. Elle alla chez Sayyida Zaynab. Elle embrassa la porte du sanctuaire avant d'entrer et salua Zaynab, fille de 'Ali et de Fâtima. Son cœur était ému, elle savait les souffrances que cette grande Dame de la Famille du Prophète avait endurées, mais elle savait aussi vers quelles beautés ces épreuves l'avaient élevée. Elle lui demanda sa bénédiction et son intercession, puis elle lui demanda de la guider vers le musicien qui avait su ouvrir son cœur à l'immensité, car il ne lui suffisait pas d'avoir écouté, elle voulait apprendre… Là, elle sut qu'elle était proche. Elle sortit du sanctuaire, marcha sans réfléchir, enfilant les ruelles, se laissant guider par la paix intense qui la possédait.

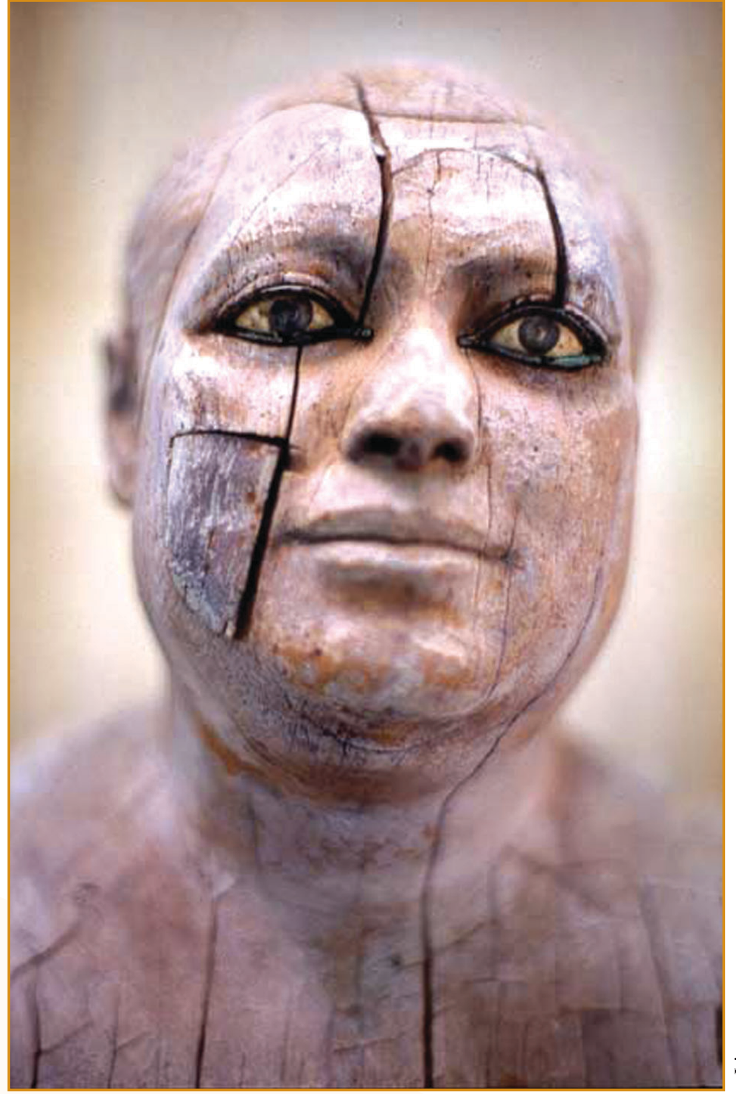
Elle marcha longtemps, sans donner une direction logique à ses pas. Pourtant, elle suivait son chemin avec certitude. Il fallait seulement éviter d'y penser, les pensées sont des briseuses de charmes, les pensées sont un tombeau pour le cœur. C'est alors qu'elle l'entendit. Il n'y avait pas de doute possible, il s'agissait bien de lui, personne ne touche le 'oud de cette manière ! La musique sortait par une fenêtre haute. Elle ne pouvait pas voir à l'intérieur. Elle contourna le bâtiment et se trouva devant une petite école de musique. Elle entra, trouva la classe, prit place près de la porte et attendit la fin du cours. Lorsque les élèves furent tous sortis, elle alla voir le musicien et lui demanda de lui enseigner. Il la regarda d'un air incrédule, se demandant d'où elle surgissait ainsi ! Il lui demanda si elle avait déjà joué, si elle possédait un instrument, ce qu'elle connaissait de la musique… Elle lui dit qu'elle ne connaissait que ce qu'elle avait entendu à Paris, et qu'il ne lui suffisait pas d'avoir entendu, qu'elle voulait apprendre… Le visage du musicien se ferma. Il lui dit qu'il ne prenait que les élèves confirmés, s'excusa, et sortit.

Lalla Gaïa revint à l'école de 'oud le lendemain, décidée à ne pas en rester là. Elle parla de nouveau au musicien. Elle lui dit qu'elle avait tout laissé pour devenir son élève, qu'elle savait que derrière les roses du 'oud se cachait le sens de sa vie, et qu'elle ne voulait pas d'autre maître que celui qui avait révélé cela en elle.

Une larme coula sur sa joue, s'il la rejetait, où irait-elle ? Le musicien était embarrassé. Que pouvait-il faire ? Son école n'était ouverte qu'aux garçons, il ne pouvait se commettre avec une jeune fille en dehors de ce cadre, et en même temps, il vit sa sincérité, sa demande, la vérité de sa quête. Il lui proposa de revenir un autre jour, arguant qu'il allait réfléchir. Il alla à la mosquée de l'Imâm Hossein, car c'est là qu'il se rendait pour prier, pour méditer, pour demander… Il demanda à l'Imâm de prendre la jeune fille sous sa protection. La nuit suivante, il fit un rêve. Il vit la jeune fille, rayonnante, venant à lui et lui apportant l'instrument dont il n'osait plus rêver. A son visage transfiguré, il vit qu'elle avait trouvé ce qu'elle cherchait. Cela le troubla profondément. Pourtant, habitué aux rêves consécutifs aux demandes exprimées dans les sanctuaires, il sut ce qu'il lui restait à faire.

Lorsque Lalla Gaïa se présenta de nouveau à l'école de musique, il l'invita à venir dans sa classe, une fois le cours terminé. Il lui parla de son maître. Il lui dit qu'il l'avait un jour entendu jouer d'un 'oud inouï, peu avant sa mort. Cette musique l'avait transpercé, au point de ne plus pouvoir l'oublier. Il avait bien cherché à reproduire les sons qu'il avait entendus, mais en vain. Il lui manquait l'instrument. Ce 'oud était une merveille, et l'art de son maître avait su en exprimer les accents, la vérité. Il était comme un cheval puissant, capable de mener celui qui saurait le monter aux confins du monde, là où la mer rejoint l'océan. Les vibrations de sa caisse accusaient la voix des anges. Il semblait que l'on pouvait l'entendre au travers des sons à la clarté inégalée qu'elle produisait. Le musicien lui confia qu'il avait cherché l'instrument dans toute la ville, sans succès. Nul ne savait ce qu'il était devenu. Aussi, il promit à Lalla Gaïa que si elle parvenait à le retrouver, il lui enseignerait le 'oud.

Lalla Gaïa boit la dernière gorgée de son *karkadeh*. Elle se dit qu'il est inutile de rester au Caire désormais, l'instrument ne doit pas s'y trouver. La boisson ayant produit son effet, elle se sent maintenant absolument paisible. Elle sait où elle va amorcer sa quête : elle ira en Iran. ■



L'eunuque

Le patrimoine culturel iranien et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Mireille FERREIRA

L'Iran est membre de l'UNESCO depuis le 6 septembre 1948. Depuis cette date, une étroite coopération entre cette institution et l'Iran n'a pratiquement jamais cessé - mise à part la fermeture pendant deux ans du bureau de Téhéran, réouvert sans interruption depuis 2003.

Ce n'est qu'après la révolution islamique de 1979 qu'un premier site iranien a fait l'objet d'une inscription sur la liste du patrimoine mondial. A cette époque, un projet culturel international ayant pour but de protéger le patrimoine culturel extrêmement riche de l'Iran a été lancé. Aujourd'hui, huit sites iraniens figurent sur cette liste, qui comprend actuellement 830 biens inscrits, dont 644 biens culturels, 162 biens naturels et 24 mixtes, répartis sur 138 états.

Le rôle de l'UNESCO

L'UNESCO encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde, considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité. Un traité international intitulé *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel* adopté en 1972 régit les relations entre l'institution et les états signataires.

L'UNESCO, qui n'a pas de ressources propres, recherche des financements destinés à la sauvegarde des biens inscrits. A Bam par exemple, elle a coordonné une action internationale destinée à la sauvegarde des monuments historiques de la vieille ville et de la citadelle. Elle a obtenu du gouvernement japonais un don de 500 000 dollars, du Ministère français des affaires étrangères et de l'Ambassade de France à Téhéran, l'intervention sur place de l'ONG française *Craterre*, et de l'Italie, un don de 300 000 dollars.

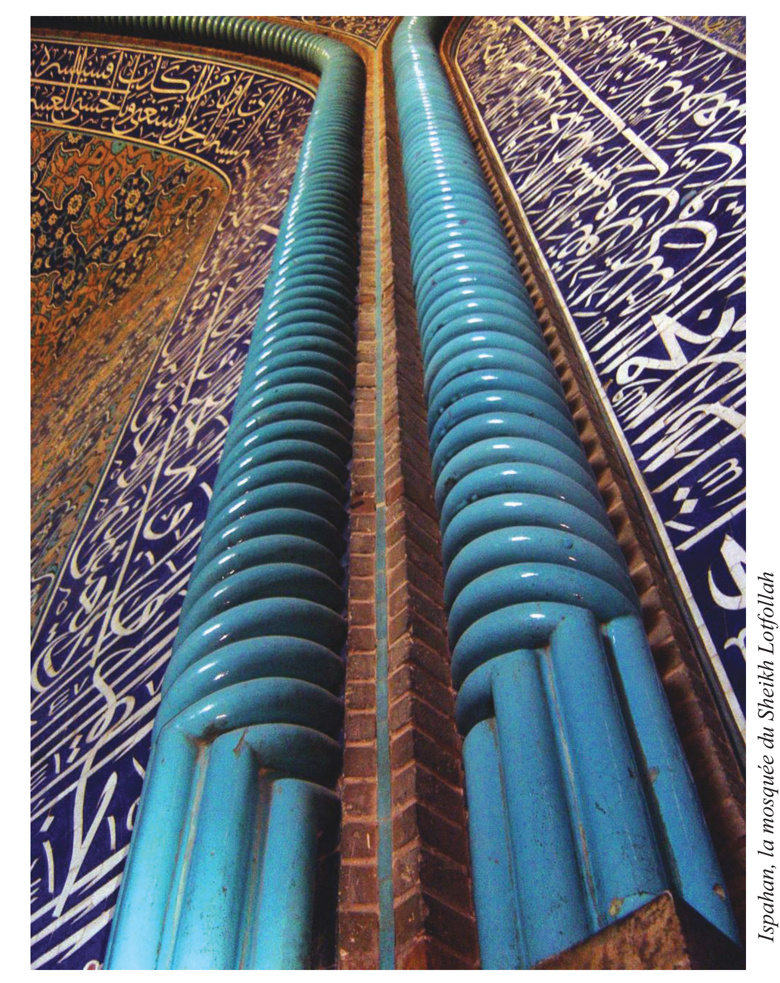
L'UNESCO ne perd jamais de vue la nécessaire concertation avec les autorités locales, la sauvegarde du patrimoine ayant pour but d'accompagner le développement économique et social des régions concernées. Comme dans tous les Etats du monde, il arrive cependant que cette concertation ne fonctionne pas toujours bien et qu'alors le bureau de Téhéran doive intervenir pour régler le problème. Il en fut ainsi, par exemple, pour les cas suivants :

- Invoquant le non-respect des dispositions légales

et menaçant d'inscrire le site d'Ispahan sur la liste du patrimoine mondial en danger, l'Organisation internationale a imposé à la ville d'Ispahan et à la province du Fars de réduire la hauteur du Jahân-Namâ. Ce complexe commercial en cours de construction est situé dans le périmètre protégé.

- A Tchoghâ Zanbil, des forages destinés à la recherche pétrolière et sismique avaient été mis en place sur 10 kilomètres, s'approchant de 1300 mètres de la ziggourat. Effectués à l'explosif, ils risquaient de mettre en danger la structure de l'édifice. Un accord a été conclu pour arrêter ces recherches.

- Entre Persépolis et Pasagardes, la mise en eau d'un lac de barrage, indispensable à l'irrigation des champs de cette région, a pu être retardé pour permettre la mise en œuvre de fouilles archéologiques.



Ispahan, la mosquée du Sheikh Lotfollah

Les sites iraniens classés au patrimoine de l'UNESCO :

La ziggourat de Tchogha Zanbil

La ziggourat de Tchoga Zanbil fut le premier site inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, en 1979. Découverte par hasard en 1935 par des pilotes de la British Petroleum qui survolaient la région à la recherche de pétrole, elle conserve les ruines de la ville sainte du royaume d'Elam. Fondée vers 1250 avant J.-C., après l'invasion d'Assourbanipal, elle resta inachevée. Elle n'est pas sans évoquer les temples mayas et aztèques du Mexique qui avaient, semble-t-il, la même fonction religieuse (lieu de culte et de sacrifices aux dieux) Ce remarquable ensemble d'architecture élamite composée de trois immenses enceintes concentriques est le seul ayant survécu. Des cinq étages d'origine, seuls trois subsistent. Elle fait l'objet encore actuellement d'une intense rénovation sous l'égide de l'UNESCO.

Ispahan

Sont classés au patrimoine mondial, depuis 1979: la Place de l'Imam (anciennement place Royale, nommé également *Naghsh-e Djahân*) et l'axe incluant la mosquée du Vendredi, les bazars, le sud de l'avenue Tchahâr Bâgh (partant de la rivière Zayandeh Rud, c'est l'axe autour duquel s'organise la ville), la rivière elle-même et ses ponts anciens.

L'UNESCO ne perd jamais de vue la nécessaire concertation avec les autorités locales, la sauvegarde du patrimoine ayant pour but d'accompagner le développement économique et social des régions concernées.

Construite sous le règne de Shâh Abbas Ier au début du XVIIe siècle, la grande place est entourée de constructions monumentales reliées par une série d'arcades à deux étages.

Son centre, occupé par des pelouses et des bassins, sert de lieu de promenade et de pique-nique aux familles durant les beaux jours. Elle est célèbre dans le monde entier pour sa mosquée Royale (rebaptisée Mosquée de l'Imam Khomeyni depuis la révolution islamique), la mosquée du Sheikh Lotfollah (du nom du gendre de Shâh Abbâs), le magnifique portique de Qeysariyeh qui ouvre le bazar et le palais Ali Qâpu.

Ispahan a subi des bombardements destructeurs pendant la guerre Iran-Irak et des pans entiers des célèbres mosaïques bleues de la mosquée de l'Imam ont été détruits, nécessitant une restauration qui dure encore.

Frises de Persépolis

Takht-e Jamshid (Persépolis)

Fondée par Darius Ier en 518 av. J.-C., capitale de l'Empire achéménide, elle fut construite sur une immense terrasse mi-naturelle, mi-artificielle où le Roi des Rois avait édifié un palais aux proportions imposantes inspiré des modèles de Mésopotamie.

C'est un site archéologique unique de par l'importance et la qualité de ses vestiges monumentaux.

Le palais était utilisé une fois par an à Norouz. Les peuples soumis à l'empire venaient alors faire allégeance au Roi des Rois en lui offrant des présents. Sur les frises que l'on peut voir le long de l'escalier monumental figurent, sculptés dans la pierre, les représentants de ces différents peuples rangés par ordre d'importance dans la hiérarchie de l'empire.

Le palais fut détruit par le feu au cours d'une fête organisée par Alexandre le Grand lorsqu'il s'en empara au cours de sa conquête de la Perse, sans que l'on sache si cet incendie fut accidentel ou volontaire. Son classement date aussi de 1979.

Takht-e Suleiman

Le site archéologique de Takht-e Suleiman (Trône de Salomon), dans le Nord-Ouest de l'Iran, est situé dans une vallée au milieu d'une région de montagnes volcaniques. Datant de 1500 ans, le site comprend le principal

sanctuaire zoroastrien, en partie reconstruit sous la période des Mongols ilkhanides au XIIIe siècle, ainsi qu'un temple dédié à Anahita, déesse de l'eau, datant de la période sassanide (VIe et VIIe siècles). Ce site a une valeur symbolique importante. La conception du temple du feu, celle du palais et la disposition générale du site ont influencé le développement de l'architecture islamique. Le classement par L'UNESCO date de 2003.

Bam et son paysage culturel

L'inscription a eu lieu en 2004 après le terrible séisme de décembre 2003, pour faire face à la situation d'urgence créée par la catastrophe. La citadelle et ses alentours sont, quant à eux, inscrits sur la liste du patrimoine mondial en péril.

Bam s'inscrit dans un environnement désertique, à la lisière sud du haut plateau iranien. La Citadelle de Bam représente un exemple exceptionnel de peuplement fortifié et de citadelle d'Asie Centrale, reposant sur une technique combinant couches de terre et briques de terre.

Les origines de Bam remontent à la période achéménide (du VIe au IVe siècle avant J.-C.) Située au carrefour d'importantes routes marchandes et réputée pour la production de soie et de vêtements de coton, elle connut son apogée du VIIe au XIe siècle. La vie dans l'oasis reposait sur les canaux d'irrigation souterrains, les qanats, dont Bam a préservé quelques-uns des plus anciens en Iran. Elle est l'exemple le plus représentatif d'une ville médiévale fortifiée construite selon une technique vernaculaire, à l'aide de couches de terre.

Pasargades

Première capitale dynastique de l'Empire achéménide, fondée au VIe siècle avant J.-C. par Cyrus II le Grand au cœur du Fars, la patrie des Perses, Pasargades est située à 70 km de Persépolis. Ce site fut inscrit en 2004 par l'UNESCO. Ses palais et jardins, ainsi que le mausolée de Cyrus, disséminés sur 160 hectares, sont des exemples remarquables de la première période de l'art et de l'architecture achéménide, et des témoignages exceptionnels de la civilisation perse.

Pasargades fut la capitale du premier grand empire pluriculturel d'Asie occidentale. S'étendant de la Méditerranée orientale et de l'Egypte à l'Hindus, il est considéré comme le premier empire à avoir respecté la diversité culturelle des différents peuples qui le constituaient.

Le mausolée de Soltaniyeh

L'inscription de ce site date de 2005.

Le mausolée fut construit entre 1302 et 1312 dans la ville de Soltaniyeh,



Le mausolée de Soltaniyeh

Les origines de Bam remontent à la période achéménide (du VIe au IVe siècle avant J.-C.) Située au carrefour d'importantes routes marchandes et réputée pour la production de soie et de vêtements de coton, elle connut son apogée du VIIe au XIe siècle.

Bisotun est le site le plus récemment inscrit au patrimoine mondial. Les bas-reliefs de la falaise de Bisotun sont classés depuis juillet 2006.

capitale des tribus mongoles ilkhanides. Situé dans la province de Zanjan, à 240 km au Nord-Ouest de Téhéran, Soltaniyeh est l'un des exemples les plus impressionnants de l'architecture perse et un monument clé dans le développement de l'architecture islamique.

A l'origine, le sultan Oljeitu, descendant de Gengis Khân, le destine à son tombeau mais, converti à l'islam, il décide, après une visite à Nadjaf, d'y faire transférer les restes de l'imam Ali. Il se heurte au refus des ulémas. On suppose qu'Oljeitu lui-même y fut inhumé mais on n'a jamais retrouvé l'emplacement de sa sépulture.

Ce mausolée était autrefois utilisé pour les cérémonies religieuses. On peut visiter les tribunes placées en hauteur, réservées aux femmes, abritées des regards par de beaux claustras de bois sculptés à la main.

Cet édifice de forme octogonale est surmonté d'une coupole aux dimensions impressionnantes : 48,5 mètres de hauteur, 26 mètres de diamètre. Elle est recouverte de carreaux de faïence turquoise et entourée de huit minarets fins et élancés. Cette structure constitue le plus ancien exemple existant de coupole double en Iran. La décoration de l'intérieur du mausolée est également remarquable et des spécialistes de l'architecture persane ont qualifié ce bâtiment de "précurseur du Taj Mahal" en Inde. Il y a 45 ans, une équipe de restaurateurs italiens a posé l'échafaudage qui occupe encore aujourd'hui tout l'espace intérieur.

Les fabriques de faïence et de briques de terre sont installées sur place. Le glacis de faïence turquoise est fait d'un ensemble de cuivre, de plomb, de porcelaine, de verre, d'herbes et d'eau, mais le secret de cette fabrication ancestrale est bien gardé.

Bisotun

Il est le site le plus récemment inscrit au patrimoine mondial. Les bas-reliefs de la falaise de Bisotun sont classés depuis juillet 2006. Le plus célèbre, taillé à une hauteur incroyable, date de 520 avant J.-C. Il représente les hauts faits du roi achéménide Xerxès. L'inscription en trois



Les bas-reliefs de la falaise de Bisotun

langues (élamite, néobabylonien et vieux perse) a permis de décrypter les caractères cunéiformes du vieux perse.

La liste indicative du patrimoine iranien

Une liste indicative est un inventaire des biens que chaque Etat membre a l'intention de proposer pour inscription au cours des années à venir.

Les Etats membres doivent donc inclure dans leur liste indicative les noms des biens qu'ils considèrent comme étant un patrimoine culturel et/ou naturel de valeur universelle exceptionnelle susceptible d'inscription sur la liste du patrimoine mondial.

Les Etats membres préparent leur liste indicative avec la participation d'une large variété de partenaires, y compris gestionnaires de sites, autorités locales et régionales, communautés locales, ONG et autres parties et partenaires intéressés.

Ils doivent soumettre les listes indicatives au Centre du patrimoine mondial, de préférence au moins un an avant la soumission de toute proposition d'inscription. Ces listes ne doivent pas être considérées comme exhaustives et chaque Etat est encouragé à réétudier et soumettre à nouveau sa liste indicative au moins tous les dix ans.

Pour l'Iran, cette liste qui date de 2004 est en cours de mise à jour pour l'inscription d'une vingtaine de sites supplémentaires, de manière à refléter plus complètement le patrimoine naturel et culturel unique du territoire iranien. La révision de cette liste est réalisée par les autorités iraniennes, en concertation avec les services de la Protection de l'environnement et des Etudes géologiques du Ministère de la culture et du tourisme (ICHTO - Iranian Cultural Heritage and Tourism Organization). Y figurent, entre autres sites remarquables:

- Les bas-reliefs de Naqsh-e Rostâm et Naqsh-e Rajab, près de Takht-e Jamshid,
- Le village d'Abyâneh, près de Kashan,
- Le parc géologique de l'île de Gheshm,
- Les chutes d'eau de la Kârun Rud, et de ses moulins à eau à Shushtar,
- St Thaddeus, église arménienne d'Azerbaïdjan iranien, appelée aussi Qara Kelisa (Eglise Noire) en arménien,
- Les sculptures sassanides de Tâq-e Bostân à Kermanshâh,
- Le temple d'Anahita à Kangavar.

Parallèlement à la sauvegarde du patrimoine historique iranien, la bonne collaboration entre l'UNESCO et l'Iran a permis plusieurs créations intéressantes:

- Un centre régional sur la gestion de l'eau dans les zones urbaines, situé à Téhéran et, en projet à Yazd, un centre international sur les qanats et les structures hydrauliques historiques.

- Un centre d'information pour la jeunesse dans le cadre d'un projet de formation en technologies de l'information et de la communication. Ce centre, ouvert depuis décembre 2001 à Varâmin, permet aux jeunes gens d'accéder à un grand nombre d'informations sur les activités qui leur sont destinées ainsi que sur l'orientation et les choix scolaires. ■

Les Etats membres préparent leur liste indicative avec la participation d'une large variété de partenaires, y compris gestionnaires de sites, autorités locales et régionales, communautés locales, ONG et autres parties et partenaires intéressés.

Pour l'Iran, cette liste qui date de 2004 est en cours de mise à jour pour l'inscription d'une vingtaine de sites supplémentaires, de manière à refléter plus complètement le patrimoine naturel et culturel unique du territoire iranien.

Hivâ Massih

Au nom du Dieu des eaux, des jardins et des pommes

Rouhollah HOSSEINI
Université de Téhéran

… Alors
Je te parlerai
Du poème qui vient
Pour que tu ouvres la fenêtre
Pour toujours
Que tu emportes dans ta chambre
La lune
Et mon poème
Qui vient du silence du monde…



Ainsi commence la vie: par une fenêtre ouverte par où entre la lune. Mais hélas! *Nous vivons une époque où les hommes se tiennent debout très loin d'eux-mêmes…personne ne croit en la fenêtre de l'autre; personne n'entend la voix de la solitude des rideaux, lorsqu'on les ferme doucement, et derrière restent seuls la chambre et l'homme*. Cette fenêtre n'a rien d'ordinaire, car elle connaît bien les gouttes fines de la pluie. Et cette voix est la plus silencieuse du monde. Il faut seulement apprendre à écouter, à regarder autrement les choses; "*il faut laver les yeux*", nous conseille encore, et si joliment, Sépehri.

Hivâ Massih, en disciple fervent de Sohrâb, adhère, certes avec un style qui lui est propre, au mysticisme de son maître, à son culte de la simplicité et à son amour pour la nature. Mais son œuvre est surtout et profondément marquée par les rêveries de l'enfance. En effet, Massih ne cesse d'évoquer le bonheur du monde de l'enfance; d'où le titre d'un de ses ouvrages: *J'ai peur d'un monde sans enfant*. La pluie et la lune ainsi que "*le parapluie que je tiens à la main jusqu'à la fin du monde*" constituent d'autres thèmes dominants dans le texte du poète.

Né en 1965, Hivâ Massih a commencé sa carrière d'artiste par la peinture, pour passer au théâtre et ensuite à son art de prédilection, la poésie. Dans ses textes, poésie et prose sont étroitement associées, entrelacées. Parmi ses oeuvres, *Je suis le fils de toutes les mères de la terre, Toujours, jusqu'à je ne sais quand* et *Le berger qui lavait les mains de Dieu*, méritent tout particulièrement d'être citées.

La veille
Je me brouillai avec le monde
Au ciel je tournai le dos
Mes épaules ne purent cependant supporter
Le regard lourd de la lune et des étoiles
Qui me fixaient de derrière les nuages
Je ne savais auprès de qui m'épancher
Ni même que dire.

Mort à la Lune

Ni la pluie, ni l'amour, ni les yeux regardant vers la lune
C'était au soir de ce même "sans pluie et sans amour"
Que je m'éloignai sur les chemins
Sans voyageur ni chant
C'était au soir de ce même "ni les yeux regardant vers la lune"
Que la lune
Dans mes yeux
Vint rejoindre les voix et les visages
De toutes ces années
C'était au soir de l'un de "ces pluies et l'amour"
Que yeux dans les yeux de la lune
Je m'éloignai de ma mère

Sur le chemin
Des lèvres épuisées me disaient
Qu'avec moi je portais
Les yeux de l'enfance
Rêvant de la nuit de la lune

Elles me disaient
Qu'avec moi je portais une voix
Parlant des soirées de la lune

Elles me disaient
Que mes pas resteront inachevés
A côté
Du dernier silence de la lune

En quel lieu sur la terre
A quel endroit de l'attente de ma mère
Regardant vers la lune
En quel point des mains errantes de ma mère
Je serai oublié?

Dans la nuit de la pluie et de l'amour
Dans la nuit du dernier silence de la lune
Ô mère!
Lève ton index vers la lune
Là je mourrai.

Songe dans le vent

Ton songe
Tu le perds
Quand la pomme
Tourne dans l'air
Et se perd
Dans le tumulte de mille mains
Poussant des fenêtres

Ton songe
Tu le perds
Quand tombe le rideau
Et le ciel
Devient noir

Ton songe perdu
Tu ne le trouves
Ni dans les journaux
Ni dans les bibliothèques du monde

Tu ne trouves pas ton songe
Et une nuit
Tu te perds dans le tumulte de mille mains
Tu te perds.

Une place

Donnez-moi une place!
J'ai en moi
Le plus lointain chagrin de l'homme
Un jour
La pluie humectera la mer
Arrivera le jour le plus triste
Du mois
La plus amère des distillations
Noircira le ciel

Donnez-moi une place!
J'ai en moi
Tout le chagrin du ciel
J'avais dit qu'une nuit
La lune se liquéfiera
Toutes les fenêtres
Deviendront étrangères
Et la terre
En solitaire mourra

Donnez-moi une place!
J'ai en moi toute la solitude de la terre

J'avais dit qu'un jour
Nous recouvrerons de la vie
Toutes nos photographies
J'avais dit
Qu'il ne passera plus d'avion
Dans le ciel
Qu'aucun passager n'atteindra plus le monde

Nous naîtrons avec des parapluies clos
Nous dormirons avec des parapluies ouverts

Donnez-moi une place!
Peut-être que quelqu'un parmi nous
Se souviendra
De la petite nuit de notre premier bonheur
Cette petite nuit sous la lune
Cette petite nuit tout près
De quelques poèmes clairs et simples
Cette nuit du commencement des mots

Donnez-moi une place!
Une place pour sourire
Une place pour m'éblouir
Je n'ai en moi du monde entier
Qu'une petite nuit

Encore

Ici commencent mes pleurs:
Un drapeau noir sur le mur

Je ne sais si c'était
L'avant-dernière année de la pluie
Ou l'année précédente des ruelles "du venir"
Quand un homme ne rentra plus
De cette nuit de neige

Il avait même reçu la pluie
Il était tombé aussi
Dans la bouche bée de la neige
Et il était mort auprès de ces mêmes instants
Et le "dépêche-toi!"

Beaucoup d'ombres ont passé la ruelle
Et l'homme toujours,
Mais encore
Fut plein de chants.

La saison

La saison passe
Sans que tu te rappelles
Le printemps passé
Tu ne te rappelles guère
Et tu ne vois point
Et passe la saison
Dans le frisson
Des feuilles estivales

Une main alors
Cueillit une grappe de raisin
De la vigne de derrière ta fenêtre
Et toi le jour
Toujours
Tu sors dans la rue
Et rentres
A la tombée de la nuit
Sans te rappeler
D'aucune grappe de raisin

Tu ne te rappelles guère
Et tu ne vois point
Et passe la saison
Dans la chute
Des feuilles automnales.

Café noir

Il suffit de prendre un café noir
Et d'oublier le monde

Les passagers te regardent
Par la fenêtre
Ils vont et viennent
Te regardent encore par la fenêtre

Tu prends un café noir
Tu baisses la tête
Et sur ton front haut
Arrive un simple accident:
Une mèche de cheveux fins
Glisse et s'arrête
Les passagers te regardent toujours

Sur le front du monde
Arrive un simple accident:
Tu tombes sur la table et t'arrêtes

Les passagers se collent à la fenêtre:
Leurs nez élargis
Leurs yeux grands ouverts

Derrière la table
Un monde noir
S'est penché. ■

Coups de pinceaux

Sara ÂHOURI

J'avais pris l'habitude d'enfiler mes plus beaux habits tous les matins. Après quoi, je dégustais un bon café noir. Je plaçais les miettes de pain dans un sac et je prenais toujours soin d'emmener une petite collation: deux belles pommes et un sandwich. Je me dirigeais ensuite vers le lac pour y nourrir les oiseaux. Mais au fond, je savais bien que ce n'était qu'un prétexte. Ce qui me poussait à longer ce lac, c'était de voir l'homme solitaire qui venait s'y installer tous les jours. Il posait une toile immaculée sur son chevalet et travaillait sans relâche jusqu'à la tombée de la nuit.

Il s'installait toujours dans le même coin, au sud du lac. Il ne changeait jamais de place, pas même de quelques degrés. Il esquissait toujours le même paysage sans jamais se lasser. Dès l'aube, il se livrait à la peinture, achevant son tableau avant que le soleil ne se couche. Tout doucement, il était tombé dans une routine; il réalisait ses peintures tous les jours sous le même angle. Laissez-moi vous les dépeindre: des violettes sauvages jonchaient un sentier, près d'un étang bleu-vert et un vieux bateau, attaché au tronc d'un cyprès, se trouvait à l'extrême droite.

Moi, je me divertissais en nourrissant les oiseaux et je jetais, de temps à autre, un regard furtif sur sa toile. Ses gestes répétitifs m'ennuyaient à mourir. Il dessinait, depuis près de quatre mois, toujours le même coin pittoresque. Il avait donc dessiné plus de cent treize toiles identiques depuis mon arrivée ici! Il travaillait beaucoup, mais en revanche, il ne parlait jamais. J'ai eu recours à toutes sortes d'astuces pour qu'il m'adresse la parole. J'ai tout essayé, en vain.

Quand le soleil couchant baignait ce lieu charmant de ses derniers rayons, il faisait quelques retouches au tableau avant de le terminer. On aurait dit qu'il découpait un morceau du paysage pour ensuite le coller tel quel sur la toile.

Il devait sûrement avoir une grosse clientèle, pensais-je. Ses amis désiraient sans doute acheter une peinture, avec des fleurs de lys sur un fond de campagne, qui irait bien avec leur mobilier. Ses clients se faisaient peut-être même concurrence pour se procurer un morceau de sa toile...

Il se mettait au travail avec tant d'ardeur

qu'on aurait cru que c'était la première fois que ses yeux tombaient sur ce coin de paradis. Sur sa palette, il mélangeait avec amour les couleurs de l'arc-en-ciel. Tous ses tableaux étaient pareils…enfin presque. Seule la date à laquelle ils avaient été réalisés différait.

Le premier jour où je le vis, je me suis présentée, mais il ne dit rien en retour. Il ne s'était même pas donné la peine de me regarder. Je continuai ainsi: "Je suis venue ici pour me détendre quelque temps. J'ai pris une chambre à l'hôtel… là sur la colline. C'est un coin charmant, tu ne trouves pas?" J'avais beau lui poser des questions, les réponses n'étaient jamais au rendez-vous. Les jours suivants, je ne lui ai plus adressé la parole, mais en revanche, j'ai chassé deux papillons et j'ai cueilli quelques violettes sur le bord du lac. J'ai tenté ma chance une autre fois, mais en procédant autrement.

Un jour, m'asseyant à ses côtés, j'ai déclaré: "Tu es un artiste de grand talent et tes peintures sont de vrais chefs-d'œuvre. Je rêve de m'acheter un de tes tableaux, quelqu'en soit le prix. Pour en accrocher un dans ma chambre, je serais prête à payer deux… trois et même quatre fois plus que le prix réel!"

Il ria sous cape sans mot dire, comme de coutume. A partir de ce jour, nous n'échangeâmes plus le moindre mot. Ce qui me laissa amplement le temps de cueillir toutes les fleurs sauvages qui poussaient dans ces lieux. J'y ai même chassé plus de deux cents espèces de papillons. Mais il restait encore un dernier moyen pour attirer son attention, une dernière chance qu'il me fallait saisir à tout prix. S'il refuse tout de même de me parler, je quitterai cet endroit pour de bon, avais-je raisonné.

Le lendemain, je lui dis de but en blanc: "Fais mon portrait, s'il te plaît." Il me regarda à la dérobée et dit: "Bon, puisque tu y tiens tellement, assieds-toi là, sur le bord du bateau." Je me suis donc installée sur le bord de la





barque, le visage rayonnant de joie. Je souriais, les jambes croisées et les cheveux épars. Je tenais mon menton dans la main. Je suis restée figée sur place, immobile comme une statue jusqu'au crépuscule. Il faisait déjà noir. Il ramassa ses outils avec mille soins et annonça enfin: "Allez, lève-toi. J'ai donné les derniers coups de pinceaux; le travail est terminé."

En voyant la toile, je suis restée bouche bée. J'ai crié: "Tu es fou ou quoi? Tu t'es donc moqué de moi toute la journée! Je ne t'avais pas forcé à tracer mon portrait après tout. Tu aurais pu m'ignorer encore une fois comme tu l'as toujours fait! Tu t'amuses à me faire perdre mon temps, c'est bien ça?"

Vexée, je me suis dirigée vers la peinture; je voulais la déchirer en mille morceaux. Mais il ne me laissa pas faire. Il me saisit aux poignets, me poussa et me jeta à terre. Il s'empara de la toile et détala à toutes jambes, sans même faire demi-tour pour voir si je ne m'étais pas blessée.

Je suis retournée à l'hôtel. Mes bagages étaient faits; j'étais prête à partir. Pourtant, je n'arrivais pas à détacher mes pensées de ce lieu qui m'était devenu si cher. Un sentiment curieux me rattachait à ce petit coin. Comme j'étais encore épuisée, j'ai décidé de prolonger mon séjour. Quand je me souvenais de l'affreuse journée où j'étais restée immobile sur le bord de la barque des heures durant, je me froissais. Dire qu'en fin de journée un paysage identique à celui des jours précédents m'accueillait sur le chevalet! Lui pardonner? Jamais! Je cherchais à me venger au plus vite. Il me fallait abîmer ses peintures auxquelles il tenait tant. Ça risquerait sûrement de l'irriter… peut-être même de l'humilier!

Sur le chemin qui menait au lac, j'ai ramassé une motte de terre sèche. Si je parvenais à la lancer sur le tableau, le tour serait joué! Je pourrais oublier cette mésaventure et mener une vie plaisante comme autrefois. Mais à la dernière minute, je changeai d'avis, me disant que ce serait un crime de détruire une œuvre d'art.

En longeant le lac l'après-midi, il s'est passé un phénomène incroyable: l'artiste était en train de nourrir les oiseaux! C'était bien la première fois qu'il s'occupait à autre chose que la peinture. Il n'y avait ni toile, ni chevalet, ni palette pour y étaler les couleurs. Il s'avança, s'excusa de sa conduite haineuse de l'autre jour et me dit qu'il s'était fait tant de soucis à la pensée que je ne revienne plus! Il me dit, le sourire aux lèvres: "Je suis si content que tu ne sois pas partie en fin de compte Si tu n'étais pas venue aujourd'hui, je serais venu moi-même te voir à l'hôtel. Les oiseaux ont pris l'habitude de venir ici, tu sais. Durant ton absence, c'est moi qui les ai nourris."

Après un moment de silence, il suggéra timidement: "Si tu m'accompagnais jusqu'à la maison? J'aimerais tant te faire cadeau d'une de mes toiles!" Ma colère s'était alors complètement évanouie.

La maison, bien qu'elle fût grande, était remplie de peintures. Des milliers de tableaux, empilés les uns sur les autres, grimpaient jusqu'au plafond. Pas moyen de les compter tant ils étaient nombreux. Mon regard tomba sur quelques-uns: ils étaient tous pareils! Je n'avais pas le goût de les regarder tous de près pour voir s'ils étaient exactement semblables. J'ai donc préféré lui demander: "Tous ces tableaux sont-ils vraiment identiques?" C'est en riant qu'il répondit: "Toi, tu ne perçois aucune différence; tu penses qu'ils sont tous pareils. A mes yeux de peintre par contre, ces paysages ne se ressemblent guère. Laisse-moi te montrer la première esquisse que j'ai réalisée."

Il m'entraîna d'escaliers en escaliers dans la chambre à coucher où le même tableau nous attendait. Cependant, de légères différences se faisaient voir: la silhouette d'une jeune femme y était peinte et les couleurs étaient crues. Cette toile datait d'il y a vingt ans.

Après avoir consulté ma montre, je me suis exclamée: "Il est tard! Je dois rentrer." Il me pria de prendre le tableau qui me plaisait le plus. Mais il m'était difficile de le priver de l'une de ses peintures, il les aimait tant! Après un long moment de réflexion, je finis par dire, d'une voix étranglée par l'émotion: "Ces œuvres d'art t'appartiennent, garde-les!" Mais en franchissant le seuil de la porte, j'avais changé d'avis. Je me suis retournée vers lui, en disant: "Donne-moi le portrait que tu as fait de moi!" Dans le fond du salon, il retira la peinture d'une grosse pile et m'assura que c'était celle que je voulais. Il rajouta: "Fais attention! La peinture n'a pas encore séché."

Je l'ai remercié pour son cadeau et nous nous mîmes en route. Il me raccompagna jusqu'à l'hôtel où le moment des adieux arriva enfin. Il dit d'une petite voix: "Les oiseaux ont pris l'habitude de venir dans le coin où je m'installe. Ce sera à moi de les nourrir dorénavant. Je n'aurai donc plus le temps de me vouer à ma passion: l'art." Je lui ai dit d'une voix rassurante: "Tu n'auras qu'à les nourrir quelques temps. Je serai de retour d'ici peu. Après, tu continueras à dessiner comme tu l'as fait toute une vie."

Le vieillard est mort depuis vingt ans. Moi, je nourris les oiseaux sans jamais me lasser. En rentrant chez moi le soir, je m'allonge devant la peinture qu'il m'avait donnée pour m'endormir. Parfois, je rêve de la jeune femme qui est assise sur le bord de la barque.■

Traduit par
Shekufeh OWLIA


LE JOURNAL DE TEHERAN

Le plus fort tirage des journaux en langue étrangère publiés en Iran

Journal de Téhéran
23 Avril 1937
3 Ordibehecht 1316

Ce que je dois aux maîtres de l'Iran

Par Henry de MONTHERLANT

Première partie

Henry de MONTHERLANT dont nous reproduisons le bel article ci- après, est l'un des auteurs les plus discutés de la littérature française contemporaine. Mais nous croyons que ce qui a été dit de plus intelligent, de moins partial, et quelquefois de plus sévère sur Montherlant, a été prononcé ou écrit par lui-même. Quelques uns veulent y voir une suprême habileté; nous préférons croire à une sincérité suprême.

Citons parmi ses meilleurs ouvrages: *La relève du matin* (1920), *Le Songe* (1922), *Le Paradis à l'ombre des Epées* (1924), *Aux fontaines du Désir* (1927) *Mors et Vita* (1932). *Encore un instant de bonheur*,(1934) *Les Célibataires* (1934), *Service inutile* (1936), *Les Jeunes Filles* (1936).

On a dit que lire un livre de Montherlant était comme "prendre un bain d'intelligence.

Nos lecteurs ne manqueront pas d'apprécier comme il convient la reconnaissance que voue Montherlant à ses maîtres, les grands penseurs de l'Iran, et plus particulièrement à Omar Khayyâm et Saadi.

C'est seulement durant la période barbare de l'adolescence et de la vingtième année que la poésie fut pour moi de m'abêtir sur de grossières règles prosodiques, de compter sur mes doigts des syllabes, ou même de jouir de la cadence des vers. Plus tard, ce que je lui demandai, ce fut de créer un "climat" que je pusse reconstituer dans ma vie privée, qui fut toujours ma grande affaire. Les maître de l'Iran (et d'autre part ceux de la Chine) m'apportèrent assez tard - j'avais vingt-huit ans - la sorte de romanesque pour lequel j'étais fait, et dont les rimailleries européennes ne m'avaient donné aucune idée.

Ils m'ouvrirent le rideau sur une vie plus raffinée; ils m'apprirent la réserve, le secret, l'extase (elle peut aller chez eux jusqu'à la mort) que l'on se tire des lignes d'un corps ou d'un visage, la submersion dans l'eau profonde de la poésie réalisée, la longue stupéfaction dans la beauté, la musique, et le

pressentiment de l'amour, toutes choses que je n'appelai p1us que "la féerie" ou " les choses du cinquième jardin", par allusion au "cinquième jardin" du Golestân et du Bahârestân, consacré "à l'amour et à la jeunesse". Leurs poètes, dont on ne sait jamais au juste s'ils s'adressent à un mortel, à une mortelle, ou à Dieu, flattaient ma tendance essentielle à jouer sur de multiples registres à la fois; ils ne sont jamais très fixés, état qui entre tous m'est cher. Leur indifférence aux diverses religions, dont ils ne gardent que le Dieu unique (Hâfez, Saadi, Hâtif, Djalâleddin Roumi) rejoignait un syncrétisme qui fut toujours mien. Ils m'apprirent aussi par quelles équivoques on prolonge la féerie dans la contemplation: je n'en dirai pas plus 1à dessus; il m'en faudrait trop dire. Telles de leurs phrases déclenchaient en moi une musique sans fin de mélancolie ou d'espérance, dont les échos, aujourd'hui encore, ne se sont pas éteints. Celle de *Saadi, si douloureuse: "Des années s'écouleront pour toi sans que tu passes auprès du tombeau de ton père*", celle de Djâmi, si consolante: "*Le loup, harassé par ses courses nocturnes, voit la brebis lui offrir sa queue touffue pour reposer sa tête.*" Les héros de leurs apologues, délicats, moraux, cruels, avec une générosité un peu névropathe, au demeurant absurdes à souhait, me rappelèrent qu'on peut se passer du christianisme pour la charité, et des Anciens pour la grandeur de l'âme: ils m'apportaient le sublime, enveloppé de papier de soie. L'abstraction et la concentration de ces clercs, dont quelques-uns florissaient tranquillement au milieu de l'anarchie et de la guerre civile, m'affermirent dans un insouci du siècle qui m'était inné, et qui me rend proprement inintelligibles les préoccupations et les problèmes pour lesquels se passionnent mes contemporains d'Europe. Enfin, ils m'indiquèrent la voie de tels maîtres non-iraniens, mais plus ou moins proches d'eux, Loghmân et Confucius, auxquels je dois quelques maximes vraiment fondamentales pour moi, - les poutres maîtresses de ma maison intérieure.

Khosrow mettant son doigt dans sa bouche quand il aperçoit l'exquise Chirine, Ferdowsi qui "*avait toujours dans sa solitude, outre les rossignols, un jeune ami, lettré, un petit musicien dont le luth et la grâce réveillaient son génie*" (Michelet).

Djâmi lisant le Golestân à son petit garçon, "*excellent enfant*", et composant pour lui son chef d'œuvre, la belle Zoleikha ("*C'est dans l'amour qu'elle naquit, qu'elle vécut et qu'elle mourut*") me devinrent des ferments pour l'imagination aussi nécessaires que ceux, tirés des Grecs et des Romains, qui avaient fait la nourriture et l'exaltation de ma jeunesse. Mais entendons-nous bien! Non pas les ferments d'une rêverie qui restât rêverie: d'une rêverie que toute mon activité - elle ne se consacra jamais qu'à cela - allait tendre à transposer dans le réel. Durant de longues périodes, au Maroc, en Tunisie en Tripolitaine, quelquefois même en Europe, j'ai pu penser, ma candeur aidant, que je revivais dans une certaine mesure la vie des poètes iraniens. Certaines heures passées à Tétouan, à Fez, à Tlemcen, à Tunis, pour ne parler que des grandes villes, sont les fruits d'or de ma vie.

Que je recrée dans le sens de ce que j'aime la Perse de Saadi et de Hâfez, la Chine de Li-tai-pé et de Thoufou, le Japon de l'époque Tokugawa, je le sais et ne suis pas dupe. Non plus que je ne m'exagère l'envergure poétique ni la portée morale de ces auteurs. Non plus que je n'ignore (pour avoir revu, en collaboration avec des lettrés musulmans, les traductions de maints poètes arabes) la scandaleuse caricature que donnent souvent des poètes orientaux leurs traducteurs européens. Mais il reste que je ne saurais imaginer un moment poétique de ma vie, qui ne soit un peu tributaire du génie iranien. En Europe, aux heures de poisse, ce n'est certes pas un Racine que je vais ouvrir, mais le diwân d'un homme de Shirâz: avec lui je construis le réel d'un lendemain plus heureux. Et enfin, c'est dans l'atmosphère des Iraniens que j'écrivis, au jour le jour, durant des années, cet ouvrage, *Almouradiel*, composé de près de deux cents poèmes entrecoupés de méditations philosophiques et de réflexions morales, dont j'ajourne depuis des années la publication, parce qu'il me semble qu'il ne regarde que moi.

De là mon vif plaisir lorsqu'une jeune iranienne, Madame Nayereh Samsami, me communique le chapitre qu'elle veut bien consacrer, dans un livre prêt à paraître, à l'influence de l'Iran sur mon œuvre

(et encore ne connaît-elle rien d'*Almouradiel*!) et me dire son intention de faire prochainement une conférence sur le même sujet, à la Société des Etudes Iraniennes.

Causant avec Madame Samsami, je songeais à l'enchantement que Barrès eût éprouvé à l'entendre, elle-même très semblable à une figurine de miniature persane, si elle était venue à lui au moment où la sottise et l'hypocrisie recouvraient littéralement, comme une armée de limaces, son *Jardin sur l'Oronte*. Ce grand homme, si prudent à l'ordinaire, et si anxieux de l'approbation des imbéciles (c'est une des infirmités de son œuvre et de sa vie), en sortit de ses gonds, répliqua dans les revues, et je pourrais citer aussi quelques paroles qu'il me dit sur ses aboyeurs, avec tant de dédain qu'il n'arrivait plus à terminer ses phrases, qu'elles s'arrêtaient et tombaient à mi-chemin, au point qu'il finit par m'impatienter moi-même avec l'excès de son mépris, ce qui certes est une performance. A l'heure où *Les jeunes filles et Pitié pour les Femmes* me font jeter la sonde, horriblement, dans la lourdeur et la grossièreté des idées européennes sur l'amour, je me répète la parole (que j'avais citée à Barrès) de Loghmân, lorsqu'il est invité par ses amis à s'expliquer devant je ne sais quels pourceaux importants ou serins excités. "*Ce serait dommage de leur dire des paroles de sagesse*". Ces paroles de sagesse, ce sont celles que nous transmettent si souvent les penseurs et les poètes de l'Iran, et je suis heureux que le livre comme la conférence de Madame Samsami me donnent l'occasion de rendre hommage à tout ce qu'ils ont apporté dans ma vie.

Les tributaires du génie Iranien

Etude de Madame Nayereh Samsami sur Henry de Montherlant

En abordant Henry de Montherlant, je ne voudrais pas me limiter exclusivement à signaler l'influence qu'a exercée sur lui la lecture des poètes iraniens, mais je tâcherai de faire ressortir surtout la grande analogie d'idées et de style, la fraternité profonde et essentielle qui le lie à Hâfez, à Omar Khayyâm, à Saadi[1].

"*Le mot poésie pour moi n'évoque ni Rimbaud, ni Baudelaire, mais les poètes orientaux. Je pense à la Chine, à l'Inde, à l'Iran surtout*", disait un jour Henry de Montherlant. Et ne déclarait-il pas récemment: "*Il reste que je ne saurais imaginer un moment poétique de ma vie qui ne soit un peu tributaire du génie persan*"[2].

La poésie dans l'œuvre de cet auteur est infiniment semblable à celle des poètes iraniens. Comme eux, Montherlant a tendance à transposer la réalité de la vie sur un plan plus élevé, mais comme eux il ne tombe jamais dans l'abstrait, ni ne se détache un seul moment du sol.

Liaison harmonieuse de la réalité et du rêve, même manière de prendre l'enchantement au sérieux, de le considérer comme la vérité essentielle, capacité toute iranienne de faire de la féerie avec de la vie:

"*Je ne crois et je n'espère qu'en la féerie. J'entends par féerie la réalisation, la mise en pratique de ma poésie. Tout l'exquis des choses et des êtres à base de volupté, et, si cela se pouvait, de tendresse (la mienne), mais ce serait trop beau*"[3].

Comme Saadi et Hâfez, pour qui la contemplation mystique de la divinité est toute tissée d'éléments de beauté et de joie terrestres, Montherlant a besoin, pour s'isoler dans le monde, de la féerie et de la poésie et de créer une œuvre d'art avec la sensation presque physique d'une jouissance réelle. Dans les chapitres dédiés à ses années de nomadisme, "*Les voyageurs traqués*", "*Palais ben Ayed*", l'auteur nous dit que la beauté d'une ville ou d'un paysage, l'enchantement des lacs italiens ou de la baie de Tunis ne lui disent rien tant qu'ils ne sont qu'un décor. Il a besoin de participer, intimement, de sa propre joie, à celle de la nature, d'avoir lui même "*un plein d'émotion*" qui masquerait le grand déséquilibre qu'il y aurait à ne trouver dans sa vie intérieure rien d'assez grand ni d'assez fort pour "*se sentir à l'aise*" dans la nature, n'en être pas déçu. "*Irons-nous en Perse si nous savons n'y pouvoir loger du bonheur?*"[4]. Tout, dans son œuvre, a l'accent du vécu, de l'éprouvé. "*Celui-ci n'est pas du sang qui se satisfait exclusivement dans l'art*"[5].

L'art découlant de la source même de l'existence, la contemplation et la rêverie bondissant immédiatement comme un acte de gratitude de l'enchantement sensuel fourni par la joie de vivre,

ne le trouvons-nous pas déjà dans les mystiques iraniens tels que Djalâleddin Roumi, Fariddedin Attâr et d'autres, à qui le sens du divin si intimement mêlé pour eux au souffle de la création artistique, était révélé par la vue d'une "*charmante aux joues colorées du teint de la rose*", dont les cheveux leur parlaient de l'harmonie de l'univers, et dont l'éclat obscurcissait celui du soleil?

On pourrait trouver dans le quatrain suivant de Khayyâm la définition de la "féerie réaliste" de Montherlant. "*Il existe un état intermédiaire entre l'ivresse et la saine raison. Oh! qu'avec bonheur je me constitue l'esclave de cet état, car là est la vie*". La poésie de Montherlant, comme la vie, est inextricablement mêlée de raison et d'ivresse.

Avant de procéder à l'étude des affinités iraniennes dans la morale et les idées de ses autres œuvres, je passerai rapidement en revue les thèmes et le style d' "*Encore un instant de bonheur*", poème écrit sous l'influence directe de Saadi et de Khayyâm. La divinisation de l'objet aimé, et l'exaltation du sentiment panthéiste de la grandeur et du néant, "*cette impuissance de l'immensité*", thèmes formant l'axe principal de ce poème inspirent à Montherlant la même exagération grandiose d'expression et de style que nous trouvons dans le *Golestân*. De même que chez Saadi, l'immensité de la sensation, la force avec laquelle elle est éprouvée, font paraître naturelles les comparaisons et les images les plus absurdes, les plus effrénées:

"*Si les astres savaient mon bonheur, ils crouleraient se prosterner à mes pieds*".

De même que; "*Si je jetais sur vous un atome de mon coeur, vous entreriez en fusion, Et si je tombais dans le feu de l'enfer, le feu de l'enfer serait brûlé*".[6]

L'extase où Saadi est plongé par les parfums des roses de la divinité, où l'ivresse intense de la jouissance qui fait que Khayyâm renonce au paradis, "*puisqu'on ne pourrait y être mieux*", inspirent à ces deux poètes des images de la même envolée dont l'hyperbolisme est justifié pleinement par le surhumain, de la sensation:

"*Mes peuples dorment dans mon ombre comme dans l'ombre d'un mur.*

Et je ceins de mes bras un corps comme une ville"[7].

Encore des images hyperboliques qui s'apparentent à celles de Saadi, bien que le ton trahisse plus l'exaltation de la grandeur humaine que le calme puisant de la divinité.

Mais ce qui rapproche le plus ce poème de Montherlant des vers des poètes iraniens, c'est la divinisation de l'objet aimé. Nous y retrouverons la même attitude d'humilité parfaite. Les vers de Hâfez: "*Que mes sourcils servent de balais au seuil de la taverne*" ne trouve-t-il pas une exacte résonance dans ces expressions de Montherlant:

"*Moi qui ne suis pas digne d'entrer dans la rose de sa pommette*" ou "*Moi qui ne suis pas digne d'entrer dans le noir de son sourcil*" ou dans cet autre de la même teneur :

"*Seigneur, mon petit Seigneur, qui avez empoisonné mes joies*, *mis vos pieds nus sur ma tête et de leur poussière fait ma couronne*"[8], et d'autres raffinements dictés par "*le fleuve du respect*" qui n'est au fond que l'exaltation farouche de la conscience de son propre néant, aussi intense que celle de la grandeur. Pour décrire les charmes de la bien-aimée, le poète ne trouve rien de plus digne que de puiser les comparaisons dans la nature environnante.

Ainsi ces vers sensiblement influencés par le *Golestân* :

"*Il est né par un jour de roses. Il a été créé d'un parfum.*

"*Le rose du rose et le blanc du blanc sont logés dans sa bouche.*

"*Sa peau méprise l'étoffe de soie et ses doigts saignent s'il la touche.*

"*Ses jambes sont comme des ruisseaux, ses ongles ont une fraîcheur de feuille*"[9]. ●●●

---

1. Voir article cité, p. 170.
2. Voir l'article de H. de Montherlant "*Ce que je dois aux maîtres de l'Iran*", Journal de Téhéran, 14 avril 1937.
3. *Aux Fontaines du désir*, Paris, 1927, p. 12.
4. Ibid, p. 244.
5. *Aux Fontaines du désir*, p. 125.
6. *Encore un instant de bonheur*, Paris, 1934, p. 17.
7. Ibid, p. 19.
8. Ibid, p. 62.
9. Ibid, p. 16.

RENCONTRE A ISPAHAN


La Place de l'Imam à Ispahan

Si vous vous promenez sur la Place de l'Imam un soir de fin d'été doré à Ispahan, vous ne pourrez le manquer. Silhouette voûtée mais robuste, regard cerclé d'argent, sourire timide et engageant, dans un français parfait Monsieur Ali vous abordera. Si vous lui en laissez le loisir, il s'invitera peut-être à votre table, refusera que vous payiez son repas et vous parlera.

Il vous parlera de la France, de "sa France", celle de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui lui a offert une bourse d'études et qu'il ne remerciera jamais assez, celle du gratin dauphinois (M. Ali a fait ses études à Grenoble), celle des vins de Bordeaux, celle des messieurs du métro qui, nombreux, ne connaissant pas l'Iran croiront qu'il est de nationalité marocaine, et ceux qui, moins nombreux lui rappelleront qu'autrefois l'Iran s'appelait la Perse.

Si vous vous laissez faire, dans sa vieille Limousine rouillée, rachetée à l'Ambassade des Etats Unis en des temps révolus, il vous emmènera dans sa maison. Là, avec fierté, il vous montrera sa petite bibliothèque française: quatre ou cinq classiques "Larousse", deux numéros du Monde Diplomatique, une Anthologie de la Poésie de Georges Pompidou.

Entre deux chansons françaises, revisitées, qu'il entonnera pour vous, il vous expliquera, le regard grave et soudain lointain, combien il lui a été difficile de rentrer en Iran, déchiré entre sa passion nouvelle pour la France et son attachement profond pour son pays et pour sa ville, Ispahan.

Vous l'écouterez et quand vous aurez, du haut du palais Ali Qâpu, admiré le coucher du soleil sur les toits et les coupoles de la ville, quand vous aurez traversé pieds nus le fleuve sous le pont Si-o-Seh, quand vous aurez été saisi de vertige devant l'étendue de la Place de l'Imam, vous le comprendrez.

Quand vous aurez entendu, derrière le bazar, le martèlement du poinçon sur le métal repoussé, le grattement du stylet sur le vase de cuivre émaillé de blanc, le glissement du pinceau du miniaturistes sur le fragment d'os de chameau devenu pilulier, vous vous direz qu'à sa place, dans les mêmes circonstances, vous auriez certainement fait le même choix.

Et lorsque vous quitterez Ispahan, un soir doré de fin d'été, vous garderez en mémoire un visage, une silhouette, un air de chanson française à jamais liés à "la moitié du monde", au joyau de l'ancienne Perse. ■

Marie-Christine HUGUENIN

Abdul Rahmân Al-Sufi Al-Râzi

Abdul-Rahmân Al-Sufi Al-Râzi fut un des grands scientifiques iraniens. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dans le domaine des sciences mathématiques, de la géométrie et de l'astronomie. Il a également rédigé le livre *Sovar al-kavâkeb* (Les corps astraux) dans le domaine astronomique.

Al-Sufi Râzi fut le premier à observer à l'œil nu la galaxie spirale M31 (à 2,9 millions d'années lumières de nous!) et à l'étudier. Les rapports de Al-Sufi sur la galaxie d'Andromède ainsi que sur le Grand Nuage de Magellan sont les preuves les plus anciennes de l'observation de ces corps célestes.

Grâce à de nombreuses observations, il annonça que la couleur de l'étoile du matin (Hesperus) ne changeait pas. Avant lui, certains philosophes grecs comme Sénèque et Ptolémée avaient dit avoir observé cette étoile avec différentes couleurs. Son ouvrage *Les corps astraux*, qui possède des grilles sur la taille des étoiles, est rédigé avec une grande précision.

En hommage aux précieux services qu'il a rendu à la science, ainsi qu'à ses nombreuses recherches, des cratères sur la lune portent son nom.

Dans l'encyclopédie d'astronomie de l'université d'Oxford (édition 2002), rédigée sous la responsabilité de M. Patrick Moore, il y figure en tant qu'"*astronome Arabe (né dans l'actuel Iran), célèbre pour son livre* "Sovar al-kavâkeb al-thâbat".

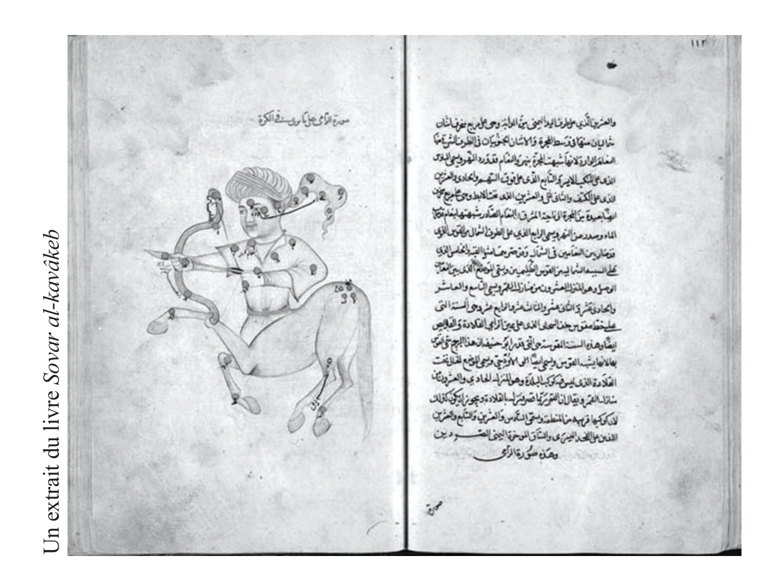
Dans ce livre, il a distingué les étoiles par leur nom arabe et a présenté une grille des tailles précises des étoiles de chaque constellation ainsi que l'aspect de ces constellations. Al-Sufi fut également le premier à rapporter l'observation de deux galaxies lumineuses (visibles à l'œil nu): la galaxie d'Andromède et le Grand Nuage de Magellan qu'il baptisa "vache blanche".

Al-Sufi vint au monde en Iran et y passa toute son existence. Rédigée en arabe, son œuvre *Les corps astraux* fut plus tard traduite en persan par Nasir al-Din al-Tusi, (fondateur de l'observatoire de Maragreh, il y a 750 ans).

Dans le livre *Histoire de l'astronomie islamique* d'Alfonso Nelino traduit par Ahmad Aram, il y a une définition du mot "Arabe".

L'auteur dans ce livre indique que le qualificatif "arabe" sous-entendait à l'époque toutes les personnes qui, dans les pays Islamiques, travaillaient en langue arabe (écrivaient, lisaient, etc.). C'est le cas de Nasir al-Din al-Tusi et de al-Battâni qui, bien qu'il soit originaire d'un lieu qui se trouve actuellement en Turquie, est également connu comme étant un astronome Arabe. ■

Fatemeh KOHANDANI



Un extrait du livre *Sovar al-kavâkeb*

J'aime le printemps

J'aime le printemps à cause du mois de mai.

J'aime le printemps parce qu'il m'offre le merveilleux parfum de l'acacia

Parce qu'il m'apporte les délicats bourgeons roses.

J'aime le printemps à cause de sa pluie

A cause des hirondelles fidèles qui reviennent

A cause des oiseaux qui chantent

A cause de la couleur des coquelicots qui inspire l'amour

A cause de l'oeil des narcisses qui attend le printemps pour s'ouvrir.

J'aime le printemps, parce qu'il m'inspire de doux poèmes.

Parce qu'au printemps, la terre devient un morceau de paradis qui me

semble séparé du ciel. ■

Parvin HÂDJIZÂDEH
De Tabriz

Le trafic routier:
miroir de la culture de la société

Bien qu'il faille du temps pour que, après l'apparition d'une invention ou même d'un phénomène nouveau dans une société, il s'intègre profondément dans les mentalités et habitudes d'un peuple, la façon dont une société réagit vis-à-vis d'une nouveauté est révélateur de son adaptabilité et de son attitude face au changement. Les véhicules motorisés ont été introduits en Iran il y a près d'un siècle, et quand bien même cela représenta au départ une invention totalement nouvelle, son adoption progressive nous révèle cependant des dimensions plus cachées de la culture iranienne.

Un désordre total

Nul touriste étranger, qui a un jour mis son pied sur les routes et rues iraniennes, n'a pu rester insensible à la confusion incroyable qui règne sur nos routes. Un cycliste qui faisait le tour du monde m'a affirmé un jour à Téhéran qu'il avait cru que Mexico city était la pire ville dans le monde en ce qui concerne la circulation routière, jusqu'à ce qu'il eût vu notre " jolie " ville, en comparaison de laquelle Mexico est un paradis ! Ajoutons à cette appréciation des étrangers, le nombre terrifiant de décès dus aux accidents de la route, le plus élevé du monde entier, sans tenir compte des innombrables blessés et handicapés qu'ils entraînent. Ne négligeons pas également le stress quotidien subi par les nombreux chauffeurs de taxi de la capitale. A quoi pourrait-on attribuer cette pagaille bouleversante ? Trouve-t-elle ses racines dans la façon dont a été adoptée cette nouvelle invention par notre culture ?

La conduite, signe de *nos* conduites

La manière dont nous nous comportons dans différentes situations a tendance à révéler notre mentalité et même notre philosophie de la vie. Notre façon de conduire n'illustre donc t-elle pas notre propre conduite ou plutôt inconduite ?

Certes, la mégalomanie, l'égoïsme, l'égocentrisme, et le tempérament agressif d'un individu peuvent se révéler dans certains cas particuliers : lorsqu'il est ivre, stressé, sous pression. Un sage de notre temps moderne a affirmé : " Je m'étonne que quelqu'un sur ses pieds soit aussi différent lorsqu'il se retrouve au volant de sa voiture, comme s'il était doté de deux caractères complètement dissemblables. " Ne pouvons-nous pas alors conclure que celui qui, sans prêter aucune attention aux droits d'autrui, grille un feu rouge ou ne fait fi des règles les plus élémentaires de priorité, qu'il soit médecin, professeur d'université, ou bien simple chauffeur de taxi, révèle certains aspects profonds de son caractère et de sa " civilité"? Cette vérité, si amère qu'elle soit, se présente devant nous et notre société aujourd'hui : les conducteurs Iraniens comptent parmi les plus " incivils " du monde - comportement auquel nous devrions davantage réfléchir, étant donné que près de 80% des accidents en Iran sont dus à l'erreur humaine.

Amir SEDÂGHAT

Mortéza JOHARI

Fenugrec





Nom scientifique: *Trigonella monantha*

Plante annuelle, étalée, diffuse, presque ascendante, décombante et plus ou moins poilue. Sa tige souvent étalée comporte dès la base des rameaux peu ramifiés de 20 à 30 cm de long, lâchement ou densément poilus selon les spécimens. Sa feuille est trifoliée, pétiolée et denticulée.

Sa fleur jaune très petite est sessile, son inflorescence étant de 2 à 3 fleurs. Sa floraison s'effectue de mai à juin.

Localisation en Iran : dans toutes les provinces.■

L' *Hemiscorpius lepturus*

N'ayant aucun nom commun connu, ce scorpion de couleur jaune-brun se distingue de par la raie foncée que l'on distingue sur son corps. Le mâle peut atteindre jusqu'à 9 centimètres de longueur, contre 5 centimètres seulement pour la femelle. Les mâles ont une queue sensiblement plus longue que celles des femelles.



Alors que la plupart des scorpions ont un venin neurotoxique, celui de ce scorpion est fortement cytotoxique et peut causer des blessures sérieuses ainsi que des inflammations (parfois, les blessures qu'entraîne sa piqûre pourront ressembler à des brûlures du troisième degré avec nécrose et boursouflures). Ces dernières sont lentes et difficiles à guérir. L'effet du venin est très semblable à la morsure de l'araignée brune de Recluse (*Loxosceles reclusa*). Jusqu'alors, aucun antivenin n'a été découvert pour contrer l'effet de la piqûre de ce scorpion.



En Iran, des complications graves ont été reportées suite à la piqûre du *Hemiscorpius lepturus*: hémolyse grave et mortelle, échec rénal secondaire, ulcères nécrotiques, ankylose des articulations, troubles psychologiques et parfois décès à la suite de complications. Une étude clinique d'une région en Iran a révélé que le *Hemiscorpius lepturus* n'est responsable que de 12% des piqûres rapportées, mais est la cause de 95 % des cas de décès survenus à la suite de piqûres de scorpions.

La valeur LD50 (permettant de déterminer la toxicité du venin) de cette espèce est de 5.81 mg/kg. Cette valeur n'est pas particulièrement importante, mais les effets sérieux du venin cytotoxique en font une des espèces les plus dangereuses.



En Iran, on trouve ce scorpion dans les habitats chauds et humides comme sous les pierres ou dans les fentes des murs. Il se localise principalement dans les provinces du Khuzestân, Bushehr, Hormozgân, Kermân, Fârs et Ilâm.■

Vous pouvez vous procurer la revue dans les principaux kiosques de votre ville ou chez les libraires d'Etelaat.

En cas de non distribution chez votre marchand de journaux, contactez le bureau d'Etelaat de votre ville.

Envoyez vos articles et vos textes par courrier électronique ou par la poste.

Les opinions soutenues dans les articles ne sont pas nécessairement partagées par la revue.

La Revue de Téhéran se réserve la liberté de choisir, de corriger et de réduire les textes reçus. De même, les textes reçus ne seront pas restitués aux auteurs.

Toute citation reste autorisée avec notation des références.

ماهنامه«رُوو دوتهران»در دکه‌های‌اصلی روزنامه فروشی و نیز در کتابفروشی های وابسته به موسسه اطلاعات توزیع می گردد.

در صورت عدم ارسال مجله به دکه ی مورد مراجعه شما، با دفتر نمایندگی روزنامه اطلاعات در شهر خود تماس حاصل فرمایید.

مقالات و مطالب خود را از طریق پست الکترونیکی یا پست عادی، حتی الامکان به صورت تایپ شده ارسال فرمایید.

چاپ مقاله به معنای تایید محتوای آن نیست.

« رُوو دو تهران » در گزینش، ویرایش و تلخیص مطالب دریافتی آزاد است. همچنین مطالب دریافتی برگردانده نمی‌شود.

نقل مطالب این مجله با ذکر ماخذ آزاد است.

S'abonner hors de l'Iran

LA REVUE DE TEHERAN

Effectuez le virement bancaire depuis votre pays sur le compte indiqué ci-dessous, puis envoyez le bulletin d'abonnement dûment rempli, ou votre adresse complète sur papier libre, accompagné du récipissé de votre virement à l'adresse de la Revue.

(Merci d'écrire en lettres capitales)

NOM ____________ PRENOM ____________

NOM DE LA SOCIETE *(Facultatif)* ____________

ADRESSE ____________

CODE POSTAL ____________ VILLE/PAYS ____________

TELEPHONE ____________ E-MAIL ____________

☐ 1 an 50 Euros

☐ 6 mois 30 Euros

Adressez votre virement à l'ordre de: Etela'at
Chez Barclays Bank PLC

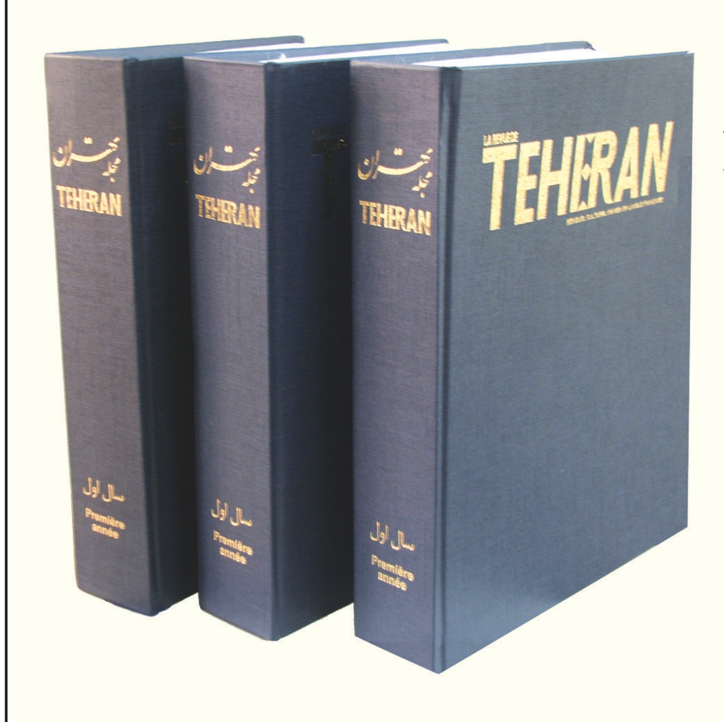
N° de compte: 47496522
Code succursale: 20-10-53

Adresse: Barclays Bank PLC
Bloomsbury & Tottenham Couer Road Branch
P O Box 11345
London W12 8GG
UK

Bulletin à retourner avec votre règlement à :

La Revue de Téhéran, Etelaat,
Ave Nafte Jonoubi, Bd Mirdamad,
Téhéran, Iran
Code Postal 15 49 951 199

Règlement possible en France et dans tous les pays du monde



دورهٔ یکسالهٔ مجلهٔ تهران، سال اول شامل دوازده شماره، در یک مجلّد عرضه می گردد. علاقه مندان می توانند به دفتر مجله و یا به فروشگاه انتشارات اطلاعات واقع در خیابان انقلاب- روبروی دانشگاه تهران مراجعه نمایند.

L'édition reliée des douze premiers numéros de la Revue de Téhéran est désormais disponible pour la somme de 6000 tomans au siège de la Revue ou au point de vente des éditions Etelaat, situé à l'adresse suivante: Avenue Enghelâb, en face de l'Université de Téhéran.

S'abonner en Iran

LA REVUE DE TEHERAN

فرم اشتراک ماهنامه «رُوو دو تهران»

مؤسسه ____________________

نام ____________ نام خانوادگی ____________

آدرس ____________________

کدپستی ____________ صندوق پستی ____________

تلفن ____________ پست الکترونیکی ____________

برای داخل کشور

- ☐ یک ساله — ۷۰/۰۰۰ ریال
- ☐ شش ماهه — ۴۰/۰۰۰ ریال

اشتراک از ایران برای خارج کشور

- ☐ یک ساله — ۲۰۰/۰۰۰ ریال
- ☐ شش ماهه — ۱۲۰/۰۰۰ ریال

- حق اشتراک را به حساب جاری ۲۵۱۰۰۵۰۶۰ نزد بانک تجارت شعبه میرداماد شرقی تهران، کد ۳۵۱ (قابل پرداخت در کلیه شعب بانک تجارت در سراسر کشور) به نام مؤسسه اطلاعات واریز و اصل فیش را به همراه فرم اشتراک (یا فقط اسم و آدرس دقیق) به آدرس تهران، خیابان میرداماد، خیابان نفت جنوبی، ساختمان مؤسسه اطلاعات، امور مشترکین، نشریه **Revue de Téhéran** ، ارسال نمایید.
- در صورت عدم دریافت نشریه تا ۱۵ روز پس از انتشار با تلفنهای ۲۹۹۹۳۴۷۱ یا ۲۹۹۹۳۴۷۲ بخش امور مشترکین تماس حاصل فرمایید.
- اشتراک تلفنی نیز امکان‌پذیر است.

مجلهٔ تهران

صاحب امتیاز

مؤسسهٔ اطلاعات

مدیر مسئول و سردبیر
محمد جواد محمدی

دبیر تحریریه
روح الله حسینی

تحریریه
اسفندیار اسفندی
املی نُوواِگلیز
عارفه حجازی

طراحی و صفحه آرایی
منیره برهانی

پایگاه اینترنتی
مرتضی جوهری

تصحیح فرانسه
بئاتریس ترهارد

ویرایش فارسی
محمدامین یوسفی

امور پستی
محمدرضا پورموسی

نشانی: تهران، بلوار میرداماد،
خیابان نفت جنوبی،
مؤسسهٔ اطلاعات، اطلاعات فرانسه
کدپستی: ۱۵۴۹۹۵۱۱۹۹
تلفن: ۲۹۹۹۳۶۱۵
نمابر: ۲۲۲۲۳۴۰۴
نشانی الکترونیکی: rdt@etelaat.ir
تلفن آگهی ها: ۲۹۹۹۴۴۴۰
چاپ ایرانچاپ


مجله تهران
ماهنامهٔ فرهنگ و اندیشه به زبان فرانسوی
شمارهٔ ۱۸، اردیبهشت ۱۳۸۶، سال دوم
قیمت: ۵۰۰ تومان
www.revuedeteheran.com